

INTERSECTIONS DE L'ORAL ET L'ÉCRIT.
ANALYSE SOCIOLINGUISTIQUE HISTORIQUE DE LA CORRESPONDANCE DE
GUERRE DU CAPORAL JOSEPH KAEBLE (1916 – 1918).

SERENA ALTHEA YI

MÉMOIRE SOUMIS À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES POUR SATISFAIRE
AUX EXIGENCES PARTIELLES DU GRADE DE MAÎTRISE ÈS ARTS

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ÉTUDES FRANÇAISES
UNIVERSITÉ YORK
TORONTO, ONTARIO

FÉVRIER 2019

© SERENA ALTHEA YI

RÉSUMÉ

Ce travail est consacré à l'analyse des marques de l'oral dans la correspondance du Caporal Joseph Kaeble, écrites lors de son engagement au sein du 22^e Bataillon canadien-français pendant la Grande Guerre. Aucune historiographie n'a proposé d'analyse critique sociolinguistique du témoignage du soldat canadien-français. Pour combler cette lacune, nous avons adopté une approche sociolinguistique historique, jumelant les cadres théoriques et méthodologiques de la sociolinguistique et de l'histoire migratoire pour analyser les traces de l'oral dans les ego-documents de ce jeune caporal mécanuqué. Une analyse de la vie scolaire et militaire, ainsi que de l'orthographe de Joseph nous permet de surmonter la complexité de l'étude des traces de l'oral dans les sources historiques. La présence de variables phonologiques/phonétiques et morphosyntaxiques caractéristiques des variétés du français laurentien démontre la valeur des égo-documents historiques au domaine de la linguistique. Ces traces de l'oral nous permettent de redonner la voix au caporal Kaeble, un siècle après sa mort.

DÉDICACE

Pour Joseph. Ta voix reste vive.

REMERCIEMENTS

Un mémoire de maîtrise est un grand projet qui implique le soutien inestimable de tout son entourage – amis et proches, professeurs, collègues, archivistes et même les étrangers. C’est ainsi avec tout mon respect que j’exprime ma reconnaissance à tous ceux et celles qui m’ont offert leur assistance pendant ces cinq dernières années.

Je remercie tout spécialement ma directrice de mémoire, Dr. Dominique Scheffel-Dunand, directrice des Études supérieures du programme en études francophones de York et coprincale par intérim du Campus Glendon. C’est avec ses connaissances, son enthousiasme et son encouragement inépuisable que j’ai pu terminer ce travail. Je suis surtout reconnaissante de sa disponibilité, qui m’a permis de bénéficier de ses conseils à travers plusieurs années.

J’aimerais également remercier les deux autres membres de mon comité de soutenance, Dr. Jerzy Kowal, professeur agrégé affilié au Programme d’études supérieures en études françaises et études francophones, ainsi que Dr. Marcel Martel, professeur d’histoire, directeur et titulaire de la Chaire Avie Bennett Historica Canada en histoire canadienne (tous les deux à l’Université York). Je les remercie de leur engagement, pour leur révision de mon mémoire ainsi que leurs conseils. Je souligne également la contribution de Mme Jacqueline Angoh, l’adjointe administrative du Programme d’études supérieures en études françaises et études francophones, et tout le personnel de Glendon qui ont assisté à mon succès lors de mes études à Glendon. C’est aussi avec l’appui financier de l’Université York et du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) que j’ai eu l’occasion de réaliser ce travail en toute confiance. Ce financement m’a permis à dédier une grande partie de mon temps à la recherche pendant l’année scolaire 2015-2016.

Un grand merci aussi au Dr. Yves Frenette, professeur et titulaire de la CRC-MTCF à l’Université de Saint-Boniface, qui m’a introduit au domaine de l’histoire migratoire, ainsi qu’à Sara Bélanger et Marie-Hélène St-Cyr Prémont qui m’ont accueilli si chaleureusement avant et

après ma visite aux archives du Musée Royal 22^e Régiment. C'est grâce au Musée que ce travail existe aujourd'hui. Plus particulièrement, c'est grâce à la famille Keable – surtout aux mesdames Ginette Neveu-Keable et Micheline Neveu-Keable Hébert – que j'ai eu accès aux lettres de guerre écrites par leur oncle, le Caporal Joseph Kaeble, avant son décès aux champs de bataille en 1918. Ce témoignage d'un soldat canadien-français est rare dans sa quantité et sa richesse. Je suis reconnaissante des efforts de toutes ces personnes à la conservation de ces documents précieux.

Enfin, je remercie de tout mon cœur ma famille (les Yi et les Degousée), mes amis et mes collègues qui m'ont encouragé du début jusqu'à la fin. Jonathan, qui a vécu tous les drames (et surtout les centaines de livres partout), j'en suis particulièrement reconnaissante !

TABLE DE MATIÈRES

Résumé	ii
Dédicace	iii
Remerciements	iv
Liste de tableaux	xi
Liste de figures	xii
Introduction	1
Chapitre 1 : Cadre conceptuel	5
1.1. Introduction	5
1.2. Termes clés	6
1.2.1. Ego-document	6
1.2.2. Performance	7
1.2.3. Les normes et l’alphabétisation	7
1.2.3.1. La norme d’usage	7
1.2.3.2. Le standard, ou la norme prescriptive	8
1.2.3.3. L’alphabétisation : la mécanucation et la grammaducation	9
1.3. La sociolinguistique historique	9
1.3.1. La troisième vague de la sociolinguistique variationniste	10
1.3.2. Les réseaux sociaux	13
1.4. L’étude de la correspondance	14
1.4.1. De l’oral et de l’écrit	14
1.4.2. La correspondance en temps de guerre	17

1.5. Un parcours historique	18
1.5.1. Le développement du français au Canada et en France	19
1.5.3. Sayabec au tournant du XX ^e siècle	20
1.5.4. L'éducation primaire au Québec (1901 – 1910)	21
1.5.5. Le 22 ^e Bataillon canadien-français	22
1.6. Le français laurentien	23
1.6.1. La phonologie et la phonétique : les traits consonantiques du français laurentien	24
1.6.1.1. La chute consonantique en position finale	24
1.6.1.2. L'assimilation nasale des consonnes	25
1.6.1.3. La vélarisation de /ŋ/ en position fin de syllabe	26
1.6.1.4. La palatalisation	26
1.6.2. La phonologie et la phonétique : les traits vocaliques du français laurentien	27
1.6.2.1. Diphtongaison de /ɛ/	28
1.6.2.2. Ouverture de /ɛ/	28
1.6.2.3. Neutralisation de l'opposition /a/ - /ɑ/ et la fermeture de /ɑ/	30
1.6.2.4. Dissimilation vocalique	30
1.6.2.5. Fermeture de [o] devant voyelle haute	31
1.6.3. Les traits morphosyntaxiques du français laurentien	32
1.6.3.1. Le système pronominal du français laurentien	32
1.6.3.2. La chute de la particule négative ne	36
1.6.3.3. Variation de la première personne de l'auxiliaire aller : vais/vas/m'as	37
1.6.4. Résumé	38
1.7. Conclusion	39
Chapitre 2 : Le cadre méthodologique	40
2.1. Les données	40
2.1.1. Sources primaires : Le Fonds d'archives de la famille du caporal Joseph Kaeble	41

2.1.2. Sources primaires : Les pièces d'attestation d'enrôlement	43
2.1.3. Sources secondaires : Les recensements fédéraux canadiens et américains	43
2.1.4. Sources secondaires : Les manuels scolaires/didactiques	44
2.1.5. Sources secondaires : Les rapports du surintendant de l'instruction publique de Québec	45
2.1.6. Sources secondaires : Les études/atlas géolinguistiques et les études sociolinguistiques	45
2.1.6.1. Le Glossaire du parler français au Canada	45
2.1.6.2. L'Atlas linguistique de l'Est du Canada	46
2.1.6.3. Les Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord	47
2.1.6.4. L'Atlas Linguistique de la France	47
2.1.6.5. Les études géolinguistiques	48
2.1.6.6. Les études sociolinguistiques du français québécois d'autrefois	49
2.2. Traitement de données	50
2.2.1. Choix de données	50
2.2.2. Problèmes de transcription	51
2.2.3. Méthodologie et protocole de transcription	52
2.3. Méthodologie pour l'analyse	54
2.3.1. Cadre méthodologique	54
2.3.2. Méthodologie	57
2.4. Limites de l'étude	59
2.4.1. Les atlas linguistiques/les études géolinguistiques/les études sociolinguistiques	59
2.4.2. Les recensements fédéraux et les papiers d'attestation	60
2.4.3. Les manuels scolaires et les RSQ	61
2.4.4. Le corpus	61
2.5. Conclusion	62
Chapitre 3 : L'orthographe/phonologie/phonétique	64
3.1. La mécanucation de Joseph Kaeble	64

3.1.1. Les écoles de St-Moïse et de Sayabec (1900 – 1910)	64
3.1.2. « parmi de français qui parle comme moi »	66
3.1.3. Caractéristiques de l'écriture de Joseph Kaeble	70
3.2. L'influence de la prononciation – l'orthographe, la phonologie et la phonétique	74
3.2.1. Les traits consonantiques de Joseph Kaeble	75
3.2.1.1. La chute consonantique en position finale	75
3.2.1.2. L'assimilation nasale des consonnes occlusives orales voisées	77
3.2.1.3. La vélarisation de /ɲ/ en position fin de syllabe	78
3.2.1.4. La palatalisation de /g/ et /d/	80
3.2.2. Les traits vocaliques de Joseph Kaeble	82
3.2.2.1. Diphtongaison de /ɛ/	82
3.2.2.2. Ouverture de /ɛ/	84
3.2.2.3. Neutralisation de l'opposition /a/ - /ɑ/ et la fermeture de /ɑ/	89
3.2.2.4. Dissimilation vocalique	90
3.2.2.5. Fermeture de [o] devant voyelle haute	93
3.3. Discussion et conclusion	96
Chapitre 4 : La morphosyntaxe	99
4.1. Le système pronominal du français laurentien	99
4.1.1. « On » domine : les pronoms pluriels clitiques	100
4.1.2. Les « autres » : les pronoms pluriels non clitiques	102
4.2. La particule négative « ne »	107
4.3. Le cas de « je vas »	113
4.5. Discussion et conclusion	116
Chapitre 5 : Conclusion	119
5.1. Introduction	119
5.3. La culture scolaire et l'expérience linguistique d'un soldat canadien-français	121

5.3. Caractéristiques linguistiques de l'idiolecte de Joseph Keable	123
5.4. Pistes de recherche	124
Bibliographie	128
Appendice	146
Appendice A : Cours de formation pour les écoles catholiques – cycle élémentaire (grade 1)	146
Appendice B : Lettre de Joseph à Louis (21 avril 1917)	147
Appendice C : Soldats du 189 ^e et/ou du 22 ^e Bataillon ayant des liens à Sayabec ou à Saint-Moïse	148
Appendice D : Statut d'alphabétisme des membres du réseau social Keable	150
Appendice E : Membres du réseau social Keable ayant fréquenté l'école entre 1910 et 1911	153
Appendice F : Exemple d'une enveloppe avec un tampon de censure	154
Appendice G : Manuels scolaires québécois du tournant du siècle	155
Appendice H : Abréviations	156

LISTE DE TABLEAUX

1	Paradigme de pronoms en français montréalais	p.33
2	Nombre de lettres envoyées par Joseph entre 1916 et 1918	p.42
3	Protocole de transcription	p.52
4	Exemples d'agglutinations et de surdécoupages dans les lettres de Joseph	p.70
5	L'usage de la terminaison <t> pour marquer une consonne finale muette	p.72
6	L'usage de <e> comme équivalent de /e/ en position fin de mot ou de syllabe	p.72
7	Fréquence de pronoms pluriels simples non clitiques avec des prépositions	p.104

LISTE DE FIGURES

- 1 Nombre d'occurrences du pronom clitique pour la 1^e personne du pluriel [+défini] p.100
- 2 Nombre d'occurrences de « **ne** » + **marqueur postverbal de négation** p.109

INTRODUCTION

« Un dimanche de mars 1916 après la messe [le lieutenant-colonel Philippe-Auguste Piuze] s'adresse aux paroissiens de Sayabec. Joseph Kaeble est du nombre » (Bertrand, 2015, p.46). C'est la deuxième année de la Grande Guerre, à laquelle le Canada participe depuis le début. Rassuré par Piuze que sa famille bénéficiera d'une protection financière s'il part pour la guerre (Lamontagne, 1943, p.104 cité dans Bertrand, 2015, p.46), Joseph Thomas Kaeble¹, 23 ans², s'inscrit dans le 189^e Bataillon du Corps expéditionnaire canadien (désormais le CEC) le lundi 20 mars 1916, avec son ami Ludger Belivau³. Sept mois plus tard, ils arrivent en Angleterre, accompagnés de neuf autres hommes de Sayabec, Québec (Gagnon, 1986, p.181). Ce bataillon sera d'abord versé au 69^e de Réserve et ensuite au 22^e Bataillon canadien-français (Bertrand, 2015, p.51). Le 22^e sera le seul bataillon canadien-français à participer directement au combat, car tous les autres « ne joueront finalement qu'un rôle de recruteurs des renforts pour les unités déjà engagées » (Bernier, 1999, p.21). Le 9 juin 1918, un mois et quatre jours après ses 26 ans, Joseph décède suite à une douzaine de blessures subies lors d'une attaque contre sa section des tranchées (Bertrand, 2015, p.73). Pour avoir défendu ses compagnons blessés contre une cinquantaine de soldats ennemis allemands (Bertrand, 2015, p.72), ce jeune combattant de la Première Guerre mondiale « devient le premier récipiendaire canadien-français de la Croix de Victoria » (Vennat, 2000, p.212).

¹ « Bien que le nom se lise 'Keable' en maints endroits – notamment sur l'acte de baptême du caporal, je retiens ici l'orthographe du patronyme utilisé par ce dernier sur ces documents d'inscription et les nombreuses lettres qu'il a adressées aux membres de sa famille durant son service en Europe » (Bertrand, 2015, p.2, note de bas de page 1). Nous avons également noté l'orthographe 'Kaible' (Bureau fédéral de la statistique, 1901, 1921), ainsi que 'Kable' (Bureau fédéral de la statistique, 1911). Nous retiendrons 'Keable' pour les autres membres de sa famille.

² La pièce d'attestation d'inscription de Joseph indique 1893 comme année de naissance (« Attestation paper. Item : Kaeble, Joseph (889958) », 1916), mais les recensements canadiens de 1901 et de 1911 indiquent 1892. Nous avons retenu la date de 1892 (*cf.* Bertrand, 2015, p.41, note de bas de page 3).

³ Nous avons retenu l'orthographe du patronyme signé par Ludger dans sa pièce d'attestation d'inscription (« Attestation paper. Item : Belliveau, Ludger (889959) », 1916), bien que d'autres sources indiquent 'Belliveau'.

Mais comme le souligne Bertrand, le nom du caporal Joseph Kaeble et des deux autres récipiendaires canadiens-français de la Croix de Victoria « semblent en effet trop absents du patrimoine historique québécois, ce qui constitue le reflet fidèle de la place pour le moins modeste réservée à notre passé militaire » (2015, p.6). Malgré son statut de héros, la grande partie de sa correspondance de guerre – soit 85 lettres conservées d’abord par sa famille et ensuite par le Musée Royal 22^e Régiment à la Citadelle de Québec – reste inédite. Pourtant, ce rare témoignage d’un soldat canadien-français s’avère un terreau fertile pour l’émergence d’interrogations scientifiques, comme en témoignent des études sociolinguistiques historiques ayant la correspondance comme source de données (Branca-Rosoff et Schneider, 1994 ; Elspas, 2012b ; Fitzmaurice, 2015).

La correspondance privée de la Grande Guerre est d’un intérêt particulier aux linguistes pendant ces années centenaires pour des raisons commémoratives et scientifiques. Depuis quelques années seulement, les chercheurs européens en sociolinguistique historique étudient la correspondance de combattants français, par exemple au niveau de l’orthographe/la phonétique/la phonologie (Klippi, 2013 ; Steuckardt, 2014) ou par moyen de l’analyse de discours (Branca-Rosoff, 1990 ; Housiel, 2008). D’autre part, il existe des travaux en sociolinguistique variationniste (Blondeau 2003 ; Poplack et St-Amand, 2009 ; Martineau et Bénéteau, 2010) et en géolinguistique diachronique (Juneau, 1972 ; Dulong et Bergeron, 1980a ; Lavoie, Bergeron et Côté, 1985a) qui portent principalement sur l’usage du français au « Canada d’antan ». Ce sont des sujets qui passent normalement inaperçus pour les historiens, car « l’écriture de l’histoire s’effectue aujourd’hui à relative distances des questions liées à la langue et à ses usages » (Roynette, Siouffi, Smadja et Steuckardt, 2014, p.112). Cependant, les travaux de certains historiens et linguistes démontrent que la linguistique peut bien jouer un rôle dans l’écriture de l’histoire (Frenette, Martel et Willis, 2006 ; Martineau et Bénéteau, 2010 ; Langer, Davies et Vandenbussche, 2012).

Conséquemment, nous nous demandons : comment pourrions-nous redonner la voix au caporal Kaeble, un siècle après son décès ? Nous nous proposons de recenser et de décrire les marques de l'*oral* dans sa correspondance de guerre, datée entre 1916 et 1918, afin de mettre en valeur la voix de ce jeune homme pendant et après les années centenaires de la Grande Guerre. Pour ce faire, nous cherchons à examiner de façon surtout qualitative des reflets de la variation linguistique phonétique/phonologique/morphosyntaxique. Cet axe de recherche est significatif étant donné la rareté du témoignage de guerre d'un soldat canadien-français. Ainsi son existence même est d'une valeur remarquable et il nous permet de remettre en question l'« hegemony of histories [...] aiming only at the 'legitimate' form of language » (Watts, 2015, p.12).

Vu l'importance de localiser et de déconstruire « instances in which myth has replaced historical fact in the presentation of the 'official' histories of a language » (Watts, 2012, p.589), nous nous demandons : est-ce que les traces de l'oral dans les lettres de Joseph démontrent de la variabilité linguistique ? Est-ce que cette variabilité reflète les tendances phoniques/phonétiques et/ou morphosyntaxiques des locuteurs de l'est du Canada, surtout ceux du Bas-Saint-Laurent où se trouve Sayabec ? Si oui, l'examen des pratiques linguistiques de Joseph pourrait nous permettre d'établir l'importance de la voix des individus n'appartenant pas à l'élite sociale canadienne au tournant du XX^e siècle. Cette étude pourrait justifier que les histoires de la langue doivent prendre en compte des voix qui ne font pas toujours partie de l'hégémonie narrative souvent « mythologique » du français dit « légitime ».

Pour nous aider à répondre à ces questions de recherche, nous nous sommes inspirées des approches linguistiques ainsi que celles des historiens de la migration afin de circonscrire la dimension historique de notre corpus. Nous avons examiné des sources de données primaires et secondaires pour illustrer le contexte historique de la vie de Joseph. Les sources primaires comportent la correspondance de guerre de la famille Keable, ainsi que des pièces d'attestation

d'enrôlement qui portent la signature des soldats. Nous avons également consulté des manuels scolaires/pédagogiques et plusieurs éditions du *Rapport du surintendant de l'instruction publique de Québec*⁴ (désormais les RSQ), avec le but de comprendre l'état de l'éducation au Québec entre 1890 et 1910. Les recensements canadiens et américains et des études historiques, sociomilitaires et patrimoniales nous ont fourni des informations indirectes au sujet de l'alphabétisme et la langue maternelle des personnes faisant partie du réseau social de la famille Keable avant et durant la guerre. Avec ces ressources primaires et secondaires, nous pouvons saisir la voix de Joseph et contextualiser la variation dans ses lettres, souvent par rapport aux traits linguistiques d'autres locuteurs nés à la fin du XIX^e siècle et dans les mêmes environs géographiques.

Bien qu'il existe un certain nombre d'études historiques au sujet des Canadiens français et la Première Guerre mondiale (Gagnon, 1986 ; Bernier, 1999 ; Vennat, 2000 ; Litalien, 2011 ; Bertrand, 2015), aucune étude n'a jusqu'alors examiné le témoignage de guerre d'un soldat canadien-français en relation avec des questions sociolinguistiques. En fait jusqu'à très récemment, des études linguistiques portant sur la correspondance de la Grande Guerre étaient rares. Cela dit, les années centenaires de la Grande Guerre sont particulièrement marquées par une véritable exploration de questions linguistiques spécifiques aux témoignages datant de cet événement. Nous espérons que ce travail interdisciplinaire pourra contribuer à l'enrichissement du domaine adolescent émergent de la sociolinguistique historique, et qu'il servira à amorcer un intérêt pour le témoignage de guerre des participants canadiens-français à la Première Guerre mondiale. Plus particulièrement, nous espérons qu'elle servira à humaniser et à donner une présence contemporaine à la voix du caporal Joseph Kaeble.

⁴ Nous avons consulté les éditions publiées en anglais qui étaient numérisées et gratuitement disponibles.

CHAPITRE 1 : CADRE CONCEPTUEL

1.1. Introduction

Autrefois méprisés par les académiciens et les maisons d'édition populaire, les témoignages intimes de soldats décédés et d'anciens combattants de la Grande Guerre jouissent d'un intérêt fortement marqué du public et des cercles académiques depuis les années 90 (Hanna, 2003, p.1340 ; Offenstadt, 2014). Ce renouvellement d'intérêt coïncide avec : 1) le développement d'un nouvel intérêt pour les témoignages de membres appartenant aux minorités, tels que les Amérindiens, les femmes, et d'autres qui ne faisaient pas partie de l'élite sociale (Djebabla, 2009 ; Morin, 2005 ; Wilson, 2014 ; McLaughlin, 2014 ; Van Den Avenne, 2005) ; 2) le développement accru du domaine de la sociolinguistique historique.

L'intérêt de la correspondance privée « relève principalement – autant pour l'historien que pour le linguiste – du système de réseautage qu'il met en vue [...] et du témoignage qu'il rend de la langue française » (Martineau et Bénéteau, 2010, p.1). Par exemple, la correspondance de Joseph Kaeble pourrait nous offrir des traces du français parlé au tournant du XX^e siècle dans ses divers réseaux sociaux, et nous permettre de donner une présence marquée à sa voix dans les études en sociolinguistique historiques et les récits de guerre. Il s'agit donc de saisir la dimension historique de la variation linguistique dans sa correspondance. Étant donné que la langue peut varier en fonction de divers facteurs linguistiques, sociaux, culturels et cognitifs (Watts, 2015, p.7), ce chapitre reflète l'importance de ces facteurs linguistiques et non linguistiques.

D'abord, nous allons présenter le rôle des facteurs sociaux dans les études de la variation linguistique comme la nôtre. Par la suite, nous allons présenter certains facteurs historiques pertinents à la vie du caporal Kaeble, tels que le système scolaire au Québec entre les années 1890 et 1910, le développement historique de Sayabec, et la place particulière du 22^e Bataillon au sein de l'armée canadienne. Enfin, nous allons présenter un certain nombre des traits linguistiques

caractéristiques des variétés du français laurentien⁵. Mais avant tout, nous allons présenter les termes et concepts clés auxquels réfèrent plusieurs études en sociolinguistique historique.

1.2. Termes clés

C'est en 1968 que Uriel Weinreich, William Labov et Marvin Herzog, les pionniers de la sociolinguistique, ont établi les concepts fondamentaux de l'approche conceptuelle d'une linguistique ancrée dans l'histoire et la sociologie⁶ (Auer, Peersman, Pickl, Rutten et Vosters, 2015, p.2). Cependant, la sociolinguistique historique ne fleurit que depuis les années 90, avec l'exception du travail novateur de Romaine⁷ aux débuts des années 80 (Watts, 2015, p.6). Elle est donc un domaine adolescent qui emprunte des éléments d'autres sous-champs bien établis depuis les années 60, notamment la *sociolinguistique variationniste* et la *sociolinguistique interactionnelle*. Ces dernières peuvent être caractérisées comme des réactions au rejet de la prise en compte de facteurs sociaux dans l'étude de la structure de la langue en linguistique générativiste (Watts, 2015, p.6). Vu que la sociolinguistique historique « is in its fact-finding stage, in that there is to date little systematic historical evidence on most of the issues that constitute the bread and butter of present-day sociolinguistics » (Nevalainen, 2000, p.253), nous allons présenter le sens et l'usage de certains mots clés adoptés en sociolinguistique historique. Cela nous permet d'éviter toute confusion terminologique de ces mêmes mots dans des champs d'études connexes.

1.2.1. Ego-document

Dans la perspective puriste, les lettres, les journaux intimes, les autobiographies et les mémoires peuvent être classés comme des *ego-documents* (Fulbrook et Rublack, 2010, p.267). Ce sont souvent les seules sources de données authentiques qui permettent de dévoiler les traces de la langue de personnes non-élites (Elspas, 2015, p.37) comme le caporal Kaeble. Le lieu, la date, le

⁵ Il existe deux grandes variétés de français au Canada : le français laurentien et le français acadien (Côté, 2005, p.5).

⁶ Cf. *Empirical foundations for a theory of language change* (Weinreich, Labov et Herzog, 1968).

⁷ Cf. *Socio-Historical Linguistics : Its Status and Methodology* (Romaine, 1982).

but, le destinataire et les mœurs sociaux sont des facteurs qui peuvent influencer la production et l'interprétation d'un ego-document ou de son scripteur (Fulbrook et Rublack, 2010, p.267), comme nous le verrons à la section 3.1. Ainsi tout ego-document doit être analysé par rapport à son contexte de production, afin d'éviter des interprétations anachroniques. La reconstruction de contexte est clé à une étude de données historiques comme la nôtre (cf. section 1.3.1).

1.2.2. Performance

Dans la sociolinguistique historique, le terme *performance* ne doit pas être interprété dans son sens Chomskyen « as the realisation of linguistic competence in the actual use of language », mais en tant qu'une présentation du soi et la construction d'une identité communautaire qui met en relation la langue et d'autres systèmes (Watts, 2015, p.6, note de bas de page 2). Dans la section 1.3.1, nous allons explorer les diverses intersections entre la langue et le social. Nous allons voir dans le chapitre 3 comment un scripteur comme Joseph s'est construit des pratiques langagières distinctes avec la variation linguistique, de façon consciente et inconsciente.

1.2.3. Les normes et l'alphabétisation

Le mot *norme*, souvent employé de façon polyphonique, peut engendrer la confusion. Dans le cadre de cette étude, nous faisons la distinction entre les *normes (d'usage)* et la *norme prescriptive* (ou le *standard*).

1.2.3.1. La norme d'usage

La norme d'usage, ou la norme tout simplement, est en relation dichotomique avec la notion du standard ou de la norme prescriptive, présentée dans la section 1.2.3.2. La norme d'usage c'est :

le produit d'une hiérarchisation des multiples formes variantes possibles selon une échelle de valeurs portant sur la 'convenabilité' d'une forme linguistique par rapport aux exigences de l'interaction linguistique [...] des formes qui, pour être rarement l'objet d'une réflexion

consciente ou d'un effort de codification, ne représentent pas moins les usages concrets par lesquels l'individu se présente dans sa société immédiate. (Aléong, 1983, para. 30)

Nous verrons plusieurs exemples de normes d'usage dans la section 1.6.1, où nous allons présenter un certain nombre de traits linguistiques typiques des différentes variétés du français laurentien.

1.2.3.2. Le standard, ou la norme prescriptive

Selon la conception populaire, il existe un standard linguistique invariable, une norme prescriptive ou « socialement dominante en ce sens qu'elle impose comme l'idéal à respecter » (Aléong, 1983, para. 35). Cette langue de référence est dite constituée « de règles impératives définissant le bon et le mauvais en matière de prononciation, de grammaire, d'orthographe et de style » (Aléong, 1983, para. 31). Par définition, elle rejette tout phénomène linguistique qui n'est pas « officiellement » codifié, classé dans le « domaine des fautes et erreurs ou, pour employer un terme plus récent, dans le non-standard » (Aléong, 1983, para. 31), telle qu'une grande partie des traits linguistiques caractéristiques des variétés du français laurentien et des ego-documents du caporal Kaeble (cf. section 1.6.1 ; chapitre 3 ; chapitre 4).

Cependant, à l'encontre des « well-established beliefs that the 'Standard' is the only literacy » (Fairman, 2015, p.65), il semble que l'existence d'un français standard ne peut pas être justifiée. Par exemple, une étude des grammaires françaises démontre que bien plus que la moitié des prescriptions à travers les siècles sont « *idiosyncratic* : prescribed in one period, never to recur » (Poplack et coll., 2015, p.30). Ainsi, les standards linguistiques et d'alphabétisation sont rarement fixes; « evidence for changes to the standard which occurred during the course of the century is to be found in a comparison of printed matter over time » (Allen, 2015, p.203). Ces études suggèrent « there is not now, nor has there been, a coherent enduring entity that can be objectively qualified as Standard French » (Poplack et coll., 2015, p.15).

1.2.3.3. L'alphabétisation : la mécanucation et la grammaducation

Dans le contexte du Québec au tournant du XX^e siècle, la notion de l'alphabétisation doit être considérée de façon nuancée en relation avec l'état socio-économique et l'éducation des scribes (Fairman, 2012, p.210), car les élèves étaient tenus à deux standards différents⁸. Les néologismes « mechanical schooling » et « grammatical schooling », adoptés par Fairman, sont originaires des deux types de curriculums offerts aux enfants britanniques il y a deux cents ans (2012, p.211). Nous proposons les traductions *mécanucation* et *grammaducation*.

Fairman explique que les étudiants *mécanucés* comme Joseph Kaebler (souvent de classes ouvrières ou de milieux ruraux) apprenaient les techniques mécaniques de l'alphabétisation à partir d'exercices de copiage – c'est-à-dire comment manipuler la plume pour former les lettres de l'alphabet, ainsi que l'orthographe standard (2012, p.211). En revanche, outre les aspects mécaniques de l'alphabétisation, les étudiants *grammaducés* (souvent de milieux aisés) apprenaient la grammaire et la rédaction (2012, p.212). Ces étudiants privilégiés devaient s'exprimer de façon nette, précise, divertissante et cultivée (2012, p.213). Certaines écoles destinées à la classe moyenne offraient des éléments des deux types d'instruction (2012, p.213). Nous allons analyser le statut d'alphabétisation de Joseph dans la section 3.1 et présenter le contexte dans lequel il a appris à lire et à écrire.

1.3. La sociolinguistique historique

Récemment, le champ de la sociolinguistique historique a généré des questionnements jusqu'alors inexistantes ou rejetés par la plupart des linguistes, avec peu d'exceptions⁹ : *qui peut-on considérer comme locuteur/scribeur dans l'historiographie de la langue ? Qui a-t-on négligé*

⁸ Cf. section 1.5.4 pour une discussion détaillée de l'éducation primaire au Québec à cette époque.

⁹ Elspas cite *Italienische Kriegsgefangenenbriefe: Materialien zu einer Charakteristik der volkstümlichen italienischen Korrespondenz* de Spitzer, publié en 1921 (2015, p.37). La *Grammaire des fautes* de Frei (1933) est un autre exemple primitif d'une étude d'ego-documents avant la genèse de la sociolinguistique.

jusqu' alors ? Quels textes sont utilisés dans l'historiographie de la langue ? Quels textes a-t-on négligés jusqu' alors ? (Elsapas, 2015, pp.36-37). Grâce aux approches « based on speaker's agency, stance, authenticity and performativity » (Hernandez-Campoy et Conde-Silvestre, 2015, p.16), l'étude des ego-documents met en valeur les voix des individus comme Joseph, ignorés par l'historiographie du français. La sociolinguistique historique nous permet d'ajouter une nouvelle histoire et une nouvelle voix à l'historiographie dominante à laquelle ont traditionnellement collaboré les linguistes, les politiciens, les historiens et les écrivains pour diffuser un discours promouvant l'image mythologique de langues et de nations unies¹⁰ (Elsapas, 2015, p.38).

1.3.1. La troisième vague de la sociolinguistique variationniste

Selon Davies, Langer et Vandebussche, la linguistique historique n'est pas une (sous)discipline homogène, car elle permet de regrouper tout aspect de toute chose qui relie la langue avec l'histoire (2012, p.18). Une des influences de la sociolinguistique historique est la sociolinguistique variationniste, qui peut être décrite en termes de vagues, dont il existe trois. Chaque vague représente une évolution par rapport aux éléments de la ou les vague(s) précédente(s) ; une nouvelle façon de conceptualiser la variation linguistique et ses cadres théoriques/méthodologiques (Eckert, 2005, p.1)¹¹. Notre étude est ancrée dans la troisième vague, comme plusieurs études récentes d'ego-documents historiques (Elsapas, 2015 ; Fitzmaurice, 2015). Bien que le cadre de cette étude ne nous permet pas d'explorer les questions de la subjectivité et de l'identité de façon approfondie¹², cette vague théorique et méthodologique nous permet tout de

¹⁰ En vue de cette tradition, nous ne pouvons pas nous étonner que le 22^e Bataillon s'appelât officiellement The 22nd (French-Canadian) Battalion. « On comprendra que nous ayons utilisé ici le nom '22^e Bataillon (canadien-français)', nom sous lequel il devrait passer à l'histoire » (Gagnon, 1986, p.xi).

¹¹ Aux années 60 et 70, les études de la première vague ont essayé « d'établir des corrélations entre des phénomènes linguistiques (appelés variantes) et des facteurs socio-démographiques (aussi appelés variantes : sexe, âge, origine géographique, classe sociale, origine ethnique, etc.). Cette première vague a été suivie d'une deuxième, qui recourt à des méthodes ethnographiques appliquées à l'analyse de catégories micro-sociales dans le but de comprendre les configurations de ces mêmes catégories à un niveau macro-social » (Paternostro, 2014, p.46, note de bas de page 1).

¹² Nous avons proposé certaines pistes de recherches dans le domaine de l'analyse discursive à la section 5.4.

même d'analyser comment les traces de la variation linguistique dans la correspondance de Joseph lui permet de marquer son appartenance à une communauté particulière – le Bas-Saint-Laurent – de façon consciente et inconsciente.

C'est que dans la troisième vague, la variation linguistique est décrite « comme une ressource pour la construction de significations sociales qui ne reflètent pas forcément les catégories précédemment établies, mais qui contribuent à les construire » (Paternostro, 2014, p.46, note de bas de page 1). « *Indexicality* » et « *enregisterment* » sont deux concepts qui se trouvent à la base des recherches de la troisième vague (Clark, 2013, p.4). Clark explique qu'il existe trois classes d'indexicalité : l'indexicalité de premier, de deuxième, et du troisième ordre (2013, p.4). L'indexicalité de premier ordre fait référence à la façon dont une variante régionale est corrélée à une région ou un lieu (2013, p.5). Normalement, les personnes comme Joseph faisant partie de groupes sociaux fixes et denses¹³ ne sont pas conscientes de cette indexicalité, car tout le monde dans leur réseau social parle à peu près de la même manière (2013, p.5) (cf. section 3.1).

L'indexicalité de premier ordre devient l'indexicalité de deuxième ordre dès que les locuteurs en dehors d'un réseau social donné commencent à 'marquer' une variable linguistique par rapport à une identité sociodémographique spécifique (la région ou la classe sociale, par exemple) (2013, p.5). Dans le chapitre 3 et 4, nous verrons plusieurs exemples de traits linguistiques typiques des variétés du français laurentien, 'marqués' par les grammairiens. Lorsque les locuteurs internes au réseau social démontrent une conscience de la variable marquée, nous avons affaire à l'indexicalité de troisième ordre (2013, p.5). Les formes enregistrées, par extension, sont tirées d'une banque de variables très 'marquées', utilisées de façon consciente « to perform local identity, often in comic, mocking, ironic or semiserious ways » (2013, p.5). Malgré son statut

¹³ Cf. section 1.3.2 pour plus de détails sur les réseaux sociaux en sociolinguistique.

mécanuqué, nous verrons à la section 3.1.2 que Joseph possédait une certaine conscience métalinguistique, car il utilise des formes enregistrées dans sa correspondance.

Cela dit, ce n'est pas que toute variation linguistique soit contrôlée de façon consciente, ni que toute variation soit socialement significative, mais plutôt que toute variation a le potentiel de l'être (Eckert, 2005, p.30). C'est par le biais d'interactions régulières que les individus comme Joseph dans une communauté de pratique comme le 22^e Bataillon se construisent des catégories – des conventions, des pratiques langagières et des perspectives identitaires communes qui se distinguent de celles partagées par des individus ou sociétés ne faisant pas partie de ce groupe (Eckert, 2005, p.16). Mais pour comprendre la performance d'un scripteur comme Joseph, produit dans un contexte historique particulier, il faut d'abord admettre le *principe de l'uniformitarisme*¹⁴, qui est clé en sociolinguistique historique. Ce principe suppose que les fondements et les mécanismes de la variation et du changement linguistique sont les mêmes, et applicable à tout moment dans l'histoire (Auer et coll., 2015, p.4). Il nous permet d'appliquer certaines méthodes et théories de la sociolinguistique moderne à l'étude de la correspondance du caporal Kaeble.

Cependant, les facteurs extralinguistiques contraignants la variation dans les langues modernes ne peuvent pas simplement être appliquées à toute société ni à toute époque (Auer et coll., 2015, p.5). Les concepts utilisés dans les études de communautés occidentales modernes telles que l'alphabétisation, le sexe, les normes, les standards, la classe sociale et les réseaux sociaux ne sont pas forcément applicables tel quel dans les études de corpus historiques (Bergs, 2012, p.96). Afin d'éviter l'anachronisme lors de l'étude des ego-documents historiques, nous devons reconstruire le contexte social spécifique dans lequel nos données ont été produites. En d'autres mots, nous devons transcender « the mere application of modern-day sociolinguistic

¹⁴ Le principe de l'uniformitarisme est originaire des sciences naturelles comme la géologie. Il est décrit par Labov (1972, p.275) « as the kind of idea that 'the forces operating to produce linguistic change today are of the same kind and order of magnitude as those which operated five or ten thousand years ago » (Auer et coll., 2015, p.4).

methods and questions to historical settings: part of the endeavor lies exactly in finding out how different the past was » (Auer et coll., 2015, p.5). Cette problématique est centrale à la sociolinguistique historique et la distingue de tous les autres sous-champs de la sociolinguistique (Auer et coll., 2015, p.5). Ainsi nous avons examiné le réseau social du caporal Kaeble et la période dans laquelle il a vécu comme objets d'analyse en soi (cf. les sections 1.4.2 ; 1.5 ; 3.1). Cela nous permet de mieux comprendre les traces de l'oral dans notre corpus et conséquemment nous aide à justifier l'importance d'étudier les voix de scripteurs mécanuqués afin de diversifier l'hégémonie narrative du français « légitime ».

1.3.2. Les réseaux sociaux

Selon Frenette (2006), la profession des scripteurs (p.2) ; l'éducation ou l'alphabétisation des scripteurs (p.9) ; leur emplacement géographique (p.9) ; les réseaux sociaux (ou épistolaires) des scripteurs (p.12) ; les relations floues entre l'oral et l'écrit, le public et le privé (p.12) ; le contact linguistique et la variation temporelle (Frenette et coll., 2006, p.11) sont tous des points communs qui attirent l'attention des chercheurs en histoire de la migration. Ce sont aussi des points d'intérêts pertinents à notre étude des ego-documents du caporal Kaeble. L'étude de réseaux sociaux en particulier connaît un très grand succès en sociolinguistique historique, car elle permet au chercheur de reconstituer le contexte dans lequel ont vécu les sujets scripteurs comme Joseph. La reconstitution du contexte historique derrière la production de données nous offre une façon de répondre à cette question intégrale de la sociolinguistique historique soulevée par Auer, Peersman, Pickl, Rutten et Vosters : jusqu'à quel point le passé était-il différent du présent (2015, p.5) ?

En menant une analyse de facteurs linguistiques, sociaux et temporels particuliers à un réseau social donné tel que le 22^e Bataillon entre 1916 et 1918, ou le Sayabec au tournant du XX^e siècle, nous pouvons illustrer si les liens sociaux entre Joseph et ses contacts étaient unis ou distants ; la densité des liens ; la situation des locuteurs les uns par rapport aux autres et surtout

par rapport au locuteur central (Conde-Silvestre, 2012, p.335), Joseph. Selon Nevalainen, ces liens peuvent décrire « a person's potential exposure to linguistic and other social influences emanating from outside their own environment » (2015, p.248). Les réseaux sociaux faibles tendent à promouvoir la variation linguistique, surtout par rapport au processus d'*accommodation*¹⁵ qui dans le long terme peut mener à la diffusion et au changement linguistique (2015, p.249). En revanche les réseaux denses et multiplexes sont plutôt aptes à imposer « linguistic norms on its members and to promote language maintenance » (2000, p.255). Établir le réseau social de Joseph nous permet de comprendre la variation linguistique au niveau idiolectal, ainsi qu'au niveau communautaire, tout en évitant le piège de l'anachronisme (cf. section 3.1). Cela nous permet également d'ajouter la voix du caporal à d'autres narratifs de l'historiographie du français.

1.4. L'étude de la correspondance

Comme nous l'avons vu dans la section 1.3.2, la sociolinguistique historique est créée à partir d'un croisement de disciplines. Notre sujet s'appuie sur différents champs d'études, notamment la sociolinguistique variationniste et l'histoire de la migration. Dans la section 1.4.1, nous allons présenter la relation entre l'oral et l'écrit, qui doit être considérée dans une étude de la correspondance d'un scripteur mécanuqué comme Joseph. Dans la section 1.4.2, nous allons discuter des circonstances particulières qui pouvaient influencer la production de la correspondance en temps de guerre.

1.4.1. De l'oral et de l'écrit

Selon Blanche-Benveniste et Jeanjean (1986), l'étude de la relation entre la langue parlée et écrite est « un domaine où foisonnent les malentendus, les préjugés et les mythes » (p.1). C'est

¹⁵ Dans la terminologie sociolinguistique, l'*accommodation* « fait référence à la tentative des locuteurs d'adapter leurs habitudes linguistiques à celles de leurs interlocuteurs, en particulier en adoptant certaines attitudes ou caractéristiques de leur comportement » (Albrespit et Lacassin-Lagoïn, 2017, para.4). L'*accommodation* à long terme au niveau de l'individu est nécessaire afin d'assurer le changement linguistique (Nevalainen, 2015, p.249).

le travail du chercheur de se débarrasser de ces mythes (p.11). Comme l'explique Branca-Rosoff et Schneider (1994), ce serait faux d'« identifier sommairement toutes les formes 'fautives' à de l'oral » (p.25), « comme si le choix d'un registre d'énonciation surveillé devait empêcher des écarts » (p.28). En effet, bien que plusieurs ont « donné à ce français parlé un rôle conservateur ou un rôle novateur, selon le cas » (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1986, p.29), il a été démontré que « la plupart des formes grammaticales de 'français parlé' incriminées [...] ont coexisté pendant des siècles avec les formes normatives¹⁶ d'aujourd'hui » (Blanche-Benveniste et Jeanjean, 1986, p.37). Ceci implique que les ego-documents de scripteurs mécanoqués comme Joseph peuvent contenir des traces de variantes linguistiques qui coexistent depuis des siècles (cf. section 1.6) et conséquemment qui méritent d'être analysés de façon à la fois historique et linguistique.

En plus des mythes et des préjugés, les termes *parlé*, *écrit*, *oralité*¹⁷ et *oral*, sont employés de façon polyphonique et peuvent engendrer la confusion. Pour Kerbrat-Orecchioni, qui travaille surtout dans le domaine de la linguistique énonciative et discursive, la distinction parlée/écrite signale une « différence de *canal* et de *matériau sémiotique* (en gros : phonique vs graphique », alors que la relation orale/*scripturale* renvoie aux différentes variétés de l'oral qui existent sur un continuum (2005, p.29). Nous avons gardé cette même distinction dans le cadre de notre étude. Elspas appelle cette relation la *conception linguistique*, car la langue peut être sur un continuum entre *conceptuellement oral* ou *conceptuellement littéraire* (2015, p.38).

Inspiré par les travaux de Koch et Osterreicher (1994, 1985), la conception linguistique est modulée par rapport à une combinaison de paramètres communicatifs, tels que le degré de familiarité et le degré de coopération entre le scripteur et le destinataire (Elspas, 2015, p.38). Il y a, selon Elspas, deux séries de paramètres communicatifs : la langue de l'immédiat communicatif

¹⁶ Nous avons indiqué dans la section 1.2.3 que le mot norme est employé de façon polyphonique dans les études linguistiques. Ici, Blanche-Benveniste et Jeanjean utilise le terme « formes normatives » dans un sens prescriptif.

¹⁷ Étant donné l'ambiguïté de la définition de ce mot dans les études non africanistes, nous allons éviter de l'utiliser dans le cadre de nos propres analyses. Nous maintenons plutôt la distinction orale/scripturale et parlée/écrite.

et la langue de distance¹⁸. Les lettres intimes de scribes mécanisés comme Joseph sont souvent conceptuellement orales et caractérisées par des paramètres communicatifs prototypiques de la langue de l'immédiat. En plus, la distance temporelle entre l'événement de la parole et le processus de témoignage est souvent immédiate, et la réalité de chaque événement de la parole est hypothétique et unique. Ainsi, Elspas classe ce genre de texte comme de l'oralité écrite¹⁹; les lettres intimes « are not only functionally, but also linguistically similar to the grammar of a spoken dialogue in a 'language of immediacy' setting » (2015, p.39).

Remarquons que l'existence d'un continuum entre l'oral et le scriptural ne signifie pas que les lettres historiques soient des représentations biunivoques de la langue parlée (Elspas, 2012a, p.46). Par exemple, dans les variétés de français laurentien, les différentes allophones de /r/ n'ont qu'un graphème équivalent : <r>. Peu importe, les ego-documents sont tout de même utiles à l'étude historique du changement et la variation linguistique (Elspas, 2015, p.39), car les documents conceptuellement oraux (comme la correspondance de Joseph) ayant plusieurs traits de l'immédiat communicatif sont plus disposés que d'autres à permettre au chercheur de repérer des reflets de la langue parlée. Bien que Kerbrat-Orecchioni explique que le discours écrit s'élabore progressivement – « on peut prendre son temps [...], on peut aussi généralement effacer la rature, et substituer au brouillon la version corrigée, alors que c'est le brouillon qui est délivré à autrui dans le discours oral » (2005, p.30) – il faut souligner que ce constat ne s'applique pas dans toutes les circonstances, comme nous verrons dans la section 1.4.2. Notamment en contexte de guerre, le manque de matériel, de temps et les conditions environnementales entre autres pouvaient parfois

¹⁸ Selon Elspas (2015, p.39), la langue de l'immédiat communicatif et la langue de distance se distinguent au niveau du degré de : la présence ou absence de dialogue ; la familiarité des partenaires ; l'interaction (face à face ou séparé par rapport au distance/temps) ; l'intimité situationnelle ; la spontanéité ; l'engagement ; la coopération des partenaires ; la subjectivité ; le développement des sujets.

¹⁹ Il nous semble évident que la définition de « orality » tel que l'utilise Elspas ne coïncide pas avec celle des africanistes, mais Elspas ne présente pas les distinctions de ce mot par rapport à son usage du terme oral. De même chez Branca-Rosoff et Schneider (1994, p.22) et Otero (2006, p.42).

empêcher un scripteur comme Joseph de produire des lettres soignées, écrites progressivement avec tout « son temps ». Ainsi la voix de ce jeune scripteur ne devrait pas être exclut des discours de guerre et de changement/variation linguistique.

1.4.2. La correspondance en temps de guerre

En 1917, les soldats britanniques envoyaient entre 1 et 2 millions de lettres et de cartes postales par jour (Hanna, 2015, « Introduction », para. 2) et la poste était livrée quotidiennement (« Garder le moral », s.d., « Des douceurs du pays », para. 1). Les Canadiens comme Joseph pouvaient donc maintenir un contact assez régulier avec les leurs pendant la guerre. Cependant, la censure et l'autocensure pouvaient nuire à la communication entre les scripteurs et leurs récipiendaires à des degrés variables, car la censure canadienne et britannique était très stricte. « Les lettres des soldats dans les tranchées étaient censurées par leurs officiers et souvent par différents postes de commandement derrière les lignes » (« Garder le moral », s.d., ‘Des douceurs du pays’, para. 1). Chaque jour, jusqu’à 375,000 lettres (environ 4 tonnes) ont été censurées par les forces britanniques (RMR Foundation, 2015, « The delivery process », para. 2)²⁰.

Dans les forces britanniques et celles des dominions comme le Canada, les officiers subalternes trouvaient la tâche pénible ; leurs hommes se sentaient insultés (Hanna, 2015, « Learning to Write Letters », para. 12). Les scripteurs comme Joseph étaient donc sans doute conscients de la présence de tierce(s) personne(s) dans leurs interactions avec leurs proches. Ces tierces personnes pouvaient témoigner dans la correspondance de ces derniers, mais aussi changer et effacer les énoncés selon leur goût. Les soldats avaient alors l’habitude de s’autocensurer, de n’écrire parfois que des banalités (Hanna, 2015, « Postcards, Parcels, and Family Correspondance », para. 13). Cela leur permettait d’éviter un désaccord avec les officiers, et au

²⁰ Cf. l’appendice F pour un exemple d’une enveloppe avec le tampon de censure.

moins exercer un certain niveau de contrôle sur leurs énoncés, même si ce n'était que pour parfois mentir « dans le but de rassurer la/le destinataire sur sa condition » (Housiel, 2008, p.2).

La censure militaire et l'autocensure pouvaient donc avoir un effet sur la correspondance de soldats comme Joseph, car ils étaient sous l'influence de facteurs qui n'existaient pas ou qui étaient moins importants en temps de paix. Par exemple, les soldats faisaient souvent « le recours aux diverses stratégies discursives que constituent les syllogismes, les métaphores, les comparaisons, les exemples, l'implicite, le non-dit, etc. » (Housiel, 2008, p.2). Plus que jamais, ils devaient aussi garder à l'esprit que leurs lettres pouvaient ne jamais arriver à leur destinataire, ou que leurs lettres soient retouchées pour des raisons de censure militaire. Cela dit, la censure et l'autocensure ne rendent pas les lettres de guerre sans mérite historique et linguistique. Malgré ces facteurs, les soldats ont tout de même laissé des traces de leurs vies quotidiennes – et de leurs voix – comme en témoignent les lettres de Joseph. Analyser les traces de l'oral dans les ego-documents est une façon de ranimer ces voix. La correspondance de guerre, « when read in its entirety, is extraordinarily revealing not only for what it said about the war, but also for what it tells us about how combatants remained connected psychologically and emotionally to the families they had left at home » (Hanna, 2015, « Introduction », para. 4). Cent ans plus tard, leurs voix restent vives.

1.5. Un parcours historique

Comme nous l'avons vu dans les sections 1.3 et 1.4, il est important de comprendre les conditions derrière la production des sources de données historiques comme les ego-documents de Joseph Kaebler. Par exemple, la vie militaire, le système scolaire et le mouvement de populations sont des facteurs qui auraient pu influencer la production des lettres d'un combattant canadien-français né au Québec à la fin du XIX^e siècle. Ce sont des facteurs qui nous permettent de contextualiser les traces de l'oral repérés dans la correspondance de Joseph et comprendre sa performance par rapport à d'autres membres de ses diverses communautés de pratiques (cf.

chapitre 3 et 4). Nous sommes limitées dans le cadre de cette étude à ne faire qu'un survol des aspects les plus essentiels de ces conditions historiques. Cette section présente une esquisse du développement du français au Canada ; l'histoire de Sayabec ; le rôle de l'éducation au Québec au tournant du XX^e siècle, et les caractéristiques du 22^e Bataillon canadien-français.

1.5.1. Le développement du français au Canada et en France

Les premiers Français arrivés en Nouvelle-France étaient majoritairement originaires du

nord de la Loire. C'est cependant la région de l'Ouest (Poitou-Charentes) qui fournit le plus de pionniers ; suivie de la Normandie (Perche inclus) et de la région parisienne. Si la majorité des hommes sont des ruraux, les femmes, par contre, sont à plus de 50% d'origine citadine : [elles] arrivent principalement de Paris (Bates, 1989, p.161).

Le français laurentien, issu de ces colons, est « parlé à l'origine le long du Saint Laurent » et s'est ensuite répandu à travers le Canada et certaines régions des États-Unis (Côté, 2005, p.5).

Bien qu'aujourd'hui il est souvent « vilipendé [...] aux XVII^e et XVIII^e siècles, cet accent faisait florès auprès des Français et des étrangers » (Gendron, 2007, p.3), car Paris et Québec partageaient en commun « la variation phonétique persistante, l'uniformité sociale de l'accent, l'élocution non corrigée de la langue commune et le mode d'articulation » (Gendron, 2007, p.30). Cependant, après la Conquête de 1760, la Révolution française a provoqué des changements politiques et linguistiques, surtout à Paris. Le Canada était coupé de ces événements, séparé de la mère patrie par les guerres en Europe jusqu'à 1815. Par la suite, la prononciation bourgeoise qui a triomphé en France pendant la Restauration est devenue le standard auquel tout autre modèle du français était comparé. Les écoliers québécois comme Joseph étaient aussi tenus à ce modèle de la mère-patrie ; un grand nombre de manuels scolaires publiés à la deuxième moitié du XIX^e siècle par les frères des écoles chrétiennes étaient des « réimpressions intégrales de manuels de France » (Aubin, 2000, p.3). C'est un « modèle qui impose encore aujourd'hui ses caractéristiques

fondamentales à la prononciation parisienne soignée » (Gendron, 2007, p.226). Cependant, nous verrons à la section 1.6 et aux chapitres 3 et 4 que la performance de Joseph ne reflète pas toujours les normes prescriptives des manuels scolaires et des autorités linguistiques. Souvent elle reflète plutôt les normes d'usage établies par les communautés de pratiques du Bas-Saint-Laurent.

1.5.3. Sayabec au tournant du XX^e siècle

Sayabec et Saint-Moïse, les deux paroisses avoisinantes où la famille Keable a vécu, se situent dans la vallée de la Matapédia, dans l'est du Québec. C'était une région isolée, difficile à traverser et plus ou moins « inconnue et inexploitée jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle » (Lemieux, 1975, p.15). Mais le développement du chemin Matapédia, le chemin de fer l'Intercolonial et de l'industrie forestière ont provoqué l'arrivée des colons de partout dans le Bas-Saint-Laurent, « des vieilles paroisses du comté de Rimouski et de la côte de Matane en descendant (Lemieux, 1975, p.20). C'est lors de cette période de croissance démographique et économique qu'en 1904, Marie Ducas a déménagé de Saint-Moïse²¹ à Sayabec avec ses enfants.

Éloignés des deux pôles politiques et linguistiques de la province, Montréal et Québec, les Sayabécois faisaient partie d'une communauté linguistique isolée. Bien qu'il y eût quelques bilingues, comme en atteste le réseau social de Joseph Kaeble, la majorité était francophone²². Même en 1971, seulement 5,1% des habitants du Bas-Saint-Laurent avaient « une autre langue maternelle que le français. Seules les régions du Saguenay – Lac-Saint-Jean, de la Mauricie – Bois-Francs et de Québec avaient une proportion plus faible » (Bergeron, 1995, p.127). Ceci est important à noter, car il existe une « notion courante » que les « traits distinctifs, souvent même stigmatisés » des variétés de français canadien soient attribuables au « contact massif que ces

²¹ « En 1895, Saint-Moïse est une paroisse qui compte 120 familles [...] », qui possède deux scieries et quatre écoles (Bertrand, 2015, pp. 41-42). Voir l'appendice D pour le statut linguistique du réseau social de la famille Keable.

²² « Le 29 juin 1895 ; convocation des contribuables afin d'adopter la langue française seulement pour les débats et autres affaires du conseil. Unanimité ! » (Gagné et coll., 1994, p.15).

variétés ont subi avec l'anglais depuis la Conquête » (Poplack et St-Amand, 2009, p.511). Mais il est clair que l'influence de l'anglais sur la variété linguistique parlée dans cette communauté isolée au tournant du XX^e siècle a probablement été relativement faible, vu ces constats démographiques et l'état de l'instruction publique à cette époque (cf. section 1.5.4). Dans la section 3.1, nous analyserons donc le statut linguistique du réseau social du caporal Kaeble.

1.5.4. L'éducation primaire au Québec (1901 – 1910)

Selon Fairman, « literacy must be schooled; that is, imparted by purposed activities in schools [which] involves the use of books and methods, which do not originate in a vacuum » (Fairman, 2015, p.61). Au Québec à l'époque où Joseph Kaeble était écolier, le curriculum primaire catholique a été divisé en trois échelons, « soit l'élémentaire (quatre ans), le modèle (deux ans) et l'académique (deux ans) » (Leclerc, 1989, p.68). L'élémentaire a été divisé en grade 1 (trois ans) et grade 2 (un an). Bien que le curriculum fût techniquement le même pour tout étudiant, en réalité les autorités envisageaient deux types de formation : la mécanucation et la grammaducation. Cette devise a été clairement communiquée par le surintendant de l'Instruction publique, Pierre-Claude Boucher de la Bruère : l'instruction des enfants ruraux ne devait pas être « of a nature to cause them to covet banking or commercial positions. On the contrary, their education should be such as will tend to keep them on paternal acres » (1903, p.XIX).

Les attentes : que les enfants soient au moins capables de lire et d'écrire. Pour ceux d'origines modestes – rien de plus. Ainsi les jeunes écoliers, peu importe leur statut socio-économique, suivaient les mêmes débuts. Le cours de français proposait que l'élève soit capable de lire et d'écrire de façon mécanique ; ils apprenaient à lire de façon phonétique : « b = be ; d = de ; j = je ; t = te ; g = gue ; c = que ; etc. » (Magnan et Ahern, 1900, p.v). Ensuite, l'étudiant devait apprendre à copier des phrases et « à épeler par cœur [...] c'est l'acheminement vers les exercices orthographiques, c'est la préparation à *la dictée* » (Magnan et Ahern, 1900, p.viii).

L'organisation des manuels scolaires et du curriculum primaire sous-entend pourquoi les scribes mécanisés comme Joseph, n'ayant jamais terminé leurs études primaires, écrivaient souvent de façon conceptuellement orale. C'est que la mécanisation n'a jamais préparé ces étudiants à écrire autrement. Seulement ceux ayant accès aux échelons modeste et académique avaient le privilège de compléter les parties grammaticales de l'alphabetisation. De même pour les cours d'anglais, censé être obligatoire à partir de la deuxième année du grade 1 (cf. appendice A). Par exemple, dans tout le comté de Matane où se trouve Sayabec, seulement 22 des 3221 (soit 0,68%) élèves francophones dans les écoles du conseil catholique apprenaient l'anglais entre 1908 et 1909 (Superintendent of Public Instruction, 1910a, p.260). À la section 3.1, nous allons détailler le parcours scolaire du caporal Kaebel et analyser le statut d'alphabetisme de son réseau social.

1.5.5. Le 22^e Bataillon canadien-français

Joseph a passé deux ans avec le 22^e Bataillon (canadien-français). Il a vécu une situation linguistique atypique pour un soldat de l'armée canadienne. Créé sous énormes pressions des élites francophones, ce bataillon composé presque entièrement de Canadiens français devait tout de même être intégré avec le reste du CEC qui était dirigé en anglais²³. Conséquemment,

Les Français qui assistèrent au débarquement du bataillon, à Boulogne, en septembre 1915, ne purent cacher leur perplexité devant l'arrivée en sol français d'une troupe anglaise, où les commandements étaient donnés en anglais, mais dont les officiers et les hommes parlaient français. (Gagnon, 1986, p.269)

Peu importe ses politiques linguistiques complexes, Gagnon (1986) explique que le caractère essentiel du 22^e Bataillon a été canadien-français ; « près de 95%, au moins, des membres de l'unité étaient des Canadiens français et [...] plusieurs des autres soldats devaient être bilingues » (p.344). Bien qu'il y eût des soldats anglophones dans le bataillon, ils étaient peu

²³ Ainsi son nom officiel était le '22nd (French-Canadian) Battalion' (Gagnon, 1986, p.XI).

nombreux – environ 8% pour les officiers, « chiffre légèrement supérieur à celui des soldats et des sous-officiers » (p.344). Quant aux soldats francophones, selon leur région d'origine, leur capacité de communiquer en anglais a sans doute été très limitée. Par exemple, les hommes du 189^e bataillon (auquel les soldats sayabécois ont originalement fait partie) étaient jugés « relativement efficaces, mais beaucoup étaient handicapés par leur ignorance de l'anglais et leur intelligence était à peine égale à la moyenne » (« Report of the Annual Inspection, 1916, of the 189th Battalion C.E.F. » cité dans Gagnon, 1986, p.181).

L'incapacité des soldats comme Joseph de communiquer en anglais – surtout ceux originaires des régions rurales comme le Sayabec – n'est pas étonnante vu le petit nombre d'anglophones (cf. section 1.5.3) et l'état de l'instruction publique dans ces régions isolées (cf. sections 1.5.4 et 3.5)²⁴. Ainsi nous pouvons supposer que les soldats appartenant à la communauté de pratique du 22^e Bataillon communiquaient pour la plupart en français entre eux, ainsi qu'avec les soldats et les civils français avec qui ils étaient en contact durant la guerre (quoiqu'ils aient sans doute été obligés de tenter la communication en anglais avec d'autres bataillons ou armées anglophones, ou lorsqu'ils étaient stationnés ou en congé en Angleterre).

1.6. Le français laurentien

« Le français dit 'laurentien' est issu du français parlé par les colons dans la vallée du Saint-Laurent au 17^e siècle » et comme nous l'avons vu dans la section 1.5.1, « ses origines sont multiples : - les français régionaux de l'ouest et du Centre-Ouest de la France – le français populaire parisien de l'époque – la variété de prestige des élites administratives et cléricales » (Martineau, 2016, para. 1). Nous allons présenter les phénomènes consonantiques, vocaliques et morphosyntaxiques communs au français laurentien, moderne et d'autrefois. Il s'agit ici d'un survol plutôt que d'une étude approfondie, qui n'est pas possible dans le cadre de ce travail. Dans

²⁴ Voir l'appendice D pour le statut linguistique des soldats appartenant aux réseaux sociaux de Joseph.

les chapitres 3 et 4, nous allons analyser les ego-documents du caporal Kaeble par rapport à ces mêmes variables linguistiques, afin de démontrer que : 1) les traces de l'oral illustrent la variation linguistique ; 2) cette variation reflète souvent des tendances linguistiques d'aujourd'hui et d'autrefois, et présente les caractéristiques des variétés du français laurentien.

1.6.1. La phonologie et la phonétique : les traits consonantiques du français laurentien

Les chercheurs ont identifié plusieurs variables consonantiques distinctives chez les locuteurs du français laurentien (dont un certain nombre existent aussi dans d'autres variétés du français), mais ces traits ne sont pas tous répandus de façon équivalente. Il y a par exemple l'assibilation (affrication), l'insertion ou la rétention d'une consonne finale, la vocalisation et la chute de /r/, etc. (Côté, 2005 ; Walker, 1984). Nous avons choisi d'examiner quatre phénomènes consonantiques particulièrement étudiés²⁵, dont : la chute consonantique en position finale ; l'assimilation nasale ; la vélarisation de /ɲ/, et la palatisation consonantique.

1.6.1.1. La chute consonantique en position finale

La chute consonantique, surtout de groupes consonantiques, en position fin de mot/syllabe est typique du français laurentien (Walker, 1984 ; Gadet, 1992 ; Côté, 2005). Elle existe aussi dans d'autres variétés du français. Par exemple, pour le français hexagonal (issu de la France), Gadet a noté que « la simplification porte généralement sur la clôture de la première syllabe d'une suite », comme dans le cas du mot « expliquer » [esplike] (Gadet, 1992, p.41), à l'intérieur des mots polysyllabiques. Cependant, à la différence du français standard²⁶, Walker postule que le français canadien se dirige vers un état où les groupes de consonnes en positions finales ne seront plus permis, avec des exceptions comme les combinaisons liquide-consonne (1984, p.93).

²⁵ Quoiqu'il existe d'autres phénomènes, nous ne pouvons pas traiter tous ces faits dans le cadre de cette étude.

²⁶ Pour Walker, le « français standard » fait référence au français familier parisien, alors que « français canadien » fait référence au français familier montréalais et plus généralement aux traits du français de Québec (1984, p.14). C'est-à-dire que le français canadien de Walker est en fait le français laurentien.

Les groupes consonantiques qui violent le principe de sonorité²⁷ ont plus de chance à être réduits, afin d'éliminer la violation (Côté, 2005, p.62). Conséquemment, la chute de consonnes comme dans les groupes occlusive-liquide (/bl, pl, gl, kl, dl/ et /br, pr, dr, tr, gr, kr/) est commune, comme dans le mot « table » ou « chambre » (Côté, 2005, p.61)²⁸. Même si certains groupes comme la série occlusive-fricative (/ps, ts, ks, dʒ, tʃ/) ne violent pas le principe de sonorité, dans n'importe quelle contrainte phonotactique, le /s/ risque d'être impliqué dans des comportements exceptionnels (Walker, 1984, p.93). De façon générale, les occlusives (et surtout les fricatives) sont plus vulnérables à la réduction que d'autres (Côté, 2005, p.63). Exceptions générales : « une consonne ne tombe jamais lorsqu'elle est précédée de /r/ », et les consonnes nasales et fricatives finales « ne tombent qu'après une autre nasale ou fricative » (Côté, 2005, p.63). Cette tendance semble avoir existé chez Joseph (cf. section 3.2.1.1).

1.6.1.2. L'assimilation nasale des consonnes

L'assimilation nasale (ou la nasalisation) des consonnes est une autre caractéristique du français laurentien (Walker, 1984, p.102). Elle peut être réalisée en différents contextes, mais celui qui nous intéresse est la nasalisation des occlusives orales voisées ; dans certains contextes, une consonne occlusive orale voisée est réalisée comme une consonne nasale correspondante : /b-m, d-n, g-ŋ/ (Walker, 1984, p.96). Il y a deux contextes en particulier qui provoquent ce phénomène : 1) la consonne est précédée d'une voyelle nasale et suivie d'une obstruante (Côté, 2005, p.56) ; 2) la consonne se trouve en position fin de mot (Côté, 2005, p.56). Pour le français laurentien, Côté cite les exemples suivants : « bande » [bã̃n], « bombe » [bõ̃m], « grande ville » [grã̃nvil], et « Languedoc » [lã̃ŋdɔk] (2005, p.56). Selon Walker, bien que ce trait existe dans le français parisien, il est très étendu (quoique toujours variable) dans le français laurentien (1984, p.96).

²⁷ « Le niveau de sonorité ne doit pas s'élever du noyau vers les frontières de la syllabe » (Côté, 2005, p.61).

²⁸ Cf. Côté (2005, p.61) pour la liste complète des groupes consonantiques possibles en fin de mot.

Par ailleurs, Walker remarque que [ŋ] – qui se trouve surtout dans les emprunts de l’anglais tels que « parking » – ne fait pas partie de l’inventaire phonémique du français hexagonal (1984, p.97). Mais sa présence dans les différentes variétés de français par moyen d’assimilation, en plus de sa présence « naturelle » dans les séries /b-m, d-n, g-ŋ/, indiquent qu’un nouveau phonème pourrait être éventuellement reconnu, même par le français hexagonal (1984, pp.97-98). Cependant il faut se demander si ce phénomène existait déjà au tournant du XX^e siècle ; nous avons trouvé que chez Joseph, ce phénomène ne faisait peut-être pas partie de son idiolecte (cf. section 3.2.1.2).

1.6.1.3. La vélarisation de /ɲ/ en position fin de syllabe

Aujourd’hui, la consonne palatale nasale /ɲ/ subit plusieurs pressions environnementales dans le français laurentien, qui fait en sorte qu’elle soit réalisée de façons variables (Walker, 1984, p.98). La vélarisation de /ɲ/ en [ŋ] en fin de syllabe est une des réalisations possibles, phénomène reconnu dans le contexte fin de syllabe (Côté, 2005, P.58). Par exemple, dans le mot « cogne », /ɲ/ se vélarise en [ŋ] puisqu’elle se trouve en fin de syllabe (Côté, 2005, p.58). Selon Walker, la vélarisation est même obligatoire dans ce contexte (1984, p.98), quoique d’autres chercheurs présentent ce fait comme phénomène variable (Bigot et Papen, s. d.). Obligatoire ou non, il est clair que la vélarisation de /ɲ/ est tout de même une caractéristique reconnue du français laurentien moderne. Elle renforce l’hypothèse de Walker que [ŋ] pourrait un jour faire partie du système consonantique français laurentien et même standard (1984, p.98) (cf. section 1.6.1.2). Cependant nous verrons à la section 3.2.1.3 que ce phénomène est peut-être un changement récent.

1.6.1.4. La palatalisation

Dans le français laurentien moderne, « devant une voyelle antérieure, les consonnes [t], [d] et [k], [g] tendent à se palataliser [...] avec des degrés très divers. Ainsi, on peut entendre [gjøɛl] et même [dzjøɛl] pour *guele* [gjøɛl] » (Léon et Bhatt, 2005, p.301). Ce phénomène existait déjà « dans

le parler populaire de l'Île de France au XVII^e siècle [...] aussi dans divers patois, notamment dans le Nord-Ouest, dans l'Ouest et le Centre » (Juneau, 1972, p.131). Bien qu'elle soit aujourd'hui un phénomène stigmatisé, ce n'était pas toujours le cas :

(sic) Il me reste une observation à vous faire sur ces consonnes gutturales tant fort que foible, c'est que quand elles précèdent u, eu, l'e aigu ou ouvert, ou les équivalent, la prononciation y interpose un i très-bref ; ce qu'on voit dans les mots [...] il piquoit, gai, guerre, quête, Portuguais, qu'on prononce à-peu-pres comme [...] il piquoit, guiai, guierre, quiete, Portuguais, etc. (Roche, 1777, pp.121-122).

Selon le personnage de la marquise dans *Sur l'Orthographe Française* de Roche, la variante non-palatalisée était même « un vice de prononciation » (1777, p.122). Au Canada, plus d'un siècle après la Révolution, la palatalisation était attestée de sorte que la variante 'Canayen' pour « Canadien » a été utilisée explicitement pour « désigner les francophones du Québec » (Joncas, 2009, p.27). En effet, nous l'avons repéré chez Joseph (cf. section. 3.2.1.4).

1.6.2. La phonologie et la phonétique : les traits vocaliques du français laurentien

Il existe un grand nombre de phénomènes vocaliques particuliers chez les locuteurs du français laurentien moderne et/ou d'autrefois. Certains phénomènes sont plus rares ou moins systématiques que d'autres, tel que la syncope (Côté, 2005, p.46), l'épenthèse des voyelles autres que le schwa (Walker, 1984, p.85), etc. Il y a aussi des traits vocaliques qui ont aussi été identifiés dans d'autres variétés du français. Nous avons choisi de présenter un échantillon des phénomènes très courants dans le français laurentien d'aujourd'hui et/ou d'autrefois, tels que : la diphtongaison de /ɛ/ ; l'ouverture de /ɛ/ ; la neutralisation de l'opposition /a/ - /ɑ/ et la fermeture de /ɑ/ ; la dissimilation vocalique, et la fermeture de [o] devant une voyelle haute.

1.6.2.1. Diphtongaison de /ɛ/

D'après plusieurs études phonétiques du français laurentien (et acadien), il existe dans les français du Canada une tendance générale à diphtonguer les voyelles devant une « consonne allongante », surtout devant [R] ou [r] (Gendron, 1966, p.60). Côté identifie cinq réalisations possibles de diphtongaison pour [ɛ] : soit [ɛ^e ɛⁱ a^e a^e aⁱ] (2005, p.32), mais il peut exister d'autres variations intermédiaires comme [ɛj] ou [ej] (Walker, 1984, p.63). Par exemple, Dumas note les variantes suivantes du mot « père » : 'père' ; 'pèere' ; 'paère' ; 'pére' ; 'péere' ; 'pèere' (1987, p.116)²⁹. Selon Côté, les voyelles longues sont obligatoirement diphtonguées en syllabe finale fermée, avec l'exception de [a:], qui ne l'est jamais (2005, p.32). Cependant, elle note que la diphtongaison reste facultative lorsque la voyelle longue est en syllabe non finale (2005, p.32).

La diphtongaison de /ɛ/ n'est pas limitée aux frontières géographiques, ni temporelles. Grâce à l'*Atlas linguistique de la France* (désormais l'ALF)³⁰, Juneau a repéré plusieurs exemples de diphtongaison par « l'ouverture du segment initial (è > aè) » dans les parlers « à l'Ouest du domaine d'oïl, depuis la Normandie jusqu'aux Charentes », surtout dans le Poitou (1972, p.83). Il postule l'existence d'une parenté entre la diphtongaison hexagonale et les variétés de français au Canada et cite plusieurs exemples de diphtongaisons repérées dans les textes québécois depuis le XVIIe siècle, comme la forme 'faère' pour le mot « fer » (1972, p.84). Nous avons aussi trouvé des traces potentielles de diphtongaison chez Joseph (cf. section 3.2.2.1).

1.6.2.2. Ouverture de /ɛ/

Nous avons vu dans la section 1.6.2.1 que la voyelle /ɛ/ a tendance à être diphtonguée dans le français laurentien. /ɛ/ peut aussi s'ouvrir en [ae] et même [a] dans trois contextes particuliers,

²⁹ « À cette différence de prononciation correspond aussi un jugement social différent [...] mais c'est là une autre question » (Dumas, 1987, p.115). La question du jugement social moderne n'est pas forcément un facteur pertinent à notre étude ; afin d'éviter des analyses anachroniques, nous ne pouvons pas imposer ce jugement à notre corpus historique sans mener une étude détaillée par rapport aux écrits conceptuellement oral provenant d'autres communautés de pratiques (ex. une communauté de locuteurs grammaduqués).

³⁰ Cf. section 2.1.6.4 pour plus de détails sur l'ALF.

dont deux nous intéressent : « devant /r/ en syllabe non finale fermée (ex. « merci » [a]) » et « devant /r/ en syllabe finale fermée par une séquence /r/ + consonne (ex. « ferme » [a]) » (Côté, 2005, p.40). Ce sont des traits du français laurentien qui se trouvent même dans les sources historiques (Dumais, 1905 ; Juneau, 1972), comme la correspondance du caporal Kaeble (cf. section 3.2.2.2).

Cependant, Juneau a identifié un contexte qui est très rare dans le français québécois³¹ actuel, mais qui semble avoir existé jusqu'à récemment : l'ouverture de /ɛ/ devant <r>³² non suivi de consonne (1972, p.44). Il cite comme exemple la forme 'farez' pour le mot « ferrer » (1972, p.44). Courant à Paris au XVIII^e siècle, Juneau remarque que ce trait est observé « ça et là à travers la France septentrionale » au tournant du dernier siècle (1972, pp.45-46). Il y a aussi quelques rares traces de cette forme dans le *Glossaire du parler français au Canada* (désormais le GPFC), publié aux années soixante³³. Il y a aussi un dernier contexte intéressant : l'ouverture de /ɛ/ devant une consonne autre que <r>. Juneau remarque que « des prononciations de ce type ne semblent pas avoir été relevées dans les ouvrages sur la prononciation du français québécois » moderne (1972, p.49). Selon Walker, ce contexte est le sujet de beaucoup de discussions théoriques. Il propose que le phonème /ɛ/ peut avoir des allophones entre [ɛ] à [a], alors que /a/ peut varier entre [æ] à [ɑ] - mais que ces allophones ne se produisent pas dans les mêmes contextes : « /ɛ/ goes to [a] in open syllables, while /a/ usually backs in those contexts, (merging with /ɑ/) » (1984, p.75).

³¹ Juneau explique ce qu'il entend par le français québécois : « nous avons utilisé de façon systématique le *Glossaire* [...] l'ouvrage de M. Gendron, *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, qui cependant s'attache avant tout à décrire le parler québécois des milieux cultivés », et sa connaissance de son « parler maternel » (1972, p.4). « Le *Glossaire* » fait référence au GPFC (Cf. section 2.1.6.1 au sujet du GPFC).

³² Puisque les corpus de Juneau sont uniquement textuels, il fait référence aux graphèmes (indiqués par des crochets obliques), plutôt qu'aux phones/phonèmes.

³³ Cf. « derrière » (La société du parler français au Canada, 1968b). Voir la section 2.1.6.1 au sujet des GPFC.

1.6.2.3. Neutralisation de l'opposition /a/ - /ɑ/ et la fermeture de /ɑ/

L'ouverture de /ε/ que nous avons vu dans la section 1.6.2.2 ne s'est pas développé en isolation. Elle fait partie d'un processus phonologique qui s'appelle le *changement en chaîne*. Dans les syllabes finales ouvertes, les voyelles basses /ε a α/ subit une rotation autour de la périphérie du système vocalique dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (Walker, 1984, p.76). Le français laurentien d'aujourd'hui et d'autrefois (cf. section 3.2.2.3) est donc caractérisé par d'autres phénomènes vocaliques qui font partie de ce changement en chaîne :

- 1) la neutralisation de l'opposition /a/ - /ɑ/ en syllabe finale ouverte en faveur de /ɑ/ ;
- 2) la fermeture de /ɑ/.

Il y a trois exceptions :

- 1) la séquence [wa] (« toi », « roi », « fois »), qui s'oppose à la séquence [wɑ] (« mois », « trois », « pois ») ;
- 2) le pronom « la » est prononcé [la] ;
- 3) lorsqu'il y a reduplication comme dans le mot « papa », /a/ est réalisé comme [a].

À part de ces trois cas, dans les syllabes finales ouvertes, /a/ doit être postériorisé et réalisé comme [ɑ], par exemple dans le mot « chat » (Côté, 2005, p.40 ; Walker, 1984, pp.70-71). De façon générale, /a/ peut être réalisée avec des allophones entre [ɑ] jusqu'à [ɔ] (Walker, 1984, p.71). D'ailleurs, en position finale absolue, l'apparence de [ɔ] est obligatoirement un allophone de /ɑ/, car /ɔ/ ne peut jamais apparaître en position finale (Walker, 1984, p.71).

1.6.2.4. Dissimilation vocalique

La dissimilation vocalique est un trait très reconnu du français laurentien que nous avons identifié chez le caporal Kaeble (cf. section 3.2.2.4), un processus « par lequel une voyelle haute peut optionnellement se relâcher en syllabe non finale quand la voyelle dans la syllabe suivante est une voyelle haute tendue » (Côté, 2005, p.45). C'est-à-dire que les voyelles fermées /i, y, u/ se

réalisent comme [ɪ, ʏ, ʊ]. Par exemple, le mot « pipi » est réalisé comme [pɪpɪ], « crucifix » comme [krʏsɪfɪ], et « toutou » comme [tʊtʊ] (Côté, 2005, p.45). Cependant, dans certains cas, les voyelles haute prétoniques en syllabe ouverte peuvent aussi subir un relâchement, par exemple « bicycle » [bɪsɪk] ou « touriste » [tʊrɪs] (Walker, 1984, p.58). Un phénomène semblable peut même être observé dans des mots comme « bébé » [bœbe] et « bobo » [bɔbo] ; « il ne s'agit donc pas spécifiquement d'une dissimilation de relâchement (qui ne s'applique qu'aux voyelles hautes) mais vraisemblablement d'un processus plus général de dissimilation vocalique ou de relâchement en syllabe non accentuée » (Côté, 2005, p.45).

Dans des cas exceptionnels – lorsque *i* est suivi de *u* – l'assimilation peut faire en sorte qu'un premier relâchement en provoque un autre au sein du même mot :

à condition que le *i* de l'avant-dernière syllabe se change en *é* une fois que le *u* de la dernière s'est lui-même changé en **êu** [...] ce *é* peut encore prendre en surcroît une des caractéristiques de **êu** qu'il ne possède pas lui-même, c'est-à-dire le fait de se prononcer avec les lèvres arrondies (Dumas 1987, p.101).

Quoique rare, c'est ainsi que certains mots comme « habitude » ou « minute » peut subir les changements suivants : « minute prononcé **mineûte** puis **méneûte** puis **meûneûte** » (Dumas, 1987, p.101).

1.6.2.5. Fermeture de [o] devant voyelle haute

La fermeture de [o] devant une voyelle haute est un des phénomènes vocaliques les plus célèbres de l'histoire du français, donc nous ne sommes pas étonnés par sa variabilité dans les ego-documents du caporal Kaeble (cf. section 3.6.2.5). Au XVI^e siècle, il y a eu un grand débat entre les grammairiens français à ce sujet, qui disputaient l'usage variable de [o] et [u] (Lodge, 2013, p.34). Les « ouyistes » étaient en faveur du bel usage de la cour (donc [u]), alors que les « non-ouyistes » revendiquaient la prononciation 'savante', qui était [o]. C'est surtout cette dernière forme

qui a vaincu la guerre des grammairiens suite à la période révolutionnaire. Cependant, dans le français laurentien actuel, l'usage de [u] est toujours très bien attesté. Selon Côté, « [o] peut se prononcer [u] si une voyelle haute apparaît dans la syllabe suivante » comme dans les mots « rôti » [ruti] et « beaucoup » [buku] (2005, p.46). L'exception : un [o] qui est déjà allongé ne peut pas être sujet à la fermeture, par exemple pour le mot « maudit » :

[mo:d^{zi}i]

*[mud^{zi}i] (2005, p.46).

1.6.3. Les traits morphosyntaxiques du français laurentien

Selon Léon et Bhatt, la plupart des variations morphosyntaxiques et morphologiques associées aux variétés de français canadien contemporaines existent dans d'autres variétés de français, même en France (2005, pp.303-304). Cependant, un certain nombre de ces traits sont beaucoup plus étendus dans le français laurentien, par exemple : la chute de la particule négative *ne* ; l'usage des pronoms pluriels non clitiques composés *nous autres/vous autres/eux autres* ; l'alternance des pronoms pluriels clitiques *on* et *nous* ; la variation de la première personne au singulier du présent de l'indicatif de l'auxiliaire « aller ». Nous allons présenter ces quatre traits reconnus, attestés dans des corpus contemporains, ainsi que dans des corpus historiques du français laurentien (Blondeau, 2003 ; Blondeau 2011 ; Martineau, 2009 ; Mougeon et Martineau, 2003 ; Poplack et St-Amand, 2009). Nous allons analyser ces mêmes traits chez Joseph dans le chapitre 4 afin de démontrer que : 1) les ego-documents peuvent contenir des traces de l'oral qui reflètent les tendances d'autres corpus ; 2) la voix des individus mécanuqués comme Joseph peuvent contribuer à la compréhension de l'évolution et la variation linguistique au Canada.

1.6.3.1. Le système pronominal du français laurentien

Le système pronominal du français a subi plusieurs changements au cours des siècles. Par exemple, le français est aujourd'hui classé parmi un groupe de langues romanes qui sont

caractérisées « par la constitution au fil du temps de deux séries pronominales : clitique et non clitique » (Blondeau, 2011, p.54). Dans beaucoup de variétés de français, il existe une opposition phonologique très nette entre ces deux séries pour la plupart des personnes (ex. *je* et *moi*, *tu* et *toi*), mais ce n'est pas le cas pour les première et deuxième personne du pluriel, ni pour la troisième personne du singulier/pluriel au féminin. Cependant, dans le français laurentien, le système pronominal a évolué de sorte qu'il existe maintenant – et depuis quelque temps déjà – une distinction entre les deux séries à toutes les personnes grâce aux pronoms non clitiques composés *nous autres*, *vous autres* et *eux/elles autres* (tableau 1). Nous allons examiner la variation au niveau du système pronominal dans la correspondance du caporal Kaeble à la section 4.1.

Tableau 1

Paradigme des pronoms en français montréalais

Forme	Clitique			Non clitique
	Sujet	Objet		
		Direct	Indirect	
Singulier				
1 ^e personne	je	me	me	moi
2 ^e personne	tu	te	te	toi
3 ^e personne (masculin)	il	le	lui	lui
3 ^e personne (féminin)	elle	le	lui	elle
3 ^e personne (neutre)	ça/c'	le	en	ça
3 ^e personne (indéfini)	on/tu/ils	-	-	soi
Pluriel				Simple/composé
1 ^e personne	nous/on	nous	nous	nous/nous autres
2 ^e personne	vous	vous	vous	nous/vous autres

3 ^e personne (masculin)	ils	les	leur	eux/eux autres
3 ^e personne (féminin)	elles	les	leur	elles ³⁴ /eux autres

Note. Adapté de Blondeau (2011, p.62).

Bien que les grammairiens aient souvent tenté d'expliquer que le contraste entre les deux formes est motivé par des facteurs sémantiques (par exemple pour préciser la pluralité nombreuse de la pluralité restreinte), des études menées auprès de 30 locuteurs en 1971 et 1984 démontrent que ce n'est pas un facteur pertinent (Blondeau, 2011, p.138). En fait au niveau des facteurs linguistiques, Blondeau a établi que pour ce premier contexte variable, seulement l'usage des prépositions semble influencer la production de la forme simple des pronoms non clitique du pluriel. Elle a démontré qu'il existe « une hiérarchie des prépositions selon leur propension à apparaître en compagnie de la variante simple » (2011, p.130). Il semble que les expressions *chez nous*, *chez vous* et *chez eux* sont en fait lexicalisé « et constitueraient des formes figées ». De toutes les prépositions étudiées (*chez*, *entre*, *de*, *à*, *pour*, *avec*, autres³⁵), *chez* est en effet la seule à être catégoriquement associée avec la variante simple (2011, p.131). Nous verrons qu'un certain nombre de ces tendances existent aussi chez le caporal Kaeble (cf. section 4.1.2).

Les facteurs non linguistiques peuvent aussi influencer le choix de variante chez les locuteurs du français laurentien contemporain. Blondeau a identifié une corrélation entre les formes simples, le sexe et la classe sociale, ainsi qu'entre le sujet thématique et le choix de variante (2001, p.463). Par exemple, les sujets thématiques formels comme l'école ou la religion influencent l'usage de la forme simple, alors que les sujets informels tels que la famille influencent la production de la forme composée (2001, p.463). Enfin, Blondeau postule qu'aujourd'hui, « le

³⁴ Remarquons que la neutralisation du genre au pluriel est un processus « abondamment documenté » (Blondeau, 2011, p.64). Nous n'allons pas traiter l'alternance entre *elles* et *eux autres* dans le cadre de cette étude.

³⁵ La catégorie « autres » comporte surtout des « prépositions à valeur spatio-temporelle comme *devant*, *derrière*, *avant*, *après*, *autour de*, *sur*, etc., ou de types restrictifs, comme *malgré* et *sauf* » (Blondeau, 2011, p.130).

modificateur *autres* serait grammaticalisé comme indice de pluralité à l'ensemble des formes du paradigme du pluriel », et que « les syntagmes prépositionnels favorisent le choix de la forme simple davantage que les syntagmes nominaux apparaissent seuls » (2011, p.139). Bien que les formes composées soient toujours condamnées d'un point de vue prescriptif, leur usage est quand même très élevé « au détriment des formes simples *nous, vous, eux* ou *elles* (2011, p.61).

Un deuxième contexte variable dans le système pronominal français est l'usage des pronoms clitiques, que nous allons examiner en détail dans la correspondance du caporal Kaeble à la section 4.1.1. L'usage de « *on* comme pronom clitique pour la première personne du pluriel [+défini] qui alterne avec son rival standard *nous* » démontre « une opposition nette entre le caractère de la conversation ordinaire et l'usage standard typique de la langue écrite ou quasi-écrite » (Blondeau, Tremblay et Drouin, 2014, p.144). Ce phénomène est de plus en plus commun dans plusieurs variétés du français, même en France, mais il est particulièrement étendu dans le français laurentien depuis quelque temps (Blondeau, 2003, p.2).

Dans le français laurentien, il semble que l'usage de *nous* clitique était déjà bien en régression, même au milieu du XIX^e siècle (Blondeau, 2003, p.11). Aujourd'hui, l'usage de *nous* clitique continue à être très restreint à certaines circonstances. Sa production est surtout influencée par le sujet thématique, ainsi que par le niveau d'éducation du locuteur ; plus un sujet est formel et plus un locuteur est éduqué, plus il y a de la chance que la forme *nous* soit réalisée à la place de *on* (Blondeau, 2003, p.11). Blondeau postule que l'association de la forme simple *nous* avec la formalité est en fait une innovation du XX^e siècle (2003, p.12). Peu importe, de façon générale, c'est clair que l'usage de la forme clitique *on* est dominant chez les locuteurs du français laurentien

contemporain et d'autrefois. En fait, la forme *nous* continue à être produite si rarement qu'elle porte aujourd'hui « le statut de la variante d'hyperstyle³⁶ » (Blondeau et coll., 2014, p.145).

1.6.3.2. La chute de la particule négative *ne*

L'usage et l'omission de la particule *ne* dans le français contemporain et d'autrefois a été traité par plusieurs chercheurs à travers les années. Il s'agit

d'un des traits les plus amplement documentés du français [...] La grammaire du français prescrit l'emploi de la particule de négation *ne* pour presque tous les contextes négatifs, mais dans la langue parlée, en particulier au Canada, cette marque est presque toujours absente. On convient généralement que *ne* n'a plus de rôle (linguistique) dans le système de négation du français, même si quelques occurrences persistent (Poplack et St-Amand, 2009, p.533).

Cependant, étant donné « la pénurie de recherches diachroniques systématiques fondées sur des corpus » (Poplack et St-Amand, 2009, p.533), les chercheurs sont loin d'être d'accord sur les origines de la variation de *ne* (Poplack et St-Amand, 2009 ; Ayres-Bennett, 1994).

Selon Poplack et St-Amand, l'élision du *ne* était déjà catégorique (99.9%) au tournant du XX^e siècle dans le français laurentien ; si elle « a atteint un tel niveau dès le milieu du 19^e siècle, son essor a sûrement eu lieu bien avant le tournant des années 1800 » (2009, p.539). Les deux chercheurs expliquent que l'absence ou la présence du *ne* dans leur corpus de sources parlées³⁷ n'a démontré aucune association avec les facteurs linguistiques ou extralinguistiques supposément responsables pour le conditionnement de la variabilité. D'après leurs résultats de recherche, les phrases ayant le *ne* sont « des phrases négatives de tous les jours. Ce genre de choix apparemment

³⁶ Une variable hyperstyle est une variable pour laquelle il y a plus de variation chez un locuteur individuel, au niveau stylistique, qu'à travers les individus de différentes origines sociales (Van Herk, 2012, p.204)

³⁷ Le corpus *Récits du français québécois d'autrefois* est une des rares sources orales du français laurentien d'autrefois. Cf. section 2.1.6.6 pour plus de détails.

aléatoire de variante correspond au portrait d'un élément grammatical déjà disparu du système » (2009, p.535). Un autre résultat intéressant : même la formalité du sujet thématique n'a eu aucune influence sur la présence du *ne* chez les locuteurs nés au XIX^e ou au tournant du XX^e siècle, alors qu'aujourd'hui « sa présence est si saillante qu'une occurrence suffit à elle seule pour véhiculer l'information sociostylistique désirée » (2009, p.538). Nous allons analyser l'usage du *ne* dans les ego-documents de Joseph à la section 4.2.

1.6.3.3. Variation de la première personne de l'auxiliaire aller : vais/vas/m'as

Dans le français classique du XVII^e et du XVIII^e siècle, le verbe « aller » avait deux variantes à la première personne du singulier du présent de l'indicatif : *je vais* et *je vas* (Martineau, 2009, p.133). Cette deuxième variante était déjà stigmatisée par les grammairiens français de la fin du XVII^e siècle (Martineau, 2009, p.133). Pourtant, trois siècles plus tard, elle continue à apparaître dans plusieurs variétés de français, y incluent le français laurentien. Nous l'avons également repéré dans les lettres de Joseph (cf. section 4.3). Aujourd'hui, « l'auxiliaire *aller* à la première personne du présent de l'indicatif exprimant le futur ou l'habituel » peut prendre au moins cinq formes, dont *j'vais*, *j'vas*, *j'm'en vais*, *j'm'en vas* et *m'as* (Mougeon, Bres, Papen et Bigot, 2010, p.132). Il semble qu'aujourd'hui, « la neutralité sociale de *je vas* est une tendance lourde du français parlé laurentien [...] liée à la complémentarité de la distribution sociostylistique de *je vais* et de *m'as* », car *je vas* porte différentes valeurs sociales dépendamment de la marginalisation de *je vas* et *m'as* (Mougeon et coll., 2010, p.176). Cependant, comme nous l'avons vu dans la section 1.4.1, il faut « garder à l'esprit que ce qui vaut pour la langue parlée ne s'applique pas nécessairement » au médium écrit (Mougeon et coll., 2010, p.176), ni à travers le temps. Dans les documents écrits québécois du XIX^e siècle, il paraît que l'usage de *je va*³⁸ a été socialement stratifié plutôt que neutre, car il était « un peu plus fréquent que *je vais* dans les écrits informels

³⁸ Joseph ne met jamais le <s>.

des scripteurs des couches sociales basses » et plus ou moins inexistant « des écrits informels de ‘la haute’ » (Mougeon et Martineau, 2003, p.4).

1.6.4. *Résumé*

Nous avons jusqu’alors résumé un échantillon de phénomènes linguistiques caractéristiques du français laurentien au niveau du système consonantique, vocalique et morphosyntaxique. D’abord, dans la section 1.6.1, nous avons présenté : la chute consonantique en position finale ; l’assimilation nasale ; la vélarisation de /ɲ/, et la palatisation des consonnes. Remarquons qu’il existe d’autres traits consonantiques qui pourraient caractériser le français laurentien, dont l’affrication (Dumais, 1987), la variation de /r/³⁹, etc. que nous n’avons pas discuté, car ce serait un travail trop ambitieux dans le cadre de cette étude.

Ensuite, dans la section 1.6.2 nous avons discuté les traits vocaliques suivants : la fermeture de [o] devant une voyelle haute ; la dissimilation vocalique ; la neutralisation de l’opposition /a/ - /ɑ/ et la fermeture de /ɑ/ ; l’ouverture de /ɛ/, et la diphtongaison de /ɛ/. Ceci n’est pas l’inventaire complet des traits vocaliques, qui est beaucoup plus grand que celui du système consonantique et peut inclure entre autres : l’antériorisation de /ɔ/ (Paradis et Dolbec, 2008a), le remplacement de /œ/ par /ɛ̃/ (Juneau, 1972, p.93), la substitution de /ə/ par /a/ (Rivard, 1928, 2^e éd., p.89 cité dans Gendron, 2007, p.149), etc.

Enfin, dans la section 1.6.3, nous avons brièvement présenté quatre traits morphosyntaxiques caractéristiques du français laurentien actuel et d’autrefois : la chute de la particule négative *ne* ; l’usage des pronoms pluriels non clitiques composés *nous autres/vous autres/eux autres* ; l’alternance des pronoms pluriels clitiques *on* et *nous* ; la variation de l’auxiliaire « aller » à la première personne du singulier du présent de l’indicatif.

³⁹ Il y a plusieurs variantes de /r/, dont [r], [ʀ] et [ʁ] (Paradis et Dolbec, 2008b). Les exemples dans cette étude provenant d’autres sources secondaires sont présentés avec la variante préférée des chercheurs donnés. Par exemple, Côté (2005) et Walker (1984) utilisent la variante [r] alors que Gendron (2007) utilise davantage la variante [ʀ].

Dans les trois cas, nous soulignons qu'il existe d'autres traits caractéristiques du français laurentien et nous ne prétendons pas d'avoir rendu justice à ce sujet très large et complexe. Cela dit, un grand nombre de ces traits particuliers sont attestées dans la correspondance du caporal Kaeble (cf. chapitre 3 et 4). Ainsi nous nous sommes efforcés à présenter un échantillon de ces quelques phénomènes consonantiques, vocaliques et morphosyntaxiques reconnus comme typiques du français laurentien contemporain et d'autrefois, identifiés dans différents types de sources primaires et secondaires à travers les siècles. La présence de la variabilité linguistique dans les ego-documents du caporal justifie l'importance de prendre en compte différentes voix dans l'historiographie de la langue.

1.7. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons fait le survol des études pertinentes à l'analyse des ego-documents de Joseph Kaeble. Nous avons vu l'importance de situer les locuteurs/témoins vis-à-vis leurs réseaux sociaux et les différents processus socioculturels auxquels ils participent, afin de mener une analyse non anachronique de phénomènes linguistiques présents. La sociolinguistique historique nous permet de mettre en valeur la production de scripteurs comme Joseph, des individus jusqu'à récemment négligés par la linguistique et l'historiographie de langues, de pays, d'idéologies et de guerres. Ayant établi les relations parfois ambiguës entre le parlé, l'écrit, l'oral et le scriptural, nous pouvons ranimer la voix de ce scripteur mécanuqué né dans un coin isolé du monde à la fin du XIX^e siècle grâce aux traces de l'oral dans sa correspondance. Notre analyse de la variation linguistique nous permet de redonner la voix au caporal Kaeble dans un contexte contemporain, cent ans après son décès dans un pays qui n'était pas le sien.

CHAPITRE 2 : LE CADRE METHODOLOGIQUE

La sociolinguistique historique présente des défis particuliers. Par exemple, les chercheurs sont pour la plupart limités aux données écrites, avec quelques rares exceptions⁴⁰. Avec de telles données, ce n'est pas toujours évident de juger si le scripteur est la source des énoncés. De plus, comme nous l'avons vu dans la section 1.3.1, le manque d'information concrète peut toujours mener au risque que le chercheur introduit des anachronismes dans ses travaux. Malgré ces complexités, les outils et les méthodes de la sociolinguistique historique peuvent permettre la redécouverte des voix du passé, comme le démontrent les études de Branca-Rosoff et Schneider (1994), Elspas (2015), Klippi (2013), Steuckardt (2014), etc.

Nos sources de données primaires – les lettres de Joseph Kaeble, écrites entre 1916 et 1918 – nous offrent des traces de l'oral dans son écriture, alors que les documents secondaires nous font l'ébauche de sa vie de civil et de soldat. Toutes ces sources de données nous permettent d'analyser la variation linguistique repérée dans ses lettres au niveau de l'orthographe/la phonétique/la phonologie et la morphosyntaxe. Dans ce qui suit, nous allons présenter ces sources de données de façon plus détaillée, décrire le traitement de données, présenter notre méthodologie d'analyse et enfin discuter les limites de notre étude.

2.1. Les données

Cette étude comporte des sources de données primaires et secondaires gratuitement accessibles au grand public. Les documents primaires proviennent principalement du Fonds d'archives de la famille du caporal Joseph Kaeble, que nous avons consulté avec la permission de la famille Keable⁴¹ et du Musée Royal 22^e Régiment⁴². Nous avons également eu accès aux pièces

⁴⁰ Cf. Blondeau, 2003 ; Poplack et St-Amand, 2009 pour des exemples de sources de données parlées.

⁴¹ Les descendants du frère cadet de Joseph, Adrien Neveu-Keable, épellent leur nom *Keable*. Joseph écrivait *Kaeble*.

⁴² À la date de la publication de cette étude, nous sommes limités à la reproduction de seulement deux photocopies du corpus et nous sommes obligés selon les contraintes de notre contrat avec la Famille Keable à détruire nos copies du corpus et nos données brutes.

d'attestation d'enrôlement des soldats de la Grande Guerre grâce aux archives informatisées de la Bibliothèque et Archives Canada. Comme sources secondaires, nous avons consulté les études sociolinguistiques et géolinguistiques, ainsi que des recensements démographiques, des manuels didactiques et des RSQ (Récits du Français Québécois d'autrefois). Les sources secondaires nous permettent de comprendre les réseaux sociaux de la famille Keable, d'esquisser la vie de Joseph afin d'éviter des jugements anachroniques. Ensemble, les données primaires et secondaires sont indispensables à notre compréhension de la langue de Joseph, à nos efforts de rendre justice à sa voix et de présenter un discours alternatif pouvant s'ajouter aux histoires de la langue concentrées jusqu'à présent majoritairement sur les témoignages de personnes élites et/ou grammaduquées.

2.1.1. Sources primaires : Le Fonds d'archives de la famille du caporal Joseph Kaeble

Joseph Kaeble est né à Saint-Moïse, Québec le 5 mai 1892. Il était le fils aîné de Joseph Kaeble, journalier, et Marie Ducas. Marie avait des ancêtres écossais (Bertrand, 2015, p.43), alors que la lignée Kaeble avait des origines allemandes grâce à Thodor Göbel, arrivé au Québec en 1776 (Bertrand, 2015, p.42). Le couple a eu au moins deux autres enfants⁴³, Wilbrod Louis et Marie Ursule, avant la mort de Joseph (le père) le 29 décembre 1900 (Fallu et coll., 1996, p.285). Le 2 août 1904, Marie Ducas épouse Damas Neveu, avec qui elle a eu un dernier enfant, Adrien (Fallu et coll., 1996, p.285). Marie et Damas se séparent bientôt après leur mariage et « peu de temps après son deuxième 'veuvage', madame Marie Keable est venue s'installer à Sayabec » (Fallu et coll., 1996, pp.285-286). La famille « vit dans la pauvreté », car Marie est seule avec ses enfants (Bertrand, 2015, p.44). En 1909, à 17 ans, Joseph quitte l'école des Frères de la Croix de Jésus ; « il semble déjà assumer le rôle de chef de famille » (Bertrand, 2015, p.44). Avant son enrôlement, il travaille à la scierie John Fenderson comme chauffeur-mécanicien.

⁴³ D'après le recensement canadien de 1901, il y avait un quatrième enfant, Marcelle, qui avait un an et demi (Bureau fédéral de la statistique, 1901). Il n'est jamais mentionné dans les documents privés et il n'apparaît pas dans le recensement canadien de 1911 (Bureau fédéral de la statistique, 1911). Nous supposons qu'il est décédé en bas âge.

Les lettres écrites par Joseph pendant la guerre datent du 6 avril 1916 au 19 mai 1918 (cf. l'appendice B pour un exemple). Bien que le Fonds de la Famille Keable comporte plusieurs types de documents, dont six lettres destinées à Joseph, des cartes postales, des photos, etc. notre analyse porte uniquement sur les lettres écrites par Joseph aux destinataires énumérés dans le tableau 2.

Tableau 2

Nombre de lettres envoyées par Joseph entre 1916 et 1918

Destinataire	Lien de parenté	Date de naissance	Âge	Nombre
Marie	Mère	1866	50-52	29
Louis	Frère	1896	20-22	25
Ursule	Sœur	1899	17-19	20
Total	–	–	–	74

Ursule, la sœur de Joseph, a été l'unique Keable⁴⁴ à être au moins partiellement grammaduquée entre 1916 et 1918 ; sa calligraphie propre, son usage de la ponctuation et son style quelquefois littéraire⁴⁵ nous ont menés à cette hypothèse. De son côté, Marie possède également une calligraphie propre. Cependant, l'absence de ponctuation et la quantité de variation orthographique dans ses écrits suggèrent qu'elle a été mécanuquée. Nous n'avons aucune lettre de Louis, mais il a sans doute lui aussi été mécanuqué, puisqu'à 15 ans, il ne fréquentait plus l'école⁴⁶

⁴⁴ Nous n'avons aucune correspondance écrite d'Adrien, ni de données concrètes sur sa scolarité. Il était un enfant pendant la guerre.

⁴⁵ Dans une lettre à Joseph écrite le 3 mai 1918, Ursule fait preuve de sa grammaducation avec l'apostrophe littéraire : *Ah ! paix, paix, quant donc son(n)eras-tu ton hymne de (.) gloire de delivrance (.)*

⁴⁶ Étant donné que Joseph a quitté l'école cette même année, il est possible que les deux frères aient quitté en même temps pour des raisons financières.

(Bureau fédéral de la statistique, 1911). En somme, la famille Keable était essentiellement mécanuquée en français, avec l'exception d'Ursule⁴⁷.

2.1.2. Sources primaires : Les pièces d'attestation d'enrôlement

Les pièces d'attestation d'enrôlement ont été utilisées afin de confirmer l'identité des soldats mentionnés dans le corpus Keable. Ces documents sont disponibles gratuitement sur le site web de la Bibliothèque et Archives Canada. Grâce à ceux-ci, nous avons déterminé le nom complet, l'adresse, l'âge, et les liens de parenté de plusieurs soldats qui ont fait partie du réseau social de la famille Keable (voir l'appendice C). Les signatures des soldats confirment que ces jeunes hommes pouvaient écrire leurs noms, à des degrés variables. Comme expliqué dans la section 1.3.2, c'est précisément le type de renseignement nécessaire pour déterminer la nature des réseaux sociaux du caporal Keable et décrire sa voix.

2.1.3. Sources secondaires : Les recensements fédéraux canadiens et américains

Les recensements fédéraux canadiens de 1901, 1911 et de 1921, ainsi que le recensement fédéral américain de 1910 nous ont fourni des informations au sujet des personnes mentionnées dans notre corpus, les civils aussi bien que les soldats. Nous y avons retrouvé les origines ethniques, les langues couramment parlées, le statut d'alphabétisme et d'autres renseignements concernant les personnes identifiées. Avec ces renseignements, nous pouvons mieux comprendre les réseaux sociaux du caporal Kaeble et juger l'intensité et la durée de ses relations avant et pendant la guerre, nous permettant de contextualiser la variation linguistique dans sa correspondance tel que discuté dans la section 1.3.2.

⁴⁷ Ursule Keable a reçu une lettre en anglais pendant la Deuxième Guerre mondiale, donc elle pouvait peut-être au moins lire l'anglais en tant qu'adulte. Cependant, elle n'a pas été notée bilingue dans les recensements canadiens de 1901, 1911 et 1921. L'historien Michel Litalien, qui est une relation de la famille Keable, ajoute : « à ma connaissance, personne ne parlait l'anglais dans cette famille » (communication personnelle, 27 février 2015).

2.1.4. Sources secondaires : Les manuels scolaires/didactiques

Dans la section 1.3.1, nous avons vu l'importance de découvrir jusqu'à quel point le passé était différent du présent (Auer et coll., 2015, p.5). Étant donné que l'alphabétisation ne s'acquiert pas dans un vide (cf. section 1.2.3.3), nous avons consulté plusieurs manuels scolaires et didactiques qui datent de 1894 à 1907 et qui sont disponibles gratuitement en forme numérique. La plupart des manuels consultés font partie d'un catalogue numérisé par l'Université Laval et l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ces manuels, ainsi que les études d'Aubin (2000, 2005, 2013) au sujet de l'historiographie et l'usage des manuels scolaires québécois, nous aident à : comprendre le rôle de l'instruction publique dans la transmission d'alphabétisation au Québec au tournant du XX^e siècle ; confirmer le statut d'alphabétisation du caporal Kaeble ; déterminer l'état d'alphabétisation de son réseau social (cf. section 3.1).

Puisque les élèves étaient obligés d'acheter leurs manuels scolaires – à l'exception de *Mon premier livre. Lire, écrire, compter* de Magnan et Ahern (Aubin, 2013, p.275) en 1900 – nous pouvons supposer que plusieurs n'avaient pas les moyens de toujours s'acheter de nouveaux livres. Justement, il y a beaucoup de signes que les étudiants apprenaient à partir de vieilles grammaires ou petites collections de textes (surtout des textes religieux) disponibles aux enseignants locaux ; parfois les étudiants devaient même amener des textes écrits de chez eux, afin de les utiliser pour des exercices d'écriture (Elsapas, 2007, p.153). Il est donc probable que les vieux manuels scolaires – approuvés ou non – fussent souvent en circulation parmi les étudiants mécanoqués comme Joseph à l'époque où il était écolier. Certains des manuels que nous avons consultés ont « fait l'objet d'une approbation officielle par le Conseil de l'instruction publique » (Laval, 2016), alors que d'autres, non. D'ailleurs, les RSQ, qui attribuaient des notes aux écoles par rapport à l'usage des manuels approuvés, démontrent que les écoles ne suivaient pas toujours les manuels approuvés (cf. section 3.1).

2.1.5. Sources secondaires : Les rapports du surintendant de l'instruction publique de Québec

Nous avons consulté les RSQ pour les années scolaires : 1900-1901 ; 1901-1902 ; 1908-1909 ; 1909-1910, qui correspondent avec la période de scolarité de Joseph. Ces rapports contiennent des renseignements tels que le nombre d'élèves anglophones et francophones dans une région ; le curriculum scolaire ; les niveaux de cours offerts ; les notes de qualité attribuées aux instituteurs/institutrices et aux écoles ; le taux d'assiduité des élèves ; des commentaires qualitatifs de la part des inspecteurs d'écoles, et ainsi de suite. Comme nous le verrons dans la section 3.1, les RSQ nous permettent d'enquêter sur l'éducation de Joseph, de découvrir jusqu'à quel point les écoles de Sayabec et de Saint-Moïse étaient fidèles au programme provincial. Par conséquent, nous pouvons mieux comprendre l'origine de certains phénomènes linguistiques présents dans sa correspondance, et déterminer à quel point elle nous offre des traces de sa voix.

2.1.6. Sources secondaires : Les études/atlas géolinguistiques et les études sociolinguistiques

Nous avons fait référence à plusieurs études sociolinguistiques et géolinguistiques lors de notre analyse, la plupart d'entre elles ont été citées au chapitre 1. Dans cette section, nous allons décrire un certain nombre de sources secondaires que nous avons consulté parce qu'elles portent sur des corpus parlés de différentes variétés de français d'autrefois. Ces travaux comportent un glossaire, des atlas et des enquêtes géolinguistiques, ainsi que des études sociolinguistiques variationnistes. Ces sources secondaires nous permettent d'analyser la variation linguistique dans les lettres de Joseph par rapport à d'autres locuteurs canadiens-français nés au tournant du XX^e siècle, surtout ceux qui parlent les variétés du français laurentien.

2.1.6.1. Le Glossaire du parler français au Canada

Le GPFC a été publié en 1968 par la Société du parler français au Canada. Malgré son titre, le GPFC porte uniquement sur le français du Québec (Rivard et Geoffrion, 1968, p.VI). Rivard et Geoffrion annonce : « c'est la langue parlée, et parlée par le peuple, que nous étudions dans ce

glossaire ; et nous y relevons seulement ce qui n'a pas été ou n'est plus admis dans la langue académique » (1968, p.VII). Ils avertissent que le GPFC ne contient pas la totalité des mots de la langue parlée – absents, par exemple, sont les termes et les sens qui peuvent se trouver dans d'autres glossaires canadiens standardisant (1968, p.VII). Nous avons consulté ce glossaire, car il comporte plusieurs termes en usage au tournant du siècle identifiés dans les lettres de Joseph.

2.1.6.2. *L'Atlas linguistique de l'Est du Canada*

Selon Bergeron (1995), *L'Atlas linguistique de l'Est du Canada* (désormais l'ALEC) « paru en 1980, est le premier et le plus important ouvrage de description systématique, sur une base géographique, du parler français traditionnel au Québec » (p.2). Cette enquête géolinguistique comporte un sondage de 400 questions, posées auprès de « 1061 personnes au Québec, 73 en Acadie des Provinces maritimes et 56 en Ontario » (p.65). En général, les phénomènes relevés dans l'ALEC ne sont pas particuliers au Québec, mais « représentent d'abord un inventaire du parler traditionnel, très large et très varié » (pp.69-70). Cela dit, l'ALEC constitue tout de même « une banque de données unique et remplie d'informations inédites sur des aspects lexicologiques variés du français populaire au Québec » (p.70).

Les informants de l'ALEC « étaient de même profil socio-économique et culturel et étaient agriculteurs, forestiers, pêcheurs, ouvriers, ménagères... avec un âge moyen de 72 ans et possédant 3 ou 4 années de scolarité au maximum » (p.66). Certains – comme Joseph – étaient originaires de l'est du Québec, « la région la moins urbanisée du Québec » (p.127). Le témoin idéal était né sur place (comme ses parents) et était représentatif de la culture ainsi que du « parler » de son village (p.66). Étant donné la ressemblance du profil sociolinguistique des informants et de Joseph, l'ALEC est une source de données idéale pour analyser la langue de ce soldat dans une vue plus large.

2.1.6.3. Les Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord

Nous avons examiné *Les Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord* (désormais les PFC) parce que les informants partagent le même profil sociolinguistique que Joseph. Cette étude a eu lieu entre 1972 et 1976, sur des locuteurs âgés, avec une moyenne d'âge de 75 ans (Lavoie et coll., 1985b, vol. 1, p.49). Selon Lavoie, Bergeron et Côté, la plupart étaient des hommes qui connaissaient « la vie des ‘chantiers’, la ‘drave’, la pêche et la chasse, la vie de la ferme et les travaux de la terre, la construction, etc. » (1985b, vol. 1, p.49). Les enquêteurs ont cherché des témoins « nés et ayant vécu dans la localité enquêtée ou du moins ayant séjourné une bonne partie de leur vie dans le village ; en un mot, les témoins retenus devaient être représentatifs de la langue parlée dans la localité » (1985b, vol. 1, p.50). Comme l’ALEC et le GPFC, « l’enquête porte essentiellement sur le parler rural d’autrefois » (1985b, vol. 1, p.48).

Bien que les recherches des PFC se limitent aux régions de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord, les données nous sont utiles. Par exemple, « la Côte-Nord a une forte proportion de témoins originaires des Îles-de-la-Madeleine et de la Gaspésie » (Bergeron, 1995, p.69). Les Îles-de-la-Madeleine font partie de la même région que le Sayabec, c’est-à-dire l’est du Québec (Bergeron, 1995, pp.125-126). Le Sayabec est aussi souvent associé à la Gaspésie au niveau touristique, malgré son appartenance officielle au Bas-Saint-Laurent (Bertrand, 2015, p.9, note de bas de page 9). D’ailleurs, les régions examinées dans les PFC, tout comme le Sayabec, partagent en commun leur appartenance à la région des « parlers de l’est » - délimitée de façon relative autour de Québec (à l’encontre de la région des « parlers de l’ouest », ayant comme centre la ville de Montréal) (Dolbec et Ouellon, 1999, p.22).

2.1.6.4. L’Atlas Linguistique de la France

L’Atlas Linguistique de la France, réalisé entre 1897 et 1900 par Jules Gilliéron et Edmond Edmont – et publié entre 1902 et 1910 consiste en un recueil de 1920 cartes (1421 cartes

entières et 449 cartes partielles) permettant d'étudier les variations lexicales gallo-romanes au début du XX^e siècle. (« CartoDialect : Extraction d'informations sémantiques et géographiques à partir des données géolinguistiques », 2016)

Nous avons consulté l'ALF étant donné les liens géographiques, historiques et sociaux entre les variétés du français hexagonal et laurentien, tel que discuté dans les sections 1.5.1 et 1.6. Le système de notation phonétique utilisé dans l'ALF s'appelle l'alphabet Rousselot-Gilliéron. Cette notation a été reprise dans le GPFC, les PFC et l'ALEC, avec aucune ou très peu de modifications ; « elle est employée non seulement dans la plupart des travaux de dialectologie galloromane, mais aussi en général dans les travaux relatifs au franco-canadien » (Gendron, 1966, p.11)⁴⁸. Comme les autres atlas cités, l'ALF nous permet d'analyser la langue de Joseph au niveau communautaire.

2.1.6.5. Les études géolinguistiques

L'étude de Juneau (1972) et ceux publiés par Juneau et Straka (1975) en géolinguistique diachronique démontrent les traces de l'oral dans des sources scripturales historiques provenant du Québec entre le XVII^e et le XIX^e siècle. Elles comportent aussi des théories pouvant expliquer l'origine et/ou l'évolution de ces phénomènes dans l'histoire du français. Nous avons choisi d'examiner ces études, car elles nous permettent d'analyser les traces de l'oral dans la correspondance de Joseph par rapport aux productions d'autres scripteurs. Plusieurs des sources consultées dans Juneau (1972) et Juneau et Straka (1975) sont comparables au corpus Kaeble en termes des paramètres communicatifs prototypiques de la conception linguistique (cf. section 1.4.1) et par le fait qu'elles datent en partie de la même époque.

⁴⁸ Nous n'avons pas reproduit cette notation. Elle peut être consultée dans le GPFC, l'ALEC, les PFC et l'ALF. Cf. section 2.2.3 pour notre méthodologie et protocole de transcription.

2.1.6.6. Les études sociolinguistiques du français québécois d'autrefois

Nous avons examiné plusieurs études sociolinguistiques pour mener notre analyse de la correspondance du caporal Kaeble, mais surtout les études de Poplack et St-Amand (2007, 2009) et de Blondeau (2003, 2011). Les données sur lesquelles se basent ces études proviennent d'un corpus de données parlées, des *Récits du français québécois d'autrefois* (désormais les RFQ), qui se trouve au Laboratoire de sociolinguistique de l'Université d'Ottawa. Les études de Poplack et de St-Amand (2007, 2009) portent sur la variation de la particule négative *ne*. Blondeau (2003, 2011) s'intéresse à la variation des pronoms pluriels clitiques *nous* et *on*, ainsi qu'aux pronoms pluriels non clitiques (*nous* ; *nous autres* ; *vous, vous autres* ; *eux* ; *eux autres*). Nous avons étudié les mêmes variables dans les lettres de Joseph dans le chapitre 4. Si nous avons choisi de nous concentrer sur ces études comme point de comparaison, c'est que les données proviennent de témoins ayant un profil sociolinguistique similaire à Joseph.

Les RFQ ont été enregistrés entre 1942 et 1955 et sont composés de 211 contes folkloriques, légendes et récits de vie, racontés par 54 francophones né(e)s entre 1846 et 1895 [...] pour un total de près d'un demi-million de mots. Cinq régions administratives du Québec sont représentées [...]. Maintenant standardisé et informatisé, le corpus constitue un précieux témoignage du vernaculaire québécois du 19^{ème} siècle. Enregistrements audio (environ 90 heures), transcriptions, concordances. (Poplack, « Matériel de recherche », s.d.)

Les cinq régions représentées dans les RFQ se trouvent autour du Bas-Saint-Laurent. Certains des locuteurs étaient même originaires de la Côte-Nord, comme dans les PFC (cf. section 2.1.6.3). Similairement, les locuteurs âgés des RFQ étaient d'origines modestes et habitaient des régions rurales, parce que les enquêteurs « privilégiaient des fermiers, des bûcherons et des pêcheurs provenant de milieux isolés et ayant peu ou pas de scolarité formelle » (Poplack et St-

Amand, 2009, p.525). Leurs communautés de pratiques étaient donc comparables à celles auxquelles faisait partie Joseph, ainsi que les témoins des PFC (cf. section 2.1.6.3), l'ALEC (cf. section 2.1.6.2) et le GPFC (cf. section 2.1.6.1).

2.2. Traitement de données

Le fonds d'archives est une source idéale pour l'historien. Puisqu'il comporte des données brutes, rassemblées avec le minimum d'interférence par une tierce personne, il permet au chercheur d'étudier des variables linguistiques dans le cadre le plus proche de son contexte de production (Nougaret, 2010, p.190). Dans cette section, nous allons décrire comment nous avons traité les données du Fonds d'archives de la famille du caporal Joseph Kaeble, ainsi que les autres sources de données présentées dans la section 2.1. Nous allons exposer le choix de données ; illustrer quelques difficultés de transcription ; présenter le protocole et la méthodologie de transcription ; décrire notre méthodologie d'analyse et discuter les limites de notre étude.

2.2.1. Choix de données

Le Fonds d'archives de la famille du caporal Joseph Kaeble a été numérisé par l'archiviste Sara Bélanger du Musée Royal 22^e Régiment. Nous avons reçu une copie des documents sur un CD. Nous avons séparé les lettres des autres documents du corpus pour ensuite les cataloguer en fichiers selon la date, le scripteur et le destinataire. Parmi les 85 lettres de Joseph, cinq sont incomplètes, mais cela ne nous a pas empêchés d'analyser leur contenu linguistique. Une lettre est destinée à une personne inconnue et une autre est destinée à toute la famille plutôt qu'à un individu spécifique. 84/85 lettres sont écrites à la main. 2/85 lettres sont identiques au niveau du contenu : une est dactylographiée, alors que l'autre est écrite à la main. Celle écrite à la main date du 8 octobre 1916. La version dactylographiée n'indique que le mois et l'année (octobre 1916), mais le contenu est identique (à part les erreurs de frappe). Il est impossible de déterminer la personne responsable de la version dactylographiée ni laquelle des deux est l'original. Peu importe,

puisqu'elles ont été adressées « chair parant » plutôt qu'à un destinataire spécifique, nous ne les avons pas utilisées pour l'analyse ; nous avons utilisé 74/85 des lettres de Joseph – sélectionnées parce que le destinataire est clairement indiqué (tableau 2).

Comme les autres documents dans le corpus, telles que les cartes postales et les documents administratifs, nous avons réservé la consultation des autres lettres uniquement pour repérer des informations au sujet du réseau social de Joseph et pour des renseignements biographiques. Nous avons classé les lettres destinées à « parant » dans un fichier séparé, parce que nous avons des doutes quant à leur destinataire exact ; nous ignorions au départ de notre enquête que le beau-père de Joseph, Damas Neveu, n'était pas en contact avec la famille. Ce n'est qu'après l'analyse initiale des données choisies que nous avons eu ce renseignement. Nous avons également exclu une lettre de Joseph écrite à un destinataire inconnu, parce qu'au départ de notre enquête nous souhaitions réaliser une analyse statistique des données selon les divers destinataires – un objectif que nous avons délaissé au cours du temps en faveur d'autres objectifs de recherche.

2.2.2. Problèmes de transcription

Une problématique que nous n'avons pas encore abordée est celle de l'édition de texte. Si jusqu'alors la majorité des historiens ont préféré modifier les énoncés des scripteurs, s'intéressant plutôt au « 'contenu' que d'histoire de la langue », le linguiste n'a pas ce luxe ; « rééditer sans explications serait peut-être pire que moderniser, le lecteur risquant de ne pas retrouver la fonction sous-jacente aux pratiques qu'il a sous les yeux » (Branca-Rosoff et Schneider, 1994, p.29). Mais comment transcrire une source brute écrite, dans laquelle « la ponctuation est absente ou en apparence incohérente », où le « découpage en mots peut [...] rendre le texte opaque » (Branca-Rosoff et Schneider, 1994, p.30) ?

Selon Branca-Rosoff et Schneider, il faut rester fidèle à la voix du locuteur, sans imposer des contraintes telles que la ponctuation, au risque de tordre les données (1994, p.33). Cela dit,

nous avons rencontré quelques difficultés de transcription, par exemple, lorsqu'il s'agit de déchiffrer certains graphèmes (voir l'image C pour un exemplaire) :

<o> / <a>

<m> / <n> / <v> / <u> / <r>

<s> / <c>

<d> / <t> / <l>

Ce ne sont que les exemples les plus fréquents d'embrouillage des graphèmes. Aussi, distinguer les accents ne fut pas toujours évident, tant certains ressemblent à des taches d'encre⁴⁹. D'autre part, certaines lettres ont été retouchées par une main inconnue, dans une calligraphie et dans une couleur différente du reste du texte (surtout au niveau des accents, parfois la ponctuation, rarement les consonnes finales).

2.2.3. Méthodologie et protocole de transcription

Tableau 3

Protocole de transcription

Symbole	Description
//	Signale un changement de page.
< >	Indique un ajout sur l'interligne, dans les marges ou à la fin d'un mot.
[sirtoux]	Indique une rature lisible, ici <i>sirtoux</i> .
(X)	Indique une unité de texte, une rature ou une séquence illisible.
(instant)	Indique une interprétation possible, ici <i>instant</i> .
(n/me)	Indique différentes interprétations en ordre de probabilité, ici <i>ne</i> et <i>me</i> .
–	Signale un trait de plume.

⁴⁹ Les soldats utilisaient souvent des codes pour communiquer avec leurs destinataires : « one favored by many soldiers allowed them to reveal their location at the front by placing a dot under a succession of letters » (Hanna, « Postcards, Parcels, and Family Correspondence », 2015, para. 14). Nous n'avons pas tenté de déchiffrer si les taches d'encre et les marques de ponctuation ambiguës sont des codes secrets.

Nous nous sommes inspirés de Branca-Rosoff et Schneider (1994), Branca-Rosoff (1997) et de Blanche-Benveniste et Jeanjean (1987) pour affiner un protocole de transcription (tableau 3) capable de rendre compte de quelques-uns des problèmes soulevés dans la section 2.2.2. Le protocole respecte le manque de paragraphes, la ponctuation telle quelle, les lignes, les accents – présents ou absents – et les traits en fin de ligne. Nous avons utilisé le logiciel NVivo 10 pour transcrire, organiser et analyser les lettres. Nous n’avons pas spécifié si les ajouts étaient à la marge gauche ou droite ni si les surcharges étaient en dessus ou en dessous d’une unité de texte, car ce renseignement ne fournit pas d’information pertinente à notre analyse. Quant aux lettres qui semblent avoir été retouchées, nous avons choisi d’utiliser les extraits pour différentes sections de notre analyse, dépendamment de l’élément qui a été retouché. Par exemple, si nous avions des doutes sur l’authenticité des accents dans une lettre donnée, nous avons préféré ne pas effectuer une analyse orthographique/phonétique/phonologique. Cependant, cela ne nous a pas empêchés de mener une analyse morphosyntaxique, le cas échéant.

Lorsque nous avons cité une occurrence unique d’un phénomène donné dans le corpus Kaeble, nous avons indiqué le destinataire et la date (si possible). Si la date indiquée par le scripteur était erronée par rapport au contenu, nous l’avons noté avec un astérisque (d’ailleurs, ceci ne s’est produit que deux fois). Lorsque nous avons cité plusieurs occurrences d’un phénomène donné, nous avons choisi de simplement noter le nombre d’occurrences et ne pas indiquer leur provenance de façon individuelle, ce qui n’est pas inhabituel des études d’ego-documents en sociolinguistique historique (van der Wal et Rutten, 2013).

Les transcriptions des lettres sont en italiques, alors que les guillemets sont réservés pour l’orthographe standard de ces transcriptions. Ce système, qui est utilisé dans un certain nombre d’études en sociolinguistique historique (Hernandez-Campoy et Conde-Silvestre, 2015) s’applique uniquement lorsque nous faisons référence au contenu des lettres. Sinon, l’usage des guillemets et

des italiques suit les règles stylistiques codifiées par l'APA (American Psychological Association). Quant aux transcriptions des phones et des phonèmes, nous avons utilisé l'Alphabet phonétique internationale (API). Pour des raisons de cohérence, lorsque nous faisons référence aux transcriptions des études géolinguistiques, plutôt que d'utiliser l'alphabet Rousselot-Gilliéron favorisé par ces travaux nous avons choisi quand possible de donner les équivalences en API.

2.3. Méthodologie pour l'analyse

2.3.1. Cadre méthodologique

Comme nous l'avons vu dans la section 1.3.1, il y a trois vagues de la sociolinguistique variationniste qui se distinguent par certains aspects. Par exemple, la méthodologie statistique Varbrul (« variable rule program »), un des outils de mesure le plus utilisé en sociolinguistique ces trente dernières années (Johnson, 2009, p.359) est caractéristique de plusieurs études sociolinguistiques contemporaines, surtout de la deuxième vague. Mais ce n'est pas une méthode toujours convenable pour l'étude de petites banques de données historiques. Cet outil largement usité en linguistique de corpus permet l'analyse statistique que dans les cas où une quantité significative de données est accessible grâce aux systèmes informatiques (Auer et coll., 2015, p.6).

Dans les cas où l'approche statistique n'est pas possible, les sociolinguistes historiques ont tendance à adopter « a token-based approach which simply lists which forms are found, and a slightly broader strategy which examines in addition the social characteristics of the users of these forms » (Ayres-Bennett, 2004, p.12). Cette approche non statistique permet l'analyse de plus petites banques de données, au niveau de communautés de pratiques et même au niveau des locuteurs ou de scripteurs individuels, comme en témoignent plusieurs études récentes (Branca-Rosoff et Schneider, 1994 ; Martineau et Bénéteau, 2010 ; Hickey, 2012 ; Lodge, 2013). Nous avons utilisé cette approche afin de rendre compte de la variation linguistique dans notre corpus.

D'ailleurs, la clé de toute étude sociolinguistique est de cibler une variable donnée, de distinguer « les variantes possibles sous lesquelles elle se présente » et d'examiner « les facteurs potentiels qui permettent d'en expliquer la variation » (Blondeau, 2011, p.30). Ces facteurs peuvent être sociaux (ex. l'âge, sexe, etc.) ou linguistiques (ex. présence d'une consonne nasale). Ils peuvent jouer un rôle important dans la variation et le changement linguistique, par exemple dans les cas de l'*hypercorrection* et l'*insécurité linguistique*. L'insécurité linguistique est un phénomène psychologique plutôt que linguistique, qui se caractérise « par une grande conformité à ce qui est perçu comme la norme linguistique ou le 'langage correct' » (Laberge, 1977, p.236 cité dans Blondeau, 2011, p.20). Cas classique de l'hypercorrection : « speakers of a lower prestige variety, in attempting to adopt features of a higher prestige variety, incorrectly analyse differences between two varieties and overgeneralise on the basis of observed correspondences » (Trudgill 2003, pp.59-60).

D'autres facteurs peuvent influencer la variation et le changement linguistique – notamment le passage du temps. Lorsqu'une étude porte sur une tranche de temps en particulier, « cette tranche synchronique du changement est qualifiée de *temps apparent* par opposition au *temps réel* qui se déroule à travers l'histoire de la communauté. L'analyse du changement en temps apparent rencontre toutefois un certain nombre de limitations » (Moreau, 1997, p.66). Les études en temps apparent risquent d'être influencées par l'effet de la *gradation d'âge*, c'est-à-dire une variable linguistique démontre de la variation au niveau de différentes générations.

C'est que les locuteurs modifient souvent leur comportement linguistique au cours de leurs vies, donc une variable en question peut ne pas forcément être en cours de changement. Elle peut rester stable, mais être utilisée de différentes façons par différentes générations de manière cyclique. Cependant, « le changement chez l'individu et le changement à l'échelle de la communauté ne sont pas mutuellement exclusifs » (Blondeau, 2011, p.26) – un locuteur peut

changer son comportement linguistique vis-à-vis une variable lorsqu'il vieillit, mais cette même variable peut en même temps aussi changer au niveau communautaire pendant la vie du locuteur. Étant donné le peu de ressources et données disponibles au sujet du français laurentien au tournant du XX^e siècle et la taille de notre corpus, nous allons adopter des éléments d'études en temps réel communautaire⁵⁰. Par exemple, comme Juneau (1972), nous allons comparer les données de notre corpus de façon non statistique avec d'autres études ayant une relation avec le français laurentien, mais qui datent de différentes périodes entre le XVII^e et le XX^e siècle (c'est-à-dire les travaux géolinguistiques, sociolinguistiques et les atlas linguistiques décrits dans la section 2.1).

La méthode Henry, utilisée souvent par des historiens de la migration qui étudient les ego-documents comme la correspondance privée (Hanna, 2003 ; Frenette, 2006⁵¹ ; Frenette et coll., 2006 ; Litalien, 2011, Mimeault, 2013) est également utile pour les études en sociolinguistique historique. En couplant « tous les renseignements – tirés de l'état civil, des listes nominatives, des rôles d'impôts, des archives ecclésiastiques, militaires ou notariales – qui se rapportent à une même personne » (Henry, 1972, p.245), nous pouvons « reconstruire les aspects cruciaux de la vie » (Otero, 2006, p.41) du sujet scripteur et créer une esquisse de ses divers réseaux sociaux. Selon Henry, s'il existe parfois des difficultés liées à la « concordance nécessaire entre les données d'état civil [...] et les données de recensement [...] », le chercheur peut surmonter ces obstacles en couplant « des données en provenance de diverses sources, état civil, recensement, dossiers et fichiers d'administrations diverses » (1972, pp.245 – 246) et ainsi de suite.

⁵⁰ Dans le contexte de notre corpus, nous ne sommes pas capables d'effectuer une analyse en temps réel de cohorte, qui vise « à suivre les locuteurs au fil du temps et à voir si le comportement se modifie ». D'ailleurs, cette approche est rare, même en contexte contemporain (Blondeau, 2011, p.25).

⁵¹ « On connaît l'importance de la lettre dans ces mouvements migratoires. Toutefois, la plupart des historiens ont jusqu'ici exploité des sources quantitatives pour reconstruire l'expérience des migrants. Ils ont pu ainsi étudier l'ampleur des vagues migratoires, les itinéraires géographiques et professionnels des migrants, le phénomène de la migration en chaîne, mais n'ont pu pénétrer dans leur univers mental » (Frenette, 2006, p.2). L'histoire de la migration, comme la sociolinguistique, rend légitime l'étude des voix des individus, parmi les études de grande échelle.

Ces informations permettent aux chercheurs d'éviter des anachronismes et de constituer des recherches linguistiques adaptées à une période et à une société particulière, telle que le Québec au tournant du XX^e siècle. Bien que ces sources puissent parfois fournir des informations contradictoires, incorrectes, ou insuffisantes (Otero, 2006, p.44), elles sont néanmoins utiles pour reconstituer des images du passé avec le peu de données qui nous sont disponibles. C'est à partir de ce genre de données que les chercheurs ont par exemple découvert que les petites communautés isolées ayant peu de contact linguistique avec d'autres langues et cultures connaissent moins de changements linguistiques abrupts que celles affectées par des facteurs tels que l'industrialisation, l'immigration et la guerre (Conde-Silvestre, 2012, p.336).

2.3.2. Méthodologie

Nous avons lu les lettres de Joseph au moins trois fois ; d'abord pour nous familiariser avec le corpus entier, ensuite pour organiser les 85 lettres et enfin pour transcrire les 74 lettres choisies pour l'analyse. Au cours de la troisième lecture, nous avons souligné et annoté les unités de textes que nous avons identifiés comme étant des traces de l'oral – c'est-à-dire tout ce qui nous paraissait caractéristique du français laurentien au niveau phonologique/phonétique et morphosyntaxique. Inspirés par d'autres sociolinguistes, nous avons fait le choix de n'examiner qu'un certain nombre de variables présentes dans notre corpus, plutôt que d'analyser la totalité des variables reconnues du français laurentien. Nous avons également noté les noms des personnes mentionnées dans la correspondance de toute la famille Keable. Nous avons effectué une quatrième lecture de ces 74 lettres afin de confirmer la qualité de notre transcription et annotation. Enfin, nous avons compté le nombre d'occurrences des variables ciblées avec le logiciel NVivo 10.

Pour analyser les atlas et les études géolinguistiques/sociolinguistiques, nous avons utilisé leurs index afin de cibler les variables identifiées lors de notre troisième lecture des lettres de Joseph. Puisqu'aucune des études géolinguistiques et les atlas présentés dans la section 2.1 – avec

l'exception de l'ALF – ne sont disponibles en format numérisé, nous avons cherché et compté les occurrences de chaque variable de façon manuelle. Par exemple, nous avons cherché le mot « tabac » dans l'index de chaque étude et atlas pertinent et nous avons manuellement additionné le nombre d'occurrences de chaque variante représentée.

Les recherches effectuées auprès des manuels scolaires et les RSQ étaient plus précises, car la plupart sont numérisés. Nous avons pu ainsi effectuer des recherches avec des mots clés tels que *Sayabec* ou *épistolaire*. Nous avons lu la majorité des manuels scolaires⁵², ainsi que les RSQ qui datent de la deuxième moitié du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Cela nous a aidés à mieux saisir les conditions historiques et sociales du système pédagogique québécois et de comprendre l'état du français laurentien, ainsi que la perspective des didacticiens et des grammairiens au sujet de la variation linguistique à cette époque.

Afin de construire les réseaux sociaux de Joseph, nous avons eu recours à plusieurs types de sources, décrites dans la section 2.1. Ayant la liste de contacts personnels de Joseph grâce à notre troisième lecture du corpus Kaeble, nous avons suivi la méthode Henry (cf. section 2.3.1) en examinant les recensements canadiens de 1901 et 1911. Nous avons également découvert un document, *189th Battalion : Nominal Roll of Officers, Non-commissioned Officers and Men*, une liste de tous les hommes faisant partie du 189^e bataillon jusqu'à la date de sa rédaction en 1917. Avec l'information repérée dans cette liste, nous avons cherché tous les soldats ayant des liens à la famille Keable, Sayabec, le 22^e Bataillon et le 189^e Bataillon dans les dossiers du personnel de la Première Guerre mondiale, publiés sur le site web de la Bibliothèque et Archives Canada.

Au niveau de l'analyse des variables linguistiques, nous nous sommes inspirés de la démarche non statistique décrite par Ayres-Bennett (cf. section 2.3.1). C'est-à-dire que pour chaque variable ciblée, nous avons présenté le nombre d'occurrences, ainsi que les résultats

⁵² Voir l'appendice G pour une liste des manuels consultés et leur statut d'approbation.

d'autres chercheurs et/ou des commentaires qualitatifs par rapport aux facteurs sociaux et historiques pertinents. Cette approche est typique des études en sociolinguistique historique ayant des ego-documents comme source de données (Branca-Rosoff et Schneider, 1994 ; Elspas (2015) ; Klippi (2013) ; Lodge, 2013 ; Martineau et Bénéteau, 2012 ; Steuckardt (2014). Chaque chapitre est terminé avec un résumé nous permettant de contextualiser nos résultats de façon globale.

2.4. Limites de l'étude

2.4.1. Les atlas linguistiques/les études géolinguistiques/les études sociolinguistiques

Dans la section 2.1.6, nous avons introduit des études géolinguistiques, sociolinguistiques et d'atlas linguistiques pertinents à notre étude. Vu l'ampleur de ces travaux, nous avons renoncé à repérer toutes les occurrences et variantes possibles d'une variable donnée. Cela s'explique par le fait qu'une variante ou une variable ciblée peut ne pas être incluse dans l'index d'une étude donnée si elle est classée sous un autre mot/expression. Par exemple le nom « Baptiste » ne fait pas partie de l'index de l'ALEC, mais nous l'avons trouvé sous forme de « Saint-Jean-Baptiste ». Étant donné que la plupart de ces travaux n'existent pas en format numérisé, notre enquête a été limitée par la présence ou l'absence de la variante ciblée dans l'index d'un atlas donné, puisque nous n'avions pas les ressources pour faire le tri complet de ces travaux de façon manuelle pour l'étude présente.

Il est également possible que notre analyse des traces de l'oral dans les lettres de Joseph ne reflète pas toujours les tendances d'autres chercheurs à cause d'une différence de médium ; nous travaillons avec des sources primaires écrites alors que les atlas linguistiques et les RFQ portent sur des sources parlées⁵³. Il faut aussi considérer que les enregistrements ont été pris au XX^e siècle, lorsque les locuteurs nés au XIX^e siècle étaient âgés. Il est donc possible que leur langue ne soit pas un reflet fidèle de l'état du français au tournant du siècle et que les phénomènes reportés soient

⁵³ Voir la section 1.4.1 au sujet des sources parlées et écrites.

influencés par la gradation d'âge ou d'autres facteurs (cf. section 2.3.1). De même, certaines données chez Juneau (1972) et dans les études publiées par Juneau et Straka (1975) proviennent des sources qui datent d'avant le XIX^e siècle ; « 80% des documents consultés sont du XVIII^e siècle, 12% du XVII^e siècle et 8% du XIX^e siècle » (Juneau, 1972, p.2). Finalement, nous devons souligner que la variation linguistique existe à travers le Canada de l'est :

Certaines régions, mieux délimitées géographiquement, plus éloignées des zones fondatrices, posséderont assez tôt une personnalité régionale plus forte et se différencieront linguistiquement. Ces différences linguistiques n'iront jamais très loin, mais elles sont malgré tout suffisamment marquées pour être ressenties à l'extérieur de ces régions. Citons les trois régions suivantes : la Beauce, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, Charlevoix et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Lavoie et coll., 1986, vol. 1, p.7)

Cela implique que les tendances repérées dans les atlas linguistiques, les ouvrages géolinguistiques et les études sociolinguistiques ne sont pas représentatives d'une seule variété de français, mais de plusieurs. Nous ne pouvons pas donc nous attendre à comparer la voix de Joseph à celles d'autres témoins de façon entièrement biunivoque.

2.4.2. Les recensements fédéraux et les papiers d'attestation

Les recensements fédéraux et les papiers d'attestation étaient parfois difficiles à manipuler pour trois raisons principales. D'abord, la plupart ne sont pas numérisés de façon qu'une recherche terminologique peut être menée directement sur l'image scannée d'une page donnée. Ensuite, la base de données de la Bibliothèque et Archives Canada n'est pas encore complète, donc une recherche terminologique n'est pas toujours possible. Finalement, les noms et les dates de naissance des personnes ne sont pas toujours transcrits de la même façon dans chaque document, comme dans le cas du nom Kaeble, orthographiée de plusieurs façons. Il faut aussi considérer la possibilité de l'erreur humaine. Nous avons par exemple remarqué que Louis Keable est noté

bilingue dans le recensement canadien de 1911. Pourtant, selon les recensements canadiens de 1901 et en 1921, il est monolingue. En raison de son âge en 1911 (il avait quinze ans) et le statut monolingue des autres Keable, il est fort probable que le statut ‘bilingue’ peut être attribué à l’erreur humaine. C’est précisément ce type d’erreur dans l’entrée des données qui illustre les difficultés des recherches historiques et par extension les limites de notre étude ; notre reconstruction du réseau social de Joseph dépend de la fiabilité des recensements fédéraux et des papiers d’attestation.

2.4.3. Les manuels scolaires et les RSQ

Joseph a fréquenté l’école pendant une grande partie de sa vie. Nous avons choisi à examiner des manuels scolaires et des RSQ selon leur disponibilité numérique et leur rapport avec sa période de scolarité afin de comprendre les diverses influences sur sa correspondance et sur sa voix. Cependant, nous ne proposons dans aucun cas que Joseph ait utilisé ces manuels exacts, étant donné que nous n’avons pas de documents primaires qui attestent des manuels scolaires spécifiques utilisés par les étudiants des écoles sayabécoises ou de Saint-Moïse. Nous ne pouvons pas non plus juger jusqu’à quel point les RSQ reflètent la réalité quotidienne des écoliers, car les résultats des inspections étaient de nature subjectives. Ainsi ce sont des sources qui nous offrent qu’un aperçu voilé de la vie des étudiants au tournant du XX^e siècle. Finalement, la précision de notre description de la scolarisation du jeune caporal est limitée par le peu de documentation disponible au sujet des écoles de Sayabec et de Saint-Moïse à l’époque où il était écolier.

2.4.4. Le corpus

Un historien de la migration qui a étudié la correspondance d’un scripteur français s’est demandé : « quel est le degré de représentativité de [...] 35 lettres dans l’insaisissable océan des 1 466 425 004 lettres qui traversèrent l’Atlantique vers l’Argentine à cette époque » (Otero, 2006, p.43). C’était une question rhétorique. Certes, nous pouvons bien nous demander quel est le degré

de représentativité de 25 ou 85 ou 1500 lettres dans l'insaisissable océan des 12,5 millions lettres qui quittèrent l'entrepôt britannique à Regent's Park par semaine pendant la Grande Guerre (RMR Foundation, 2015, « The delivery process », para. 2). Mais « loin d'invalider l'histoire qui nous occupe, la brutalité délibérée de la proportion émergente suggère au contraire la profonde inadéquation de la question. En effet, quel que soit le succès obtenu par un chercheur [...] la proportion sera toujours négligeable » (Otero, 2006, p.43). Si le manque de la totalité de la correspondance envoyée et reçue par les participants peut sembler troublant à certains, « les problèmes posés par les lettres ne font qu'exagérer les limites habituelles du travail historique, tout en confirmant sa nature indiciaire et lacunaire » (Otero, 2006, p.43). Impossible de laisser de côté une source de données historiques à cause de sa nature fragmentée. C'est le travail de nous, les chercheurs, de surmonter cette nature avec « l'application de stratégies méthodologiques de type exploratoire » (Otero, 2006, p.43).

Outre cet aspect incontrôlable du corpus historique et les limites imposées par la nature du médium écrit tel que discuté dans la section 1.4.1, nous avons rencontré des limites liées au processus du copiage des documents. La marge droite de quelques lettres n'a pas toujours été bien copiée. Il est donc possible que nous ayons perdu le dernier graphème de quelques lignes. Ceci s'est produit très rarement et nous avons récupéré la plupart de ces graphèmes « perdus » sur la page adjacente s'il s'agissait d'une lettre pliée en deux. Comme nous l'avons expliqué dans notre protocole de transcription (tableau 3, section 2.2.3), nous avons marqué les quelques terminaisons inconnues par un (X).

2.5. Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons examiné diverses sources de données, primaires et secondaires, présenté notre méthodologie d'analyse et établi les limites de notre étude. Nous avons examiné chaque source de donnée individuellement, dans l'ordre suivant : le Fonds d'archives de

la famille du caporal Joseph Kaeble ; les pièces d'attestation d'enrôlement ; les recensements fédéraux canadiens et américains ; les ouvrages patrimoniaux sayabécois ; les rapports du surintendant de l'instruction publique de Québec ; les manuels scolaires/didactiques, et les études/atlas géolinguistiques et sociolinguistiques. Ensuite nous avons soulevé quelques problèmes liés à la transcription de données avant de présenter notre méthodologie et protocole de transcription, tout en résumant les limites de notre recherche. Ainsi cette section nous permet de décrire les outils qui nous ont aidé à mieux comprendre la vie d'un jeune homme canadien-français comme Joseph au tournant du siècle. Plus particulièrement, elle nous permet de saisir comment ce jeune homme s'exprimait en temps de guerre – de mettre en lumière, suivant nos objectifs, la voix du caporal Kaeble par une étude de la variation linguistique dans sa langue.

Dans les chapitres qui suivent, nous allons exposer les résultats de nos découvertes peu à peu. Le chapitre 3 présente notre analyse orthographique des lettres de Joseph et ses rapports avec la phonologie et la phonétique. Le chapitre 4 comporte une analyse morphosyntaxique de ces mêmes lettres. Dans le chapitre 5 nous allons présenter un résumé de nos recherches et ouvrir des pistes de discussion pour des recherches à venir.

CHAPITRE 3 : L'ORTHOGRAPHE/PHONOLOGIE/PHONETIQUE

Dans ce premier chapitre d'analyse, nous nous intéressons à comprendre la mécanucation de Joseph Kaeble, les différents environnements linguistiques auxquels il a été exposé et à décrire les caractéristiques de son écriture en tant qu'écrivain mécanuqué. Ensuite nous allons examiner comment la description de phénomènes orthographiques peut parfois faire entendre la voix du jeune caporal. Bien que l'écriture ne révèle pas tout – par exemple, certains phonèmes n'ont pas d'équivalents en graphèmes standards⁵⁴ – sa correspondance comporte plusieurs traits prototypiques de la langue de l'immédiat communicatif, que nous avons détaillé dans la section 1.4.1⁵⁵. Nous avons identifié plusieurs variables linguistiques qui pourraient représenter des traces de l'oral et qui méritent d'être analysées dans une perspective sociolinguistique historique. Dans l'ensemble, nous avons contextualisé quand possible les phénomènes graphiques repérés dans les lettres de Joseph par rapport à d'autres groupes de locuteurs du français laurentien.

3.1. La mécanucation de Joseph Kaeble

3.1.1. *Les écoles de St-Moïse et de Sayabec (1900 – 1910)*

La réforme scolaire a commencé au Québec autour de 1840 (Willis, 2006, p.86), mais comme nous l'avons vu dans la section 1.5.4 les autorités envisageaient à former deux types d'étudiants – les mécanuqués et les grammaduqués. Ainsi la qualité de l'instruction pouvait varier d'une école à une autre, ou même de région à région. Pour l'année scolaire 1900-1901, 23 enseignantes sans diplômes sont recensés dans le district scolaire auquel faisaient partie les écoles de Sayabec et de Saint-Moïse (Superintendent of Public Instruction, 1902, p.7). Pendant l'année scolaire 1901-1902, les trois écoles de Saint-Moïse ont reçu 37,3/60 points possibles basés sur des critères comme la conformité au curriculum, l'usage des manuels scolaires approuvés, le succès

⁵⁴ Exemple : la graphie ne peut pas nous révéler les différents types de <r>, car il n'y a qu'un graphème pour toute une panoplie de variantes possibles. Cf. section 1.6.4 pour les différentes variantes.

⁵⁵ Cf. section 1.4.1 pour les différents paramètres communicatifs.

obtenu par l'enseignant, etc. (Superintendent of Public Instruction, 1903, p.6). Les deux écoles de Sayabec étaient légèrement meilleures, avec une note de 42/60 (1903, p.6). Ce n'était pas une note inhabituelle ; nous avons calculé la note moyenne accordée aux 33 municipalités sous la direction de l'inspecteur Bégin, responsable du district, et il s'agissait de 39,8/60 (1903, p.6).

Outre la qualité des écoles, des enseignants et du matériel scolaire, l'assiduité des étudiants avait un effet important sur leur capacité d'apprendre. Par exemple, bien que l'âge de scolarité fût de 5 à 16 ans (Superintendent of Public Instruction, 1910a, p.284), en 1909 Joseph était étudiant à l'École des Frères de la Croix de Jésus, alors qu'il avait 17 ans⁵⁶. Malgré son âge avancé en 1909, nous verrons dans la section 3.1.3 que Joseph n'a sans doute jamais atteint le cours modèle. Ce n'était pas atypique. Des 315 étudiants sayabécois faisant partie du système scolaire catholique, seulement 14 participaient au cours modèle pendant cette année scolaire (Superintendent of Public Instruction, 1910a, p.345). Mais même sans avoir terminé ses études, Joseph était l'exception pour son réseau social. Parmi les personnes mentionnées dans le corpus Keable, nous avons identifié le statut scolaire de ceux qui avaient l'âge de fréquenter l'école en 1911. Aucun ne semble avoir continué leurs études après 14 ans et certains ne pouvaient ni lire, ni écrire⁵⁷.

D'ailleurs, l'achèvement du programme primaire n'était même pas une option pour les étudiants comme Joseph, car aucune des 109 écoles catholiques dans le comté de Matane offrait le niveau académique (Superintendent of Public Instruction, 1910a, p.345). En 1909, le grade 6 (donc la deuxième année de l'échelon modèle) était le niveau d'instruction le plus élevé offert à l'école des Frères de la Croix de Jésus (Superintendent of Public Instruction, 1910b, p.349). En somme, c'est clair qu'il n'y avait aucune attente réelle de la part des autorités que les étudiants de

⁵⁶ Il quitte l'école en 1909, sans terminer l'année scolaire.

⁵⁷ 5/31 personnes mentionnés dans le corpus Keable pour qui nous avons trouvé des données sur leur statut d'alphabétisme ne pouvaient ni lire, ni écrire (voir l'appendice D).

cette région finissent leurs études primaires⁵⁸. Joseph n'a eu accès qu'à une mécanucation. Il était tout à fait normal pour quelqu'un de son réseau social que l'apprentissage soit limité à la lecture et des exercices de copiage ; c'est-à-dire les parties mécaniques de l'alphabétisme, telles que l'orthographe, les voyelles, les consonnes et les accents (Fairman, 2012, p.63).

3.1.2. « *parmi de francais qui parle comme moi* »

La langue ne se développe pas uniquement entre les murs d'une salle de classe. Comme nous l'avons vu dans la section 1.3.1, c'est par le biais d'interactions régulières que les individus dans une communauté de pratique construisent des pratiques langagières distinctes de celles d'autres communautés (Eckert, 2005, p.16). Joseph, un soldat canadien-français stationné dans un pays étranger francophone pendant deux ans de conflit international, a vécu une expérience linguistique extraordinaire. Il a interagi avec diverses populations de différentes communautés linguistiques. Par exemple, le 19 mai 1917, lors d'un court séjour hospitalier, il écrit à sa mère :

[...] je passe mon temps a lire
des livre et des feulton
//
quun francais manprete
a tous les jour il ne veut
pas que je les payent [...]

La vie quotidienne dans un hôpital de guerre a permis à Joseph d'interagir avec des Français de façon régulière et intense, ainsi qu'avec des Anglais⁵⁹ :

[...] je tassure que les
blesse sont bien traité par
les Anglais je crois bien que
si je resteraï bien longtemp
ici a cette opital japranderai
a parle l'anglais vite je
me trouve bien avec les
anglais ce sont des bon garçon
il aime bien les Canadien francais

⁵⁸ Voir l'annonce de Boucher de la Bruère (section 1.5.4).

⁵⁹ Le mot *Anglais* est ambigu ; il peut faire référence aux soldats britanniques et/ou aux Canadiens anglophones.

il est bo de voir l'acar entre le solda [...] (Lettre à Marie, 19 mai 1917).

Mais sa blessure de 1917 n'était pas assez grave pour donner à Joseph l'occasion d'apprendre à parler l'anglais, car son séjour hospitalier ne dura pas un mois. Enfin, il nous semble que ce type d'interaction intense était relativement rare au cours de la vie normale, puisqu'il a consacré plusieurs lignes à raconter ces anecdotes dans ses lettres typiquement très courtes. Cela dit, Joseph a tout de même eu des interactions avec des civil(e)s en dehors de l'hôpital :

[...] on joue
 a faire la guièrre se
 passe le temps le soir
 cest vieux vin blan qui
 pa(r/l)le on voie cest pas
 de valeur on se soul(e)
 jamais on a du plai-
 avec les francaises [...] (Lettre à Louis, 26 octobre, année inconnue).

Outre ces échanges linguistiques plus internationaux, Joseph a passé la plupart de son temps avec d'autres soldats canadiens-français :

[...] je
 me trouve heureux detre avec des
 brave comme le 22 ième et parmi de
 francais qui parle comme moi il
 sont bien aimable sest pas ennuillant
 au voyage dune ville a lautre [...] (Lettre à Ursule, date inconnue).

C'est que, comme nous l'avons vu dans la section 1.5.5, la grande majorité des hommes du 22^e Bataillon étaient des Canadiens français. Nous avons même identifié 16 soldats du 189^e ou du 22^e Bataillon⁶⁰ ayant des liens à Sayabec ou à Saint-Moïse. De ces 16 hommes, nous avons confirmé les identités de 13 qui faisaient partie du réseau social de la famille Keable⁶¹. Ce n'était donc pas une exagération chez Joseph de dire qu'il était entouré de *francais* qui parlaient comme lui.

⁶⁰ Comme nous l'avons vu dans la section 1.5.5, le 189^e Bataillon a été versé pour la plupart au 22^e Bataillon, mais certains des hommes iront ailleurs. Par exemple, le 22 juillet 1917, Joseph écrit à Louis : « tili Beliveau est randu avec nous autre il vous fait des salu ». Il est possible que Tili Beliveau s'appelait Camil(l)(e) Bel(l)iveau, qui est né à Saint-Moïse. Beliveau a été versé au 132^e Bataillon (« Attestation paper. Item: Beliveau, Camille (794280) », 1916).

⁶¹ 2/16 des soldats ayant des liens à Sayabec ou à Saint-Moïse n'ont pas été mentionnés dans le corpus Kaeble (Cf. l'appendice C). Cependant, il est possible que Joseph ait connu au moins un de ces soldats avant de s'enrôler dans

Il nous semble que les liens entre Joseph et ses amis de Sayabec étaient forts et récurrents. La plupart se sont enrôlés avec le CEC en l'espace de deux mois. Nous avons aussi remarqué que certains ont décidé de s'enrôler ensemble. Joseph et Ludger Belivau se sont enrôlés le même jour, le 20 mars 1916. Leurs numéros de régiment se suivent (889958 pour Joseph, 889959 pour Ludger). Deux jours plus tard, Charles Cloutier (889961) et Laureat Gallant (889962) se sont aussi enrôlés ensemble. De même pour Alfred Bélanger (889667) et Joseph Pearson (889668), qui se sont enrôlés ensemble le 5 avril 1916. Les frères Rioux, Eusebe (889976) et Andre (889980) se sont enrôlés à la fin d'avril avec un écart de deux jours. Le dernier soldat que nous avons identifié, Joseph Elis(i/é) Therriault, s'est enrôlé le 12 juillet 1916. Il nous semble que c'était le frère d'(É/E)melia, la « blonde » du caporal Kaeble⁶². Ainsi il est clair que les liens entre Joseph et ces soldats étaient déjà bien établis, même avant leur arrivée aux champs de bataille.

Joseph a mentionné les noms d'autres soldats, outre ceux qui faisaient partie du 181^e ou du 22^e Bataillon : « le frere a B(o/a)be Castello Gordon », « Smite et Victo », « Pitou » et « Pruliot ». Nous avons confirmé l'identité du « frere a B(o/a)be », Gordon Costello, grâce au recensement canadien de 1911. Il était le seul anglophone dans le réseau social militaire de Joseph mentionné dans le corpus⁶³. (D'ailleurs, parmi les soldats sayabécois identifiables, seulement Charles Cloutier et Joseph Nelson étaient bilingues.) Les identités de Smite⁶⁴, Victo, Pitou ou Pruliot restent

l'armée, Benjamin Letourneau (889988), parce qu'en 1916 (jour et mois inconnu) il écrit à sa mère : « [...] tu me dira si Mr l'eturneau a été chex nous sil a en-porté des chaussure a louis [...] ».

⁶² Joseph fait référence à sa « blonde » Emelia dans une lettre à sa sœur, date inconnue. Bien que nous n'ayons trouvé aucune mention directe de la relation entre JE Therriault et Emelia, dans le recensement de canadien de 1911, il y a une famille Therriault qui vit à Sayabec, dont deux des enfants s'appellent Elis(i/é) et Emelia. Emelia Therriault a deux ans de plus qu'Ursule (avec qui elle est très proche, selon les lettres de la famille Keable). D'ailleurs, dans une lettre à Joseph daté du 7 mai 1918, Marie écrit « dit moi si tu à vue terriau ». Ainsi il nous semble très possible que la sœur de JE Therriault soit la « blonde » de Joseph.

⁶³ Gordon a peut-être pu communiquer en français ; ses parents étaient bilingues et en 1916, il vit à Sayabec, qui est majoritairement francophone (« Attestation paper. Item: Costello, Gordon Francis (298002) », 1916). Peu importe, Gordon faisait partie d'un bataillon anglophone, donc son contact avec Joseph a sans doute été relativement restreint.

⁶⁴ Il est probable que « Smite » fait référence à Tebaldo Smith, né à Sayabec. Malgré son nom anglophone, selon le recensement de 1911, la famille ne parle que le français. Il s'est enrôlé au 189^e Bataillon, mais il n'a jamais vu les champs de bataille à cause de ses troubles de la vision (« Attestation paper. Item: Smith, Tebaldo (889968) », 1916).

inconnues, donc nous ne savons pas s'ils faisaient partie du 189^e ou du 22^e Bataillon, ni quel était leur statut linguistique. Peu importe, étant donné le profil linguistique de son réseau social identifiable⁶⁵ et du 22^e Bataillon en général, il est fort probable que même en France Joseph communiquait majoritairement avec d'autres locuteurs dans un français laurentien.

L'expérience de guerre a sans doute rendu les liens entre Joseph et ses camarades plus forts et intimes que jamais. Par exemple, lorsque Joseph écrit au sujet d'une bataille difficile, Laureat Gallant n'est plus décrit simplement en termes d'amitié – il devient son frère d'armes :

[...] les canadien ont fai
du nouveau une grande
bataille a eu bien jen
suis sorti sain et sauve
Dieu Merci ainsi que mon
frere d arme Loria [...] (Joseph à Louis, 1^e septembre 1917).

Comme nous l'avons vu dans la section 1.3.2, ce sont précisément des réseaux sociaux denses et multiplexes qui encouragent les locuteurs à maintenir leur langue (Nevalainen, 2000, p.255). Malgré la distance entre la France et le Sayabec, Joseph assume son identité de Canadien français.

Ce n'est donc pas étonnant que ses lettres portent plusieurs traits du français laurentien :

[...] jai passe dans
des Moudi trou comme on di en
canayin [...] (Joseph à Louis, 13 mai 1917).

L'usage de l'expression *en canayin* est remarquable, car c'est une démonstration de l'indexicalité de troisième ordre, que nous avons vu dans la section 1.3.1. Avec cette expression, Joseph déclare que son héritage et sa langue, le français laurentien, sont d'une certaine manière des éléments linguistiques et culturels étrangers pour les Français et les Anglais. Cet extrait – ainsi que les

⁶⁵ Outre les soldats avec qui Joseph était en contact pendant la guerre, nous avons découvert les identités de 18 autres personnes mentionnées dans le corpus Keable (voir l'appendice D). Tous parlaient français avec l'exception d'Albert Costello. De 31 personnes mentionnés dans le corpus pour qui nous avons trouvé des données au sujet de leur statut linguistique, seulement 10 étaient bilingues. C'est donc une communauté francophone, majoritairement monolingue.

sections de notre analyse à venir – démontrent que deux ans de guerre n’effaceront pas sa voix, son identité linguistique et culturelle.

3.1.3. Caractéristiques de l’écriture de Joseph Kaeble

Dans la section 3.1.1, nous avons fait allusion à l’idée que Joseph n’a jamais atteint le cours modèle. Son écriture nous mène à croire que son éducation a plafonné à la deuxième année du grade 1⁶⁶. Par exemple, Joseph maîtrise certains éléments du genre épistolaire (adresse, formules de salutations, signature), ainsi que ceux de textes descriptifs et narratifs – des attentes typiques pour un étudiant de la deuxième année⁶⁷. Cependant, il démontre une méconnaissance de phrases complètes et des accords du pluriel, bien qu’en général il maîtrise le concept de frontière sémantique entre les mots ; les *surdécoupages* de mots en plus petites unités sont rares. Le phénomène opposé, l’*agglutination*, est plus commun, mais reste tout de même restreint à quelques contextes presque catégoriques (Tableau 4). Ces pratiques illustrent une maîtrise des leçons de copiage prescrites au niveau primaire. Il nous semble que, comme pour d’autres scripteurs mécanoqués, l’agglutination reflète les occurrences où Joseph « hésite à l’oral entre une analyse en préfixes et une analyse en mot autonome » (Branca-Rosoff et Schneider, 1994, p.42).

Tableau 4

Exemples d’agglutinations et de surdécoupages dans les lettres de Joseph

Facteurs linguistiques	Orthographe standard	Orthographe de Joseph	Nombre d’occurrence(s)
pronom-verbe	« j’ai »	<i>Jai</i>	148/148
déterminant-pronom	« d’y »	<i>dy</i>	3/3
pronom-pronom	« j’en »	<i>jen</i>	7/7
pronom-pronom	« t’en »	<i>ten</i>	9/10

⁶⁶ Cf. l’appendice B pour un exemple de son écriture.

⁶⁷ Voir l’appendice A pour les détails du curriculum scolaire.

conjonction-pronom	« qu'on »	<i>quon</i>	7/7
déterminant-nom	« l'avant-midi »	<i>Lavant Midi</i>	2/6
expression interrogative négative	« n'est-ce pas »	<i>nespa</i> ⁶⁸	1/1
Préposition	« depuis »	<i>de puis</i> ⁶⁹	1/17

L'agglutination pourrait aussi être expliquée par sa méconnaissance de la ponctuation. Par exemple, son usage des apostrophes est aléatoire ; dans une lettre écrite à sa mère le 14 janvier 1917, Joseph écrit *l'an*, *lan* et *lanne*. Parfois les graphèmes sont soudés, même en présence d'une apostrophe. Ceci pourrait indiquer une hésitation par rapport à l'application de l'apostrophe, car une espace entre les graphèmes sous-entend que l'apostrophe a été prévue. La rareté d'autres signes de ponctuation confirme que Joseph n'a pas atteint le cours modèle. Nous n'avons repéré qu'une virgule dans une lettre à Marie, le 22 octobre 1916. Nous avons repéré le point-virgule et le point final trois fois, mais deux des trois occurrences du point final ne sont peut-être que des taches d'encre⁷⁰. Le trait d'union en fin de ligne pour dénoter un mot coupé est le seul signe de ponctuation utilisé de façon systématique, quasi catégorique.

Outre l'usage systématique du trait d'union en fin de ligne, nous avons trouvé d'autres régularités graphiques qui démontrent que Joseph, comme d'autres scribes mécanisés, suivait un système personnel – « même si ce n'est pas celui de l'Académie » (Martineau et Bénéteau, 2010, p.21). Par exemple, il semble reconnaître l'existence de consonnes finales muettes. En général il favorise la terminaison <ɾ>, peu importe la personne ou le nombre (voir le tableau 5). Le phonème /e/ est aussi typiquement attribué au graphème <e> en position fin de mot ou de syllabe (voir le tableau 6).

⁶⁸ Joseph à Louis, 13 mai 1917

⁶⁹ Joseph à Marie, 10 juin 1917

⁷⁰ Joseph à Louis, 11 juin 1916 ; 13 mai 1917.

Tableau 5

L'usage de la terminaison <ɥ> pour marquer une consonne finale muette

Facteurs linguistiques	Variable	Variante	Nombre d'occurrence(s)
Nom commun masculin pluriel	« paquets »	<i>paquet</i>	10/10
1 ^e et 2 ^e personne du singulier, imparfait	« avais »	<i>avait</i>	14/15
adverbe	« peu »	<i>peut</i>	4/4
adjectif	« grand »	<i>grant</i>	23/27

Tableau 6

L'usage de <e> comme équivalent de /e/ en position fin de mot ou de syllabe

Facteurs linguistiques	Variable	Variante	Nombre d'occurrence(s)
Passé composé	« passé »	<i>passé</i>	8/9
Infinitif présent	« aller »	<i>alle</i>	3/4
Imparfait	« étais »	<i>était</i>	10/11
Nom propre	« (E/e)mélia »	<i>(E/e)melia</i>	33/34
Nom commun	« métier »	<i>metier</i>	4/5

Cependant, l'usage quasi aléatoire des accents implique que Joseph avait du mal à leur attribuer une valeur phonétique fixe. Cela suggère que ce n'était que par habitude scolaire qu'il tentait de placer des accents sur les mots :

1. « même » :

- a. *même* (38/54 occurrences) ;

- b. *meme* (12/54 occurrences) ;
- c. *mème* (3/54 occurrences) ;
- d. *méme* (1/54 occurrence, Joseph à Ursule, 2 juillet 1916).

Cette non maîtrise des accents risque parfois de confondre le lecteur, qui pourrait avoir du mal à interpréter un énoncé donné :

2. *escuse lecriture* (Joseph à Ursule, 1916 Btt⁷¹)

- a. « excuses l'écriture » ;
- b. « excusez l'écriture ».

Ces découvertes ne nous étonnent pas, car dans les manuels scolaires comme *Mon premier livre : lire, écrire, compter* de Magnan et Ahern, l'orthographe était présentée aux élèves par rapport à leurs équivalences phonétiques – par exemple : « è = est es hè ai hai ay ei ey et aî aient êt ais » (1900, p.79). Les étudiants devaient lire et copier des textes, sans forcément comprendre le raisonnement linguistique/grammatical derrière les différentes représentations orthographiques pour un phonème donné (cf. l'appendice A). Ce n'est donc pas étonnant que les scribes mécanoqués comme Joseph utilisent les accents de façons interchangeable. Il faut aussi considérer que « placer un signe diacritique suppose qu'on lève la main et qu'on quitte la ligne horizontale où s'enchaînent les boucles des lettres » (Branca Rosoff et Schneider, 1994, p.48). D'autre part, après avoir quitté l'école, c'est aussi possible Joseph n'écrivait pas très souvent. Ainsi il peut être « difficile de départager ce qui est dû à l'influence de l'oral et ce qui résulte [des] habitudes particulières d'un scribeur » (Branca-Rosoff et Schneider, 1994, p.50).

Malgré l'existence d'un curriculum standard provincial, c'est clair qu'au niveau des communautés locales, la réalité scolaire variait selon l'origine sociale des élèves et leur

⁷¹ Deux lettres envoyées à Marie de Valcartier n'ont pas de dates. De même pour deux lettres envoyées à Ursule. Nous les avons dénommés '1916 Btt' d'après les premières lignes du texte.

emplacement géographique. « All ranks, upper, middle and lower, wrote as they did because they were brought up and schooled in particular ways, places and times » (Fairman, 2015, p.69) ; ils avaient tous des normes d'usage « which grow up as a result of consensus within particular communities in order to distinguish between one group and another and to carry a sense of community identity » (Lodge, 2004, p.13). Parfois ces normes d'usage comportaient des variantes qui n'ont pas été acceptées par les grammaires prescriptives du XIX^e siècle (Elspas, 2015, p.41).

Nous ne pouvons donc pas utiliser l'idéologie d'un standard d'alphabétisation mythologique comme le point de départ pour étudier la langue dans les lettres de scripteurs mécanoqués et dénommer leur performance linguistique comme du « dialect, vernacular, colloquial, semi-literate » (Fairman, 2015, p.69). Les scripteurs comme Joseph utilisaient une combinaison de différentes normes d'usage, de standards et de registres pour rédiger leurs lettres. Ils étaient obligés de soit développer « the literacy in which they had been schooled as far they could towards their understanding of the prestigious, grammatically schooled, print literacy », soit construire leur propre alphabétisme (Fairman, 2015, p.68). Cet alphabétisme hybride nous laisse souvent des traces de l'oral, comme nous le verrons dans la section 3.2.

3.2. L'influence de la prononciation – l'orthographe, la phonologie et la phonétique

Dans cette section, nous allons présenter un échantillon de certaines lettres de Joseph « qui pourraient révéler des traces d'une prononciation, par la régularité des formes » (Martineau et Bénéteau, 2010, p.23). Nous avons d'abord analysé les phénomènes consonantiques et ensuite les phénomènes vocaliques qui pourraient refléter certaines tendances phonologiques/phonétiques du caporal Kaeble. Ces exemples sont contextualisés par rapport aux tendances du français laurentien contemporain ou d'autrefois, tels qu'examiné dans la section 1.6.

3.2.1. Les traits consonantiques de Joseph Kaeble

3.2.1.1. La chute consonantique en position finale

Dans la section 1.6.1.1, nous avons vu que la chute de consonnes (surtout de groupes consonantiques) en position fin de mot/syllabe est typique du français laurentien contemporain. Deux occurrences orthographiques que nous avons trouvé intéressantes semblent être représentatives de l'amouissement de la consonne /k/ devant /s/.

3. « excuse(s/z) »

- a. [...] orevoir
petite sœur *escuse* ja
suit oblige de partir [...] (Joseph à Ursule, 25 février 1917) ;
- b. [...] *escuse*
lecriture
Je suis fatigue (Joseph à Ursule, 1916 Btt).

Juneau confirme que la prononciation de /k/ n'a pas toujours été stable devant /s/ dans les mots orthographiés *ex* + consonne, et que la prononciation « èskuzé⁷² » est fréquente au Québec (1972, pp.181-182). Ces extraits suggèrent que Joseph n'a peut-être jamais vu ce(s) mot(s)⁷³ en forme écrite. Comme plusieurs scripteurs mécanuqués, il se trouvait obligé de l'écrire selon sa compréhension du système orthographique et sa prononciation du mot donné (Allen, 2015, p.211). Selon les manuels didactiques, ce trait était déjà répandu chez les locuteurs du français laurentien au tournant du siècle : « nous entendons fréquemment : *escuse*, *esprès* » (Dumais, 1905, p.67).

Nous avons trouvé d'autres exemples dans notre corpus qui reflètent la chute de groupes consonantiques finaux. Bien que la majorité des sites potentiels de variation pour ce phénomène n'ont pas été réduites, les mots « timbre », « rencontre » et « peut-être » ont été affectés par une chute consonantique de façon catégorique :

⁷² Nous avons gardé la transcription de Juneau.

⁷³ Dans ce contexte, nous ne pouvons pas confirmer si *escuse* est prononcé /eskyse/ ou /eskysə/. Joseph a tendance à mélanger le vouvoiement et le tutoiement dans ses lettres, même avec Louis et Ursule, qui étaient plus jeunes que lui.

4. « timbre »
 - a. *timbe* (2/3 occurrences) ;
 - b. *timb* (1/3 occurrences ; Joseph à Ursule, 11 juin 1916).
5. « rencontre »
 - a. *rancont* (occurrence unique ; Joseph à Marie, 22 octobre 1916).
6. « peut-être »
 - a. *peutete* (6/6 occurrences).

Nous ne sommes pas étonnés par ces résultats qui valident une hypothèse, étant donné l'ampleur de résultats semblables dans les atlas linguistiques. La chute de la consonne liquide /r/ est catégorique (33/33 occurrences) pour le mot « timbre » chez les locuteurs du PFC ; la prononciation [tɛ̃b] domine chez ces locuteurs âgés, sauf chez une personne qui a prononcé [tɛ̃col] (Lavoie et coll., 1985d, vol. 3, p.720). Juneau a aussi noté les variantes « petâte » et « petête » dans les documents d'archives représentant le français de scripteurs québécois de la fin du XVIII^e siècle, dans lesquelles la chute des graphèmes <r> et <l> a été particulièrement courante de façon générale (1972, p.205).

Selon les grammairiens québécois du tournant du siècle, la réduction de groupes consonantiques, surtout de la série occlusive-liquide, était déjà répandue au tournant du XX^e siècle : « L et R. Ces consonnes sont trop souvent négligées surtout à la fin des mots. On ne soutient pas les finales chez nous » (Dumais, 1905, p.63) ; « Fautes canadiennes [...] généralement dans les finales bre, cre, dre, fre, pre, tre, etc. » (Rivard, 1901, p.111). Cent ans plus tard, comme nous l'avons vu dans la section 1.6.1.1, l'amuïssement de la série occlusive-liquide (/bl, pl, gl, kl, dl/ et /br, pr, dr, tr, gr, kr/) en position finale reste très commun dans le français laurentien contemporain.

Dans l'ensemble, ce phénomène est donc un marqueur d'indexicalité de deuxième ordre⁷⁴, puisqu'il est suffisamment répandu parmi les locuteurs du français laurentien pour mériter un commentaire officiel des grammairiens d'aujourd'hui et d'antan. Nous n'avons aucune indication que Joseph était conscient du fait que ces mots pouvaient se prononcer autrement, vu que la chute consonantique est catégorique pour les exemples 3 à 6. Ce point est particulièrement saillant dans l'exemple 3b où Joseph demande à Ursule d'excuser la qualité de son écriture. Vu qu'il se soucie de son écriture, si Joseph savait que le mot « excuse(s/z) » se prononçait avec un /k/, il aurait sans doute représenté ce phonème de façon orthographique. Ainsi il est fort improbable que ce soit un marqueur d'indexicalité de troisième ordre. De plus, il n'y a aucune évidence énonciative pour suggérer que ces occurrences étaient censées communiquer de l'ironie ou de l'humour tel qu'attendu d'une variable linguistique enregistrée.

3.2.1.2. L'assimilation nasale des consonnes occlusives orales voisées

Dans les lettres de Joseph, nous avons trouvé quatre occurrences du mot « tombe(nt) »⁷⁵ :

7. « tombe(nt) »

- a. le canon *tome* (1/3 occurrences ; Joseph à Louis, 27 août 1917) ;
- b. le canon *to(m/nn)e* (2/3 occurrences).

L'absence du graphème pourraient refléter une trace de l'oral – la nasalisation des consonnes occlusives orales voisées, un phénomène répandu chez les locuteurs du français laurentien contemporain que nous avons décrit dans la section 1.6.1.2. La nasalisation de /b/ a été citée en contexte du mot « tombe » par Martin (« Attestations québécoises », n.d.) et nous avons vu des exemples similaires cités par d'autres chercheurs comme pour le mot « bombe » [bõm] (Côté, 2005, p.56). Cela dit, étant donné que nous n'avons trouvé que quatre occurrences de ce

⁷⁴ Cf. section 1.3.1 pour une description des différents ordres d'indexicalité.

⁷⁵ Nous ne pouvons pas interpréter avec certitude si Joseph veut dire « les canons tombent » ou « le canon tombe ».

phénomène dans notre corpus, toutes en rapport avec le même mot, il est difficile de dire à quel point ce trait est un marqueur de l'idiolecte de Joseph. D'ailleurs, nous avons trouvé ce même mot dans les PFC, mais 18/18 occurrences ont été prononcées avec la consonne /b/ finale (Lavoie et coll., 1985c, vol. 2, p.43).

Quatre hypothèses alternatives sont admissibles. Premièrement, il est donc possible que cet exemple fût idiolectal à Joseph. Deuxièmement, il est également possible que l'effet de gradation d'âge, présenté dans la section 2.3.1, ait influencé les résultats du PFC de sorte que les témoins âgés ont cessé de nasaliser le /b/ au moment des enquêtes. Une troisième possibilité serait que nous avons mal interprété les graphèmes ayant l'apparence de <m> et que l'expression n'est pas « le(s) canon(s) tombe(nt) » mais plutôt « le(s) canon(s) tonne(nt) ». Nous avons d'ailleurs trouvé un exemple très clair sans embrouillage où Joseph écrit *tonne*⁷⁶ mais les deux exemples de 7b ne sont pas clairs. D'ailleurs, nous avons trouvé les deux occurrences de 7B dans la même lettre à Louis (24 juillet 1917). Une quatrième possibilité c'est que Joseph utilise les deux expressions. Il nous faudrait plus de données pour confirmer ces hypothèses provisoires.

3.2.1.3. La vélarisation de /ŋ/ en position fin de syllabe

Dans les sections 1.5.3 et 1.5.4, nous avons expliqué que les Sayabécois étaient exposés de façon négligeable aux populations anglophones et à l'anglais. Cependant, nous avons tout de même repéré quelques emprunts à l'anglais dans les lettres de Joseph⁷⁷, dont le mot « gang ».

8. « gang »

- a. *gagne* (occurrence unique ; Joseph à Marie, 14 janvier 1917).

⁷⁶ Lettre de Joseph à Marie, 24 juillet 1917.

⁷⁷ Nous n'allons pas étudier les anglicismes dans cette étude. Voir la section 5.4 pour d'autres pistes de recherche.

C'est un mot commun dans le français laurentien contemporain. D'après les lettres de Joseph il paraît que c'était déjà en usage au tournant du XX^e siècle. Nous l'avons également repéré dans le GPFC (La société du parler français au Canada, 1968c), dans le corpus PFC et dans l'ALEC.

À première vue cet exemple pourrait être utilisé pour justifier le propos commun que l'anglais a corrompu les variétés de français canadien (Poplack et St-Amand, 2007, p.708). Mais une analyse plus détaillée nous démontre qu'à l'époque du caporal Kaeble, l'emprunt du mot « gang » n'était pas une source de changement phonologique. Au contraire ; bien que dans le français laurentien contemporain la consonne nasale palatale /ɲ/ a tendance à être vélarisée en [ŋ] en position fin de syllabe » (Walker, 1984, p.98), il y a cent ans c'était plutôt l'inverse. Selon les atlas linguistiques, l'emprunt « gang » a été prononcé avec la consonne palatale nasale [ɲ] de façon presque catégorique : 9/9 occurrences chez les locuteurs du PFC (Lavoie et coll., 1985c, vol. 2, p.282) et 90/91 occurrences chez les témoins de l'ALEC (Dulong et Bergeron, 1980e, vol. 8, p.3168). Dans l'ALEC, la seule autre variante présentée (pour laquelle il n'y avait qu'une occurrence) était [ŋ].

Par ailleurs, nous avons découvert que les locuteurs du PFC prononçaient « gagne » avec un [ɑ] de façon catégorique (Lavoie et coll., 1985c, vol. 2, p.282) et « gang » avec soit un [ɑ] ou un [ã]. C'est-à-dire qu'en l'absence d'une vélarisation de /ɲ/, le seul élément de distinction entre les deux mots était le degré d'antériorité ou de postériorité de /a/. Puisque l'orthographe ne nous permet pas de distinguer l'antériorisation ou la postériorisation de /a/ (sauf en cas où celui-ci est tellement postérieur qu'il est réalisé avec un <o>⁷⁸), nous ne pouvons pas confirmer si Joseph prononçait « gang » et « gagne » exactement de la même manière. D'après ces premiers résultats, nous sommes tentés de dire que chez les locuteurs du français laurentien nés à la fin XIX^e siècle, /ɲ/ ne faisait pas encore partie de leur l'inventaire phonétique. L'emprunt « gang » a été d'abord

⁷⁸ Cf. section 1.6.2.3 pour une discussion sur le changement en chaîne et la section 3.2.2.3 pour des exemples.

assimilé phonétiquement ; la consonne /ŋ/ du mot « gang » tel qu'il est prononcé en anglais a été palatalisée⁷⁹ par les locuteurs comme Joseph. Cela suggère que la vélarisation de la consonne nasale palatale /ɲ/ est une innovation récente chez les locuteurs du français laurentien.

3.2.1.4. La palatalisation de /g/ et /d/

Nous avons vu dans la section 3.2.1.3 que la consonne occlusive nasale vélaire voisée du mot « gang », un emprunt de l'anglais, a été catégoriquement palatalisée par les locuteurs ruraux du français laurentien nés à la fin du XIX^e siècle. Ce phénomène n'est pas tout à fait étonnant vu qu'en général, « la palatalisation des consonnes est un phénomène caractéristique du québécois populaire et, à un moindre degré, du québécois des classes cultivés » (Juneau, 1972, p.119). Outre le mot « gang », le mot « guerre » semble aussi être un reflet de la palatalisation dans l'écriture de Joseph :

9. « guerre »

- a. *guierre* (17/22 occurrences) ;
- b. *guièrre* (3/22 occurrences) ;
- c. *guerre* (2/22 occurrences de « guerre »).

Comme nous l'avons expliqué dans la section 1.6.1.4, dans le français laurentien, « les consonnes [t], [d] et [k], [g] tendent à se palataliser [...] avec des degrés très divers » (Léon et Bhatt, 2005, p.301). Les formes *guierre/guièrre* suggère une légère palatalisation : [gɛR] → [gjɛR]. Vu que la variante palatalisée est fort dominante, il est possible que l'exemple 9c a été influencé par les journaux que Joseph lisait de temps en temps.

Par ailleurs, nous avons déjà vu que « la palatalisation des vélares existait dans le parler populaire de l'Île de France au XVII^e siècle » (Juneau, 1972, p.131). Plus d'un siècle après la Révolution, la variante [gjɛR] pour « guèrre », homonyme de « guerre », semble avoir continué à

⁷⁹ Ceci n'est pas tout à fait étonnant vu que la palatalisation est une tendance du français laurentien d'aujourd'hui et d'antan. Voir la section 1.6.1.4 et la section 3.2.1.4 pour plus de détails.

coexister avec d'autres variantes en France, surtout dans le Nord-Ouest, l'Ouest et dans le Centre (Gilliéron et Edmont, « Des pommes nous n'en aurons guère », 1902). (Rappelons que la plupart des colons de la Nouvelle-France étaient originaires de ces régions.)⁸⁰ Étant donné que la palatalisation est un trait du français laurentien moderne et qu'elle est attestée dans l'ALF, il nous semble raisonnable de postuler que les exemples 9a, 9b et 9c pourraient représenter des traces de l'oral.

La palatalisation de /d/ est un autre phénomène typique du français laurentien que nous avons identifié dans notre corpus :

10. « Canayen »

[...] j'ai passé dans
des Moudi trou comme on di en
canayin [...] (Joseph à Louis, 13 mai 1917).

Dans cet extrait, Joseph utilise le mot *canayin* pour faire référence au français laurentien. L'expression *en canayin* nous mène à croire que cette forme n'était pas un accident, mais plutôt un choix motivé qui sous-entend sa reconnaissance du fait que le mot « canadien » pouvait être prononcé de plusieurs façons, dont la variante palatalisée. Nous avons décidé de traiter *canayin* comme une variable distincte de « canadien », car il est utilisé de façon clairement enregistrée pour désigner le français laurentien, alors que Joseph réserve l'usage du mot « canadien » (avec la présence de <d>) pour désigner des groupes de personnes⁸¹.

Cela dit, même si nous avons choisi de traiter « canayen » comme un mot distinct de « canadien » avec chacun son propre sens unique, au niveau phonétique les deux mots sont interchangeables chez les locuteurs du français laurentien d'antan. Les atlas linguistiques

⁸⁰ Cf. section 1.5.1.

⁸¹ Dans les lettres de Joseph, le mot « canadien » peut posséder trois référents selon le contexte : 1) les soldats du 22^e Bataillon canadien-français ; 2) les soldats du CEC en général, peu importe leur affiliation linguistique ; 3) uniquement les Canadiens français. Nous ne pouvons pas traiter l'usage des subjectivèmes dans le cadre de cette étude, mais la correspondance Kaeble mérite certainement d'être examinée d'une perspective énonciative. (Cf. section 5.4 pour une discussion sur les différentes pistes de recherche qui peuvent émaner de notre étude.)

démontrent à quel point la palatalisation du mot « canadien » était répandue (voire catégorique) dans le Bas-Saint-Laurent au tournant du XX^e siècle. Dans le corpus PFC, 49/55 occurrences du mot « canadien » sont prononcées avec la variante palatalisée [j] et 6/55 occurrences représentent une prononciation avec un [d] fortement palatalisée (Lavoie et coll., 1985d, vol. 3, p.721). Ainsi, nous sommes convaincus qu’au niveau phonétique, Joseph prononçait les mots « canadien » et « canayen » de façon identique – c’est-à-dire avec la palatalisation de /d/. Bien que toute variation linguistique ne soit pas contrôlée de façon consciente, cet extrait est saisissant en tant qu’exemple d’enregistrement et d’indexicalité de troisième ordre. Si le caporal a fait le choix d’écrire *canayin* plutôt que *canadien*, c’est qu’il voulait mettre en relief l’expression *Moudi trou* et se déclarer comme membre d’une communauté de pratique qui lui était chère. C’est aussi une preuve que la correspondance de Joseph peut être classée comme conceptuellement orale étant donné la familiarité, l’intimité et l’engagement présents dans cet extrait (cf. section 1.4.1).

3.2.2. Les traits vocaliques de Joseph Kaeble

3.2.2.1. Diphtongaison de /ɛ/

La diphtongaison est un des traits vocaliques les plus identifiables du français laurentien et comme nous l’avons vu dans la section 1.6.2.1, c’est loin d’être un phénomène récent. Effectivement, il nous semble d’après certains extraits des lettres de Joseph que ce trait faisait partie de son idiolecte.

11. « cher/chère »

a. *chair* (107/107 occurrences).

12. « frère »

a. *frere* (73/83 occurrences) ;

b. frère (10/83 occurrences).

13. mère

a. *mere* (31/39 occurrences) ;

b. *mère* (8/39 occurrences).

Étant donné que les variantes sans accent 11, 12a et 13a sont très nombreuses, nous ne croyons pas que ces phénomènes peuvent être attribués à la coïncidence. Il est possible qu'en tant que scripteur mécanuqué, ces occurrences proviennent d'une formule de politesse écrite apprise par cœur dans un « système d'apprentissage du style écrit qui échappent aux manuels scolaires » (Branca-Rosoff, 1990, p.24)⁸². Par exemple, vu que les formules épistolaires « cher X » ou « chère Y » ne sont pas rares dans la correspondance intime, une hypothèse serait que les exemples 11, 12a et 13a ne sont pas des reflets de l'oral, mais simplement du « par cœur » – l'influence des dictées et des devoirs. Cela dit, comme indiqué dans la section 1.6.2.1 le /ε/ peut être diphtongué de plusieurs façons en français laurentien contemporain et d'autrefois, surtout devant [R] ou [r] (Gendron, 1966, p.60). Ainsi une deuxième hypothèse est également envisageable : ces exemples attesteraient des aspects de la diphtongaison dans l'idiolecte de Joseph.

Cette deuxième hypothèse ne nous semble pas invraisemblable vu les données de l'ALEC et les PFC. Dans l'ALEC, les locuteurs prononcent souvent la forme 'fréer' (14 occurrences), qui domine sur les autres formes 'frèr' (3 occurrences) et 'fraèr' (1 occurrence) (Dulong et Bergeron, 1980d, vol. 7, p.2626). La diphtongaison est encore plus évidente pour le mot « mère » ; dans le même atlas, nous avons trouvé 147 occurrences de la variante [mer], suivies par la variante 'è' avec 33 occurrences et enfin par la variante 'aè' avec 24 occurrences (Dulong et Bergeron, 1980d, vol. 7, p.2832). Dans le corpus PFC, la variante [mer] est catégorique (46/46 occurrences) (Lavoie et coll., 1985e, vol. 4, p.1211). Il est clair que ces locuteurs nés à la fin du XIX^e siècle avaient tendance à diphtonguer /ε/ pour ces deux mots.

⁸² Elspas propose l'hypothèse que les formules de politesse étaient adoptées d'autres lettres que les scripteurs mécanuqués utilisaient comme modèle à copier (2012, p.55).

Nous n'avons pas trouvé le mot « cher/chère » dans les ouvrages géolinguistiques, mais nous avons trouvé son homonyme « chaire ». Inversement à « mère » et « frère », c'est la variante non diphtonguée qui est dominante. Chez les locuteurs de l'ALEC, la prononciation de « chaire » est dominée par la variante 'èr' (130 occurrences), suivi par la variante diphtonguée 'aè' (22 occurrences) (Dulong et Bergeron, 1980d, vol. 7, p.2661). Selon Dumais, qui note la forme « chaèr » dans son manuel de prononciation, cette variante « est probablement une relique du temps passé, car autrefois on disait : cha-i-ère, pour 'chaire' » (1905, p.15). Relique ou non, la variante diphtonguée [ʃa^əR] existe toujours dans le français laurentien contemporain (Kowal, 2015b, p.13).

Dans la section 3.1.3 nous avons examiné certaines régularités dans l'écriture de Joseph et nous avons observé qu'il a tendance à associer le graphème <e> avec le phonème /ε/. Conséquemment si les exemples 12a et 13b sont des reflets de la diphtongaison, il est possible que les mots « frère » et « mère » étaient réalisés avec [ε^e], [εⁱ], [εj] ou [εj]. Cependant, l'orthographe *chair* suggère que ce mot a été diphtongué avec [a^e], [a^e] ou [aⁱ]. D'ailleurs, nous avons découvert deux occurrences du mot « chérie » orthographiées *chari*⁸³ qui ajoutent du poids à notre postulat. Il est toutefois possible que ces formules de politesse étaient apprises par cœur et que l'orthographe des mots « mère », « frère » et « chair » ne soient pas du tout des traits de la voix de Joseph. Notre conclusion reste hypothétique sans une étude s'appuyant sur une banque de données plus vaste.

3.2.2.2. Ouverture de /ε/

Chez les locuteurs du français laurentien contemporain, la voyelle /ε/ est susceptible non seulement de se diphtonguer (cf. section 1.6.2.1 et 3.2.2.1), mais aussi de s'ouvrir en [ae] et même en [a] selon le contexte. Nous avons trouvé quelques exemples de l'ouverture de /ε/ dans les lettres de Joseph qui pourraient être des indices de ce trait vocalique, tel que décrit dans la section 1.6.2.2.

⁸³ Cf. section 1.6.2.2 et 3.2.2.2 pour une discussion sur l'ouverture de /ε/ en [a].

- L'ouverture de /ɛ/ devant /ʀ/ en syllabe non finale fermée

Nous avons trouvé un exemple de l'ouverture de /ɛ/ devant /ʀ/ en syllabe non finale fermée dans les lettres de Joseph :

14. « merci »

- mersi* (6/12 occurrences) ;
- merci* (5/12 occurrences) ;
- marsi* (1/12 occurrences ; Joseph à Marie, 30 avril 1918).

Ce phénomène a été attesté dans les manuscrits parisiens et québécois depuis le XIII^e (Lodge, 2013, p.35 ; Juneau, 1972, p.41). Au début du XVI^e siècle, cette variante [aʀ] était considérée comme « aristocratique », avant qu'elle ne prenne éventuellement une connotation « rurale » (Lodge, 2013, p.35). Dans le contexte du Québec au tournant du XX^e siècle, ce trait était répandu au sein de plusieurs communautés de pratique et ne se limitait pas aux communautés rurales :

le son 'è' est généralement mauvais dans notre parler, aussi bien chez les gens instruits que ceux qui ne le sont pas. Nous avons remarqué trois défauts principaux. Le plus répandu consiste à donner à l'E ouvert le mécanisme, et par conséquent, le son de l'A ouvert ou de l'A moyen. Les terminaisons en **ès, est, ect, et, ai, ais, ait**, et quelques mots dans lesquels l'e ouvert est représenté par 'er', souffrent tout particulièrement de ce mal, de cette transposition des sons (Dumais, 1905, p.15).

Les analyses ci-dessous illustrent l'importance de préciser le contexte historique des données dans un travail de sociolinguistique historique. Dans le contexte du corpus Keable, ce serait un anachronisme de juger ce phénomène comme « populaire » ou « vieillot » ou « rural », tel qu'il est souvent décrit en contexte contemporain. Au contraire, il est clair qu'au tournant du XX^e siècle, ce phénomène était très répandu, non seulement par rapport à sa fréquence d'usage,

mais aussi parmi différentes communautés de pratiques peu importe leur environnement socioéconomique.

Mais bien que ce trait soit suffisamment répandu pour mériter un commentaire dans le manuel de Dumais, nous n'avons repéré qu'une occurrence de cette variante dans les lettres de Joseph. Il est donc possible que ce soit une erreur orthographique dans notre corpus, vu que les autres occurrences sont épelées avec <e> plutôt que <a>. Il est également possible que ses habitudes scolaires aient influencé son orthographe de telle sorte que le graphème <a> soit remplacé par le graphème <e> dans les contextes variables. Cependant, nous ne pouvons pas non plus négliger la possibilité que ce soit une variante qui a véritablement existé dans son idiolecte.

- L'ouverture de /ɛ/ devant /r/ en syllabe fermée par une séquence /r/ + consonne

Selon Gendron, « la séquence *è + r + consonne* entraîne régulièrement en canadien populaire l'ouverture du è en à [...] une vieille prononciation qui n'a été éliminée du parler de Paris qu'au cours du XVIIIe siècle » (1966, p.67). Remarquons que selon le GPFC, cette prononciation était aussi attestée dans les régions du Berry, Haut-Maine, Nivernais, Poitou et Saintonge au tournant du XX^e siècle (La société du parler français au Canada, 1968a) ; des régions d'où sont originaires plusieurs colons canadiens-français (cf. section 1.5.1). Nous avons trouvé un exemple de ce trait stigmatisé par les grammairiens prescriptivistes dans les lettres de Joseph, que nous avons également repérés chez les locuteurs du français laurentien né à la fin du XIX^e siècle.

15. « couverte »

- a. *couvarte* (occurrence unique ; Joseph à Louis, 11 juin 1916).

Malgré le petit nombre d'occurrences, l'usage de la graphie <a> au lieu de <e> pourrait tout de même refléter le parler attesté de Joseph. Pour le mot « couverte », la variante en [ar] était dominante chez les témoins âgés de l'ALEC ; seulement 19/161 des occurrences représentent la

forme [ɛR] (Dulong et Bergeron, 1980c, vol. 2, p.234). Dans le corpus PFC, 35/37 occurrences représentent la variante [aR] (Lavoie et coll., 1985d, vol. 3, p.819).

- L'ouverture de /ɛ/ devant /R/ non suivi de consonne

Nous avons expliqué dans la section 1.6.2.2 que l'ouverture de /ɛ/ devant /R/ non suivi de consonne est rare dans les variétés de français contemporain, en France comme au Canada. Juneau a tout de même « recueilli quelques exemples de <a> pour <e> devant <r> non suivi de consonne » dans les archives, notamment 'Ste-Tharesce' pour « Ste-Thérèse » et 'farez' pour « ferrer » (1972, p.44). Nous avons également repéré des exemples de ce phénomène dans les lettres de Joseph.

16. « chérie »

- a. *chari* (2/2 occurrences).

17. « misère »

- a. *misère* (19/20 occurrences).

- b. *misare* (1/20 occurrences, Joseph à Louis, 23 juillet 1916).

Vu le nombre d'occurrences recensées dans notre corpus, nous ne pouvons pas tirer des conclusions définitives, mais la possibilité existe que 17a et 18b soient des indices d'un trait de prononciation soit idiolectal à Joseph, soit répandu dans une ou plusieurs des communautés de pratique de son réseau social. Cependant, ces exemples pourraient aussi s'expliquer par « une réduction à *a* d'une diphtongue *aⁱ* (ou *a^e*), née de *e* devant consonne ou en position absolue » (Juneau, 1972, p.48)⁸⁴. Il nous faut plus de données pour valider notre hypothèse sur ce phénomène.

- L'ouverture de /ɛ/ en [a] devant une consonne autre que /R/

Nous avons découvert dans notre corpus un dernier exemple de l'ouverture de /ɛ/ en [a].

Le contexte : devant une consonne autre que /R/.

⁸⁴ Cf. section 3.2.2.1 et la section 1.6.2.1 pour une discussion de la diphtongaison.

18. « traité »

- a. *traité* (3/6 occurrences) ;
- b. *traite* (2/6 occurrences) ;
- c. *traté* (1/6 occurrences ; Joseph à Marie, 19 mai 1916).

Nous avons du mal à analyser *traté* avec certitude, car c'est une occurrence unique dans notre corpus. Ce n'est peut-être qu'une erreur orthographique ; nous avons déjà mentionné dans la section 1.6.2.2 que ce phénomène semble avoir disparu du français laurentien moderne. Une deuxième hypothèse provisoire serait que l'influence de l'éducation a réduit le taux de variabilité dans sa correspondance. Cependant, nous avons repéré la forme 'tracer' pour « tresser » dans le GPFC (La société du parler français au Canada, 1968d). Vu que le GPFC a été publié dans les années soixante, une troisième hypothèse pourrait être considérée : cette variante représente l'ouverture de /ɛ/ en [a] devant une consonne autre que /r/ dans l'idiolecte de Joseph.

Ces premières analyses montrent qu'il est important de valider nos hypothèses à partir d'un corpus plus étendu pour proposer valider nos observations des diverses manifestations de l'ouverture de /ɛ/ présentées dans cette section. Cependant, il nous paraît intéressant que dans les exemples 17, 18 et 19 – des mots qui portent tous des accents dans l'orthographe standard – Joseph ait fait l'effort d'utiliser les accents, avec un certain taux de succès. Pourtant, comme nous l'avons expliqué dans la section 3.1.3, il avait généralement des difficultés à attribuer une valeur phonétique fixe aux accents et à certains graphèmes. La tentative de placer des accents pourrait indiquer que Joseph n'était pas tout à fait certain de l'orthographe des mots « traité », « misère » et « chéri ». Conséquemment, nous pouvons conclure de l'observation de ce phénomène (et sur sa correspondance en générale) que la performance du caporal Keable est hybride, influencée simultanément par les souvenirs lointains des dictées de son enfance et par son ouïe de scripteur adulte mécanuqué.

3.2.2.3. Neutralisation de l'opposition /a/ - /ɑ/ et la fermeture de /ɑ/

Dans le français laurentien contemporain, le changement en chaîne fait en sorte qu'il y a une neutralisation de l'opposition /a/ - /ɑ/ et une fermeture de /ɑ/ (Côté, 2005, p.40), comme expliqué dans la section 1.6.2.3. Mais la réalisation de /a/ avec des allophones [a] à [ɔ] n'est pas un phénomène récent⁸⁵. Sur le plan historique, dans un manuel de prononciation publié en 1905, le grammairien constate : « nous entendons le plus souvent A fermé [...] ou O moyen [...] il pàrt à une heure et quart, etc. [...] prononcés comme s'ils étaient écrits [...] une heure et **cor** » (Dumais, p.2). Il est donc clair que ce trait était répandu dans le français laurentien d'autrefois. Ainsi, nous ne sommes pas étonnés de trouver quelques exemples de ce trait dans les lettres de Joseph :

19. « pas »

a. *pas* (227/231 occurrences) ;

b. *pos* (4/231 occurrences).

20. « tabac »

a. *taba* (9/11 occurrences) ;

b. *tabe* (1/11 occurrences ; Joseph à Marie, 7 mars 1917) ;

c. *tabat* (1/11 occurrences ; Joseph à Ursule, 24 juin 1917).

21. « passer »

a. *passé* (5/6 occurrences) ;

b. *posse* (1/6 occurrences ; Joseph à Louis, 25 juin 1916).

22. « maman »

a. *maman* (10/11 occurrences) ;

b. *moman* (1/11 occurrences ; Joseph à Louis, 22 juillet 1917).

⁸⁵ Il existe aussi dans le français hexagonal contemporain : Gadet explique que le [a] postérieur peut « tendre vers le [ɔ] ([kɔse] pour *casser*), ou même [o] ([ʃpo] pour *je sais pas*) » (1992, p.33).

Ce trait est particulièrement saillant également chez les locuteurs du corpus PFC ; [mòmã] était une des deux formes dominantes, alors que nous n'avons trouvé qu'une seule occurrence de la variante [mamã] (1/57 occurrences de « maman ») (Lavoie et coll., 1985e, vol. 4, p.1211). Dans le français laurentien contemporain, les tendances n'ont pas trop évolué ; la variante [tabɔ] est la plus courante, suivi par [taba], alors que la variante [taba] est la plus rare (Kowal, 2015a, p.2). Ainsi, si Joseph hésite entre l'usage de <a> ou de <o>, nous postulons que c'est parce qu'il favorise [ɑ] ou [ɔ] plutôt que [a]. Mais il faut garder à l'esprit que ses habitudes scolaires auraient pu influencer les taux de variabilité de ces occurrences en faveur de l'orthographe standard. Il est aussi possible que les exemples 20b, 21b, 22b et 23b soient des erreurs orthographiques. Étant donné le peu d'occurrences de ces variables dans notre corpus, en dépit des 4 occurrences de *pos* et des données du PFC, il nous est difficile de conclure que la fermeture de /a/ faisait partie de l'idiolecte de Joseph Keable⁸⁶.

3.2.2.4. Dissimilation vocalique

Nous avons trouvé quatre mots dans les lettres de Joseph, orthographiés de façon qui semble refléter la dissimilation vocalique, un trait reconnu du français laurentien (cf. section 1.6.2.4) :

23. « minute »

a. *menite* (1/2 occurrences ; Joseph à Marie, 1916 Bataillon⁸⁷) ;

b. *ménite* (1/2 occurrences ; Joseph à Louis, 1 janvier 1917).

24. « visité »

a. *vesite* (2/2 occurrences).

25. « visite »

⁸⁶ Par ailleurs, nous admettons difficilement pour l'exemple 21c que le <t> soit représentative d'une consonne sonore. Nous avons déjà expliqué dans la section 3.1.3 (tableau 5) que Joseph favorisait l'usage de <t> pour dénoter une consonne finale muette. Étant donné le grand nombre d'occurrences de la forme *taba*, nous sommes de l'opinion que le <t> est dû à l'hypercorrection orthographique.

⁸⁷ Deux lettres destinées à Marie n'ont pas de dates précises. Nous les avons intitulés '1916 Bataillon' et '1916 Btt' d'après les premières lignes du texte.

- a. *vesite* (occurrence unique ; Joseph à Marie, 1916 Btt⁸⁸).

26. « militaire »

- a. *melitaire* (2/2 occurrences).

Le relâchement des voyelles fermées /i, y, u/ en [ɪ, ʏ, ʊ] se « distingue assez nettement [...] du français acadien traditionnel qui ne la comporte pas, ainsi que de la plupart des variétés du français parlé en Europe. Cependant, on trouve quelque chose de semblable dans le français parlé dans le Nord de la France et en Belgique » (Dumas, 1987, p.92). Puisque qu'il n'existe aucun graphème qui correspondent précisément à sa prononciation, il nous semble raisonnable de postuler qu'un scripteur pourrait faire usage du graphème <e> comme équivalent le plus près de [ɪ].

Chez les locuteurs de l'ALEC, le mot « minute » est prononcée de plusieurs façons. Pour la première syllabe, la présence de [i] est fort marginale (3/50 occurrences) comparée à la fréquence de [e] (6/50 occurrences) et surtout de [ə]⁸⁹ (41/50 occurrences) (Dulong et Bergeron, 1980d, vol. 7, pp.2578-2579). Nous avons vu dans la section 3.1.3 que Joseph utilise les accents de façon plus ou moins aléatoire, ainsi nous ne pouvons pas déterminer de façon conclusive qu'il prononçait le phonème comme un [e] ou [ə]. Cependant, la variante *ménite* de l'exemple 24b nous donne l'indice qu'il aurait pu prononcer [e] si l'accent n'est pas dû à une erreur.

Quant à l'usage de <i>, il est difficile de juger s'il s'agit d'une erreur ou d'un indice de l'oralité. Comme mentionné dans la section 2.2.2, il n'est pas toujours aisé de traiter à l'écrit la distinction entre certains graphèmes. Nous avons parfois eu des difficultés à déchiffrer le <u> des autres graphèmes, surtout parce que Joseph ne met pas souvent des points sur les <i>. Bien que le /y/ prononcé avec [i] est attesté dans le français laurentien contemporain et d'autrefois, ce

⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ L'ALEC n'est pas en API. Nous avons regroupé sous [ə] les variantes du mot « minute » transcrites « eu moyen » (son entre « eu fermé » comme « feu » et « eu ouvert » comme « bœuf ») avec les variantes transcrites « e » comme « crevette ». Cf. le protocole de transcription de l'ALEC (Dulong et Bergeron, 1980a, vol. 1, pp.27-30).

phénomène est typiquement limité aux syllabes non finales, par exemple dans *dépité* pour « député » (Dumas, 1987, p.102) ou *pipitre* pour « pupitre » (Juneau, 1972, p.226). Cependant, nous avons déjà vu dans la section 1.6.2.4 que lorsque *i* est suivi de *u*, ce dernier peut changer « en **êu** » de sorte que les mots comme « minute » peuvent être prononcé comme « **mineûte** puis **méneûte** puis **meûneûte** » (Dumas, 1987, p.101). Cela implique que l'usage de <i> pourrait représenter ce type de changement.

Selon Juneau, l'orthographe *vesite* a été repéré dans les documents d'archives du XVIII^e siècle, ainsi que dans le saintonguais⁹⁰ et dans le français laurentien contemporain (1972, p.37). Il est orthographié dans les documents d'archives comme *vesite* et *vésite* (Juneau, 1972, p.37). Pour l'exemple 25a et 26a, le graphème <e> de la première syllabe cache le degré de relâchement, car aucune des occurrences n'est accentuée, mais d'après l'ALEC ce mot pouvait être prononcé de plusieurs façons concurrentes. Par exemple, nous avons trouvé 29/74 occurrences de la variante relâchée [ɪ]⁹¹, 27/74 occurrences de la variante [ɛ] et 18/74 occurrences de la variante [ə] (Dulong et Bergeron, 1980c, vol. 2, p.114). Nous n'avons trouvé aucune occurrence avec la variante [i]. Étant donné la catégoricité des variantes relâchées dans l'ALEC, il nous semble que le <e> de *vesite* pourrait être une trace de l'oral dans la correspondance de Joseph.

Quant à l'exemple 27a, *melitaire*, Juneau remarque que l'ouverture de <i> en <e> devant <l> est un phénomène peu connu : « l'ALF ne permet pas, à notre connaissance, de déceler ce phénomène dans les parlers de France [...] Il est possible que ces prononciations s'entendent encore en québécois aujourd'hui mais, pour notre part, nous ne les avons jamais entendues » (1972, p.36). Mais comme nous l'avons vu dans la section 1.6.2.4, ce trait pourrait être expliqué comme un « processus plus général de dissimilation vocalique ou de relâchement en syllabe non

⁹⁰ Il est possible que la prononciation saintongaise de *vesite* ait des origines provençales (Poirier, 1975, p.226).

⁹¹ Nous avons regroupé sous [ɪ] les occurrences du « i ouvert » et du « i intermédiaire » entre /i/ et /ɛ/.

accentuée » (Côté, 2005, p.45). Selon Walker, il s'agit d'un processus selon lequel les voyelles hautes prétoniques subissent des relâchements facultatifs (1984, p.58) en syllabe ouverte, surtout si en syllabe initiale ou lorsque la syllabe suivante contient aussi une voyelle susceptible à être relâchée (1984, p.57). En fait, si la syllabe suivante ne contient pas de voyelle susceptible d'être relâchée, le relâchement dans la syllabe initiale a tendance à ne pas s'achever (1984, p.58).

D'ailleurs, en dépit des remarques de Juneau, il nous semble que le relâchement devant /l/ n'est pas totalement inconnu. Dumas donne l'exemple du relâchement vocalique pour le mot « pilule » dans le français laurentien contemporain, qui peut devenir « péleûle » ou même « peûleûle » (1987, p.101), tout comme le mot « militaire » peut devenir *melitaire*. (Nous ne savons pas si le <e> de la syllabe initiale est l'équivalent de [e] ou de [ə] ou un autre son intermédiaire.) Un plus grand nombre de données illustrant l'ouverture de <i> en <e> devant <l> nous permettrait de conclure si ce processus est un marqueur attesté des communautés de pratiques de Joseph, ou bien s'il s'agit d'un trait idiolectal. De façon générale, la dissimilation vocalique était typique du français laurentien au tournant du siècle et se retrouve sans doute dans l'idiolecte de Joseph ; ce serait une trop grande coïncidence que les exemples 24 à 27 soient tous des erreurs.

3.2.2.5. Fermeture de [o] devant voyelle haute

Comme nous l'avons vu dans la section 1.6.2.5, au XVI^e siècle le public était conscient d'un débat chez les grammairiens autour de la prononciation du graphème <o>, avec les variantes attestées [o] et [u] depuis la période médiévale (Lodge, 2013, p.34). Les 'ouyistes' étaient en faveur du 'bel usage' de la cour, les 'non-ouyistes' plutôt pour la prononciation 'soutenue' ou 'savante' (Lodge, 2013, p.34). Ce serait la prononciation soutenue de la bourgeoisie qui serait devenue la norme après la période révolutionnaire, mais il nous semble que les deux formes pouvaient coexister au XX^e siècle:

27. « oublie »

- a. *obli* (27/28 occurrences) ;
 - b. *oubli* (1/28 occurrences ; Joseph à Ursule, 1 septembre 1916).
28. « t'oublie »
- a. *tobli* (20/20 occurrences).
29. « j'oubliais »
- a. *jobliait* (occurrence unique ; Joseph à Ursule, 23 octobre 1917).
30. « m'oubliez »
- a. *moblié* (occurrence unique ; Joseph à Marie, 30 avril 198).
31. « n'oublierai »
- a. *noblira* (occurrence unique ; Joseph à Marie, 22 octobre 1916).

Il est possible que l'usage quasi constant de la variante <o> dans les exemples 28 à 32 soit un reflet de l'hypercorrection, une tentative de Joseph de s'exprimer de façon 'soutenue' comme prescrite par les non ouystes. Plus probablement, c'est un indice d'une vraie tendance phonétique attestée dans son idiolecte. Les commentaires du grammairien Dumais soutiennent justement cette hypothèse : « nous prononçons généralement cette voyelle de façon correcte. Cependant, dans certains mots [...] nous entendons quelquefois O ouvert, Eu moyen ou bien rien du tout ! » (1905, p.39) à la place du « ou moyen ».

C'est clair d'après Dumais que ce n'était pas une tendance très courante, mais c'est possible que le mot « oublier » a fait partie de la catégorie de « certains mots » qui pouvaient être prononcés avec un « O ouvert, Eu moyen ou bien rien du tout ». En effet, dans les PFC, 28 locuteurs ont prononcé soit [obli] soit [ɔbli], alors que seulement 5 locuteurs ont utilisé la variante [ubli] (Lavoie et coll., 1985e, vol. 4, p.1230). Les variantes [oblie] et [ɔblie] pour « oublier » étaient aussi présentes dans l'ALF (Gilliéron et Edmont, « Tu as oublié que vous deviez... », 1902). Dans l'ALEC, la variante [ɔblije] était une forme fort concurrente de la variante [o] qui était dominante

(Dulong et Bergeron, 1980e, vol. 8, p.3447). Juneau a aussi remarqué la présence d'« un certain nombre de formes avec *o* (parfois *eau* ou *au*), là où l'on a au contraire en français moderne un *ou* » (1972, p.20). Vu que l'usage du <o> est presque constante chez Joseph et que c'est un phénomène bien attesté chez d'autres locuteurs, nous sommes de l'opinion que l'orthographe <o> est probablement un indice de la prononciation [o] dans l'idiolecte de Joseph plutôt que de l'hypercorrection.

Mais trois siècles après que les non ouystes ont donné la victoire aux prescriptivistes, Joseph Kaeble écrit :

32. « beaucoup »

a. *buku* (30/30 occurrences).

33. « maudit »

a. *Moudi* (occurrence unique ; Joseph à Louis, 13 mai 1917).

Nous avons vu dans la section 1.6.2.5 que la fermeture de [o] devant une voyelle haute est un trait reconnu du français laurentien contemporain⁹². Ainsi nous ne sommes pas étonnés par la catégoricité de l'exemple 33a. Justement, nous avons trouvé que la variante [buku] est privilégiée par les locuteurs du corpus PFC (Lavoie et coll., 1985d, vol. 3, p.747) : sur 7 locuteurs, 5 favorisent la variante [u] plutôt que [o]. Vu que nous n'avons trouvé aucun commentaire des grammairiens du tournant du XX^e siècle par rapport à ce sujet, nous pouvons supposer que ce trait était relativement marginal. Par ailleurs, nous avons vu qu'« un [o] qui est déjà allongé ne peut pas être sujet à la fermeture » (Côté, 2005, p.46) (cf. section 1.6.2.5). Mais l'exemple 34 est intéressant ; Côté explique que selon les contraintes du français laurentien contemporain, le mot « maudit » ne peut pas se prononcer *[mud^zi] (2005, p.46). Bien que l'exemple 34 pourrait être une erreur

⁹² Puisque cette forme n'est pas attestée dans l'ALF (Gilliéron et Edmont, « Cette année il y a eu beaucoup de fruit », 1902), nous ne croyons pas qu'elle ait été influencée par le débat entre les ouystes et les non-ouystes. (Si elle était le résultat du débat des grammairiens, nous aurions sans doute pu repérer les deux variantes dans l'ALF.) Elle est possiblement isolée au français laurentien.

orthographique, une autre hypothèse provisoire serait que cette contrainte est un usage récent chez les locuteurs du français laurentien. Il nous faudrait plus de données afin de tirer une conclusion sur ce phénomène.

3.3. Discussion et conclusion

La lecture de la correspondance du caporal Joseph Kaeble nous porte à penser que l'intérêt d'un ego-document historique dans une étude sociolinguistique ne se limite pas à contextualiser le rôle de ces documents dans un discours commémoratif ou un récit de guerre. Notre analyse nous permet de comprendre l'histoire de l'éducation au Québec et particulièrement à Sayabec au tournant du XX^e siècle. Elle nous permet également de comprendre la vie d'un soldat canadien-français qui a fait la guerre dans un pays étranger pendant deux ans. Mais outre son importance au domaine de l'histoire, la correspondance d'un scripteur mécanuqué a beaucoup à contribuer à l'historiographie de langue.

Premièrement, notre analyse montre que les ego-documents de scripteurs mécanuqués sont aussi valables à la sociolinguistique historique que ceux de scripteurs grammaduqués. Les chercheurs doivent considérer des voix alternatives au lieu de contribuer au mythe de l'homogénéité linguistique et l'existence d'un français standard mythique⁹³. Deuxièmement, nous avons illustré que les ego-documents peuvent contenir des traces de l'oral – des traces qui reflètent souvent de la variabilité linguistique. Ce chapitre réaffirme que les sources de données scripturales peuvent permettre aux chercheurs d'analyser les voix de locuteurs/scripteurs typiquement marginalisés par l'historiographie des langues, des personnes qui ont vécu dans une époque précédant la prépondérance de l'usage du magnétophone dans les études de l'oralité en linguistique. Dans une perspective plus large, notre travail contribue à la compréhension du

⁹³ Selon Watts, le mythe de l'homogénéité linguistique est une étape idéologique qui permet la construction d'un discours dans lequel la variabilité, l'évolution et la créativité linguistique – son hétérogénéité – est contesté et même totalement refusé (2015, p.3). Voir la section 1.2.3 au sujet des standards et des normes.

changement linguistique dans le français laurentien. Troisièmement, ce chapitre nous permet de ranimer la voix de Joseph, cent ans après sa mort.

Outre ses exploits militaires héroïques, nous avons découvert que Joseph était déjà un jeune homme extraordinaire pour son temps et au sein de son réseau social. Adolescent, il a continué ses études jusqu'à 17 ans alors que toute autre personne dans son réseau social quitte l'école à environ 14 ans (cf. section 3.1.1)⁹⁴. Pourtant, il était aussi un jeune homme typique de son temps et de son milieu. Les traces de l'oral dans la correspondance de Joseph reflètent plusieurs tendances linguistiques observables chez d'autres locuteurs du français laurentien né dans des environnements semblables à la même époque. Un siècle plus tard, plusieurs de ces traits sont toujours observables chez les locuteurs contemporains. Cette observation confirme que la variation linguistique ne peut être mesurée que sur des échelles temporelles larges.

Plus particulièrement, nous avons identifié des indices de tendances linguistiques telles que la chute consonantique en position finale, l'assimilation nasale des consonnes occlusives orales voisées et la palatalisation de /g/ et /d/. Ce dernier phénomène a été remarquable ; pour Joseph, le mot *canayin* a été un marqueur d'indexicalité de troisième ordre. Sa maîtrise approximative de la relation entre les lettres et les phonèmes a été suffisamment régulier pour lui permettre de varier son usage des graphèmes afin de refléter sa voix de façon explicite. C'est une indication que la correspondance de Joseph pourrait être conceptuellement orale (cf. section 1.4.1). Un autre phénomène curieux est l'absence de la vélarisation de /ɲ/ en position finale de syllabe. Typique du français laurentien contemporain, il nous semble que ce trait est une variation récente vu son absence chez Joseph et aussi chez d'autres locuteurs similaires nés au tournant du XX^e siècle.

⁹⁴ « À la fin de la Première Guerre mondiale, le Québec est la seule province où un enfant n'est pas tenu d'aller à l'école [...] la plupart quittent vers l'âge de 10 ou 11 ans » (Litalien, 2011, p.21, note de bas de page 34).

Au niveau de traits vocaliques caractéristiques du français laurentien, nous avons identifié des traces de diphtongaison de /ɛ/, l'ouverture de /ɛ/, la neutralisation de l'opposition /a/ - /ɑ/ et la fermeture de /ɑ/, la dissimilation vocalique et la fermeture de [o] devant une voyelle haute. Ce dernier trait est particulièrement intéressant, car il nous semble que chez Joseph, deux variantes coexistaient ; pour le mot « oublier », la première syllabe était représentée presque catégoriquement par le graphème <o> alors que c'était le graphème <u> qui a représenté la première syllabe du mot « beaucoup » de façon catégorique. Nous avons également découvert un reflet de la fermeture de [o] pour le mot « maudit », qui serait selon Côté agrammatical dans le contexte du français laurentien contemporain. Ainsi il est possible que les contraintes qui gouvernent ce phénomène ne soient pas les mêmes aujourd'hui qu'il y a cent ans.

Dans l'ensemble, la correspondance de Joseph démontre son appartenance à la communauté de locuteurs du français laurentien né au tournant du XX^e siècle. Les exemples de la variation linguistique présentée dans la section 3.2 montrent que même après deux ans de guerre dans un pays étranger, la voix de Joseph est toujours représentative de la communauté de pratique qui lui est familière – des personnes qui comme lui parlent *en canayin*. Ainsi bien que Joseph ne soit pas un écrivain grammaduqué, sa voix marque fortement ses écrits; elle met en relief le caractère artificiel des grammaires prescriptives de jadis et d'aujourd'hui « by bringing back to consciousness all the complexity of the real life of language that is idealised away in a historiography focused exclusively on the development of the standard language » (Klippi, 2013, p.123). Finalement, notre analyse de cette correspondance nous offre l'occasion d'examiner le français laurentien au tournant du XX^e siècle et elle ranime la voix de ce jeune soldat qui s'est sacrifié pour ses frères d'arme, une voix qui mérite une place dans l'historiographie de la guerre et dans la linguistique.

CHAPTIRE 4 : LA MORPHOSYNTAXE

Nous avons vu dans la section 1.6.3 que la plupart de la variation morphosyntaxique et morphologique associée aux variétés de français canadien « existent également dans la langue populaire en France » (Léon et Bhatt, 2005, pp.303-304). Ce n'est pas notre but ici de tracer les frontières géographiques de la variation morphosyntaxique ni de faire l'inventaire de ces traits. Nous cherchons plutôt à repérer quelques occurrences qui pourraient témoigner de l'oral dans l'écriture de Joseph et de démontrer que les voix de scripteurs mécanuqués peuvent et doivent contribuer à l'historiographie des langues. Dans ce qui suit, nous allons présenter quelques phénomènes qui, en raison de leur fréquence dans nos données et de leur association avec le français laurentien contemporain, pourraient servir comme de bonnes pistes de départ pour de futures études sur la morphosyntaxe du français laurentien d'antan. D'abord, nous allons examiner le système pronominal du français laurentien, ensuite l'usage de la particule négative « ne », et finalement l'auxiliaire « aller » à la première personne du singulier du présent de l'indicatif.

4.1. Le système pronominal du français laurentien

Dans la section 1.6.3.1, nous avons vu que le système pronominal du français a beaucoup évolué à travers les siècles et qu'il existe aujourd'hui dans le français laurentien une distinction phonologique très claire entre la série pronominale clitique et la série pronominale non clitique à toutes les personnes. Conséquemment, la variation linguistique dans le système pronominal offre beaucoup d'occasions pour étudier le changement linguistique (Blondeau, 2001, p.456). Dans cette section, nous allons examiner deux variables morphosyntaxiques du système pronominal laurentien dont l'usage à l'oral a été documenté pour le français laurentien d'autrefois dans les RFQ (Blondeau, 2003) et dans le français montréalais contemporain (Blondeau, 2001, 2014) : la variation des pronoms pluriels clitiques, ainsi que des pronoms pluriels non clitiques.

4.1.1. « On » domine : les pronoms pluriels clitiques

Nous avons vu que dans le système pronominal du français laurentien, il existe de la variation au niveau des pronoms pluriels clitiques (cf. section 1.6.3.1) « nous » et « on ». Aujourd'hui, les locuteurs ont tendance à favoriser « on » comme pronom clitique pour la première personne du pluriel [+défini] plutôt que son rival « nous » (Blondeau et coll., 2014, p.144). Mais c'est loin d'être une nouveauté. La variante « on » a été favorisée par les locuteurs du XIX^e siècle du corpus RFQ qui utilisaient le « nous » clitique dans moins de 0,25% de contextes variables, ce qui implique que ce n'est pas du tout une innovation récente (Blondeau, 2003, p.13). C'était déjà une variable stable bien avant le XXI^e siècle :

1. [...] *on* a pri un bon repa
de noel quel que coup a boire [...] (Joseph à Marie, 14 janvier 1917).
2. [...] *nous* somme 8
par tant [...] (Joseph à Louis, 11 juin 1916).

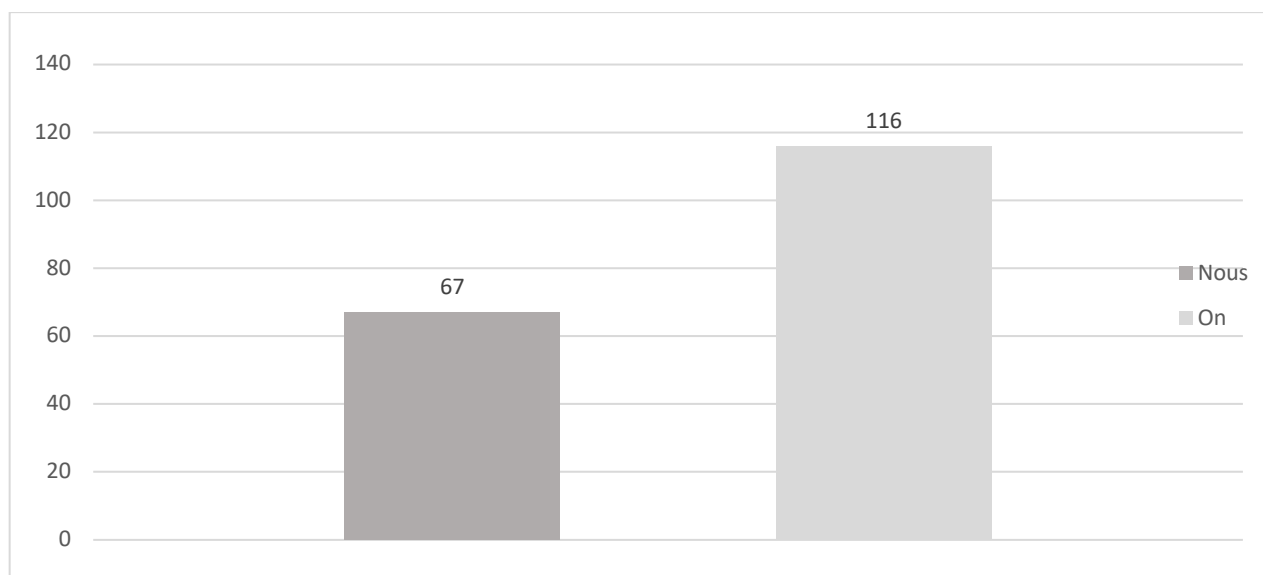


Figure 1. Nombre d'occurrences du pronom clitique pour la 1^e personne du pluriel [+défini]

Vu la dominance de la variante « on » chez les locuteurs modernes et d'autrefois, nous ne sommes pas étonnés que la variante « nous » n'ait été utilisée que dans 36,6% (67/183

occurrences) des contextes variables dans les lettres du caporal Kaeble (figure 1)⁹⁵. Même si ces tendances ne sont pas aussi élevées que celles observées par Blondeau chez les locuteurs du corpus RFQ, nos résultats démontrent tout de même la présence de l'oral dans ces ego-documents scripturaux, qui sont évidemment conceptuellement oraux étant donné la fréquence élevée de la variante « on ».

Nous avons également examiné si la formalité du sujet thématique était un facteur important quant au choix de variante, car dans le contexte contemporain, « plusieurs études précédentes ont mis en relation le thème de discussion avec le comportement linguistique des individus » (Blondeau, 2011, p.50) ; plus un sujet est formel (ex. l'école ou la linguistique), plus le locuteur a tendance à produire la variante « nous ». Mais comme nous l'avons vu dans la section 1.6.3.1, ce facteur n'est pas corrélé à l'usage de « nous » chez les locuteurs des RFQ. Le statut formel de « nous » est donc un changement attesté au XX^e siècle. Notre analyse de ce même phénomène valide la conclusion de Blondeau :

3. [...] *nous* avons entendu la messe en plaine air [...] (occurrence unique ; Joseph à Ursule, 11 juin 1916).
4. [...] *nous* avons depanse chacun ,150 piastre⁹⁶ cèst de Largent bien gagne mais *nous* avons eu du plaisir [...] (Joseph à Louis, 27 décembre, 1917).
5. [...] *nous* fasons presque rien [...] (Joseph à Marie, 5 octobre 1917).
6. [...] *nous* restons dans des batisse en bois [...] (Joseph à Marie, 22 octobre 1916).
7. [...] *nous* venons de dine il est une heure [...] (Joseph à Ursule, 11 juin 1916).
8. [...] *nous* ne savons pas

⁹⁵ Nous avons exclu une occurrence de doublement du sujet *nous on* (Joseph à Louis, 17 juillet 1917).

⁹⁶ 150\$ en 1917 est l'équivalent de 2500\$ canadien en 2018. C'est possible que *150 piastre* fait référence à 1,50.

si *nous* allons alle
sur les ille [...] (Joseph à Ursule, 2 juillet 1916).

9. [...] *nous*
prenons un repo [...] (Joseph à Louis, 11 septembre 1917).

Les exemples 3 à 9 montrent que dans l'idiolecte de Joseph, il n'y a aucune association entre la variante « nous » et la formalité du sujet thématique. Elle est utilisée lorsqu'il parle de la religion, mais aussi lorsqu'il raconte son ennui quotidien et même le plaisir de dépenser de l'argent. Les occurrences de « nous » sont éparpillées de façon aléatoire à travers les données, tout comme chez d'autres locuteurs nés au XIX^e siècle (Blondeau, 2003, p.7), peu importe que la source de donnée soit parlée ou écrite.

Par ailleurs, nous savons que les écoliers québécois n'apprenaient pas la notion de pronom avant la troisième année du grade 1 (cf. appendice A). Mais l'écriture de Joseph semblent suggérer qu'il n'a jamais dépassé la deuxième année (cf. section 3.1.3). Cela implique que son usage du système pronominal a sans doute été principalement influencé par la langue parlée. Conséquemment, si aujourd'hui le choix du pronom clitique sujet pour la première personne démontre « une opposition nette entre le caractère de la conversation ordinaire et l'usage standard typique de la langue écrite ou quasi-écrite » (Blondeau et coll., 2014, p.144), il nous semble que cette observation ne s'applique pas à la correspondance du caporal Kaeble. La dominance de la variante « on » et le fait qu'elle reflète les tendances d'autres locuteurs nés au tournant du XX^e siècle nous permettent de dire que sa correspondance est conceptuellement orale (cf. section 1.4.1) et corrobore la conclusion de Blondeau que cette variable était déjà stable à cette époque.

4.1.2. Les « autres » : les pronoms pluriels non clitiques

Une des caractéristiques les plus distinctes des variétés du français laurentien est la variation des pronoms pluriels non clitiques. « Il semble que les formes *nous autres*, *vous autres* et *eux autres* aient connu une extension importante de leur usage à une certaine période et dans certaines aires

géographiques » (Blondeau, 2011, p.83). Comme nous l'avons vu dans la section 1.6.3.1, l'usage du modificateur « autres » est maintenant « grammaticalisé comme indice de pluralité » pour toute la série des pronoms pluriels non clitiques (Blondeau, 2011, p.139). Les études semblent indiquer qu'il ne s'agit pas d'un changement récent. La fréquence de son usage est plus élevée parmi les locuteurs nés entre 1846 et 1900 que parmi ceux nés au XX^e siècle ; la forme simple n'a été utilisée que dans 3% des contextes variables chez les locuteurs des RFQ (Blondeau, 2003, p.4).

Selon Blondeau, cette variable a évolué au cours du dernier siècle ; chez les locuteurs modernes, l'usage de la variante simple est influencé par le degré de formalité du sujet thématique (2003, p.7). Par contre, ce n'était pas un facteur significatif chez les locuteurs nés au tournant du XX^e siècle. De plus, bien que les grammairiens dénigrent l'usage du pronom composé lorsqu'il ne sert pas à « insister sur la différence ou la distinction entre un groupe et un autre », il paraît que ce facteur n'a jamais eu un effet sur la variation des pronoms pluriels non clitiques – du moins chez les locuteurs nés au XIX^e et au XX^e siècles (2003, p.5). Finalement, Blondeau a observé que les seules variables indépendantes ayant une influence sur la variation des pronoms clitiques pluriels étaient « la catégorie morphologique de la personne et le type de syntagme » (2011, p.138). Son analyse a démontré « que les syntagmes prépositionnels favorisent le choix de la forme simple », mais qu'il existe « une hiérarchie prépositionnelle » qui influence le choix de variante (2011, p.139). Nous avons examiné la formalité du sujet thématique, l'absence ou la présence d'une motivation référentielle, et l'usage de prépositions afin de déterminer si l'idiolecte de Joseph reflète les tendances d'autres locuteurs de son époque.

Pour ce faire, nous avons d'abord examiné un échantillon d'extraits qui comportent la variable en question pour déterminer si l'usage de la variante composée est : 1) influencée par la formalité du sujet thématique ; 2) motivée par un facteur sémantique – c'est-à-dire pour marquer un contraste référentiel :

10. [...] je panse souvant
au beau temps que
Jai passe avec *vous*
autre [...] (Joseph à Ursule, 1 septembre 1916).
11. [...] bien chair Mere quelque
momants pour causé avec
vous [...] (Joseph à Marie, 9 mai 1917).
12. [...] ca été une belle hiver
pour *nous autre* [...] (Joseph à Marie, 9 mars 1918).
13. [...] quelle bon
neur pour *nous* [...] (Joseph à Ursule, 2 février 1917).

Nous observons que la correspondance de Joseph reflète les mêmes tendances que les RFQ. Premièrement, la variante simple apparaît dans plusieurs contextes, peu importe la formalité du sujet thématique. L'usage de l'expression « causer » dans l'exemple 11 est particulièrement informel, mais c'est la variante simple qui est attestée dans ce contexte. Deuxièmement, il n'y a aucune indication que l'usage de la variante composée sert à différencier un groupe d'un autre. Les deux variantes portent à peu près la même valeur sémantique. Ces résultats corroborent les conclusions de Blondeau. Ainsi, il nous semble que la variante composée n'a pas servi à marquer un contraste référentiel et n'a pas été influencé par la formalité du sujet thématique, du moins chez les locuteurs nés à la fin du XIX^e siècle comme Joseph.

Le troisième facteur que nous avons étudié était l'influence des prépositions sur le choix de variante. Comme décrit par Blondeau, chez les locuteurs des RFQ, l'usage de la variante simple dans la correspondance du caporal Kaeble est influencé par une seule variable indépendante : la présence d'une préposition (tableau 7).

Tableau 7

Fréquence de pronoms pluriels simples non clitiques avec des prépositions

Préposition	Nombre d'occurrences	Total	% du contexte variable
-------------	----------------------	-------	------------------------

Avec (tous)	7	12	58,3
À	1	2	50
Pour	3	10	30
De (tous)	3	43	7
<hr/>			
Total	14	67	20,9

D'abord, nous avons découvert que Joseph favorisait la variante composée dans presque tous les contextes variables, à une fréquence de 79,1%. La variante composée est catégoriquement associée aux prépositions « pour », « à » et « sur » (2011, p.131). Ensuite nous avons trouvé que les prépositions les plus associées avec la forme simple dans les RFQ étaient « chez », « parmi », « entre », « de » et « avec » (2011, p.131). Finalement, nous avons remarqué que la préposition « chez » est catégoriquement liée à l'usage de la forme simple.

Nous avons repéré 15 occurrences de la préposition *chez* en présence d'un pronom pluriel non clitique et dans 100% des cas elle est associée à la variante simple. Nos résultats confirment l'hypothèse de Blondeau que la combinaison de « chez » et la forme simple « seraient lexicalisées et constitueraient des formes figées, ce qui expliquerait le comportement catégorique » (2011, p.131). Ainsi, nous l'avons exclu de notre présentation de données. Nous avons aussi exclu deux autres prépositions, *d'avec* et *enver* :

14. [...] je voit que vous vous
ennuie boucoup
depuis que je suis
parti *d'avec vous autre* [...] (occurrence unique ; Joseph à Ursule, 11 juin 1916).

15. [...] maman me parle de ta
conduite *enver eux* [...] (occurrence unique ; Joseph à Louis, 17 juillet 1917).

Ce sont des prépositions à « valeur spatio-temporelle comme *devant, derrière, avant, après, autour de, sur, etc.*, ou de types restrictifs, comme *malgré* et *sauf* » (2011, p.130). Nous n'avons pas

récupéré assez d'occurrences de ces prépositions spatio-temporelles pour étudier leur influence dans notre corpus.

Quant aux autres prépositions, remarquons d'abord que notre analyse de l'influence de la préposition « à » est superficielle, car nous n'avons trouvé qu'une occurrence de chaque variante en présence de cette préposition. Ce nombre n'est pas suffisant pour illustrer une vraie tendance sauf pour remarquer que les deux variantes ont coexisté dans l'idiolecte de Joseph en présence de « à ». D'autre part, dans l'expression « **de** » + *tous vous autre*, nous avons traité l'adverbe « tous » comme un élément facultatif⁹⁷. Ainsi la catégorie « de » regroupe toutes les occurrences ayant la forme « **de** » + (*tous*) + *vous autre*. Cette préposition a influencé l'usage de la variante simple dans 7% des contextes variables. Ce résultat n'est pas surprenant, car dans les RFQ la variante simple est associée à cette préposition à un taux de 5% (Blondeau, 2003, p.6). Par contre, dans les lettres de Joseph, 30% des occurrences de la préposition « pour » sont liées à la variante simple. Ces résultats ne reflètent pas les tendances d'autres locuteurs de la même époque ; chez les locuteurs des RFQ, Blondeau a trouvé que « pour » est la préposition qui « soit la plus encline à faire apparaître la variante composée » (2011, p.135). Chez Joseph, c'est plutôt la préposition « de » qui fait apparaître le plus d'occurrences de la variante composée, à un taux de 93%, quoique « pour » est associée à la variante composée à un taux de 70%, qui est tout de même très élevé.

Nous sommes étonnés de noter que dans notre corpus, la préposition « avec » est utilisée avec les deux variantes de façon à peu près égale. Plus particulièrement, Joseph démontre une légère préférence pour la variante simple en présence de la préposition « avec », à un taux de 58,3%. Pourtant, dans les RFQ, cette préposition est à peine associée avec la forme simple, avec une fréquence de 4% (Blondeau, 2003, p.6). Il faut par contre souligner que le petit nombre d'occurrences de cette préposition dans notre corpus n'est pas suffisant pour nous permettre de

⁹⁷ Cf. Léard, 1995, p.132 au sujet de l'adverbialisation de la série *tout*, y inclut les pronoms juxtaposés.

tirer des conclusions définitives ; Blondeau a repéré 116 occurrences de la variante simple en présence de la préposition « avec », alors que nous n'avons que 7 occurrences (2003, p.6).

Dans l'ensemble, nos résultats démontrent que la correspondance de Joseph reflète à peu près les mêmes caractéristiques que des locuteurs nés au tournant du XX^e siècle : 1) la formalité du sujet thématique n'a eu aucun impact sur le choix de variante ; 2) la distribution des formes n'a pas été influencée par une motivation sémantique ; 3) la variante composée a été dominante dans la majorité de contextes variables; 4) la seule variable indépendante à influencer la distribution des variantes est la présence d'une préposition. Nos résultats nous permettent ainsi de corroborer les trois conclusions de Blondeau.

Premièrement, dans le français laurentien du XIX^e siècle, le modificateur « autres » était lexicalisé et un composant intégral des pronoms pluriels non clitiques (2003, p.6). Deuxièmement, la préposition « **chez** » + **la forme simple** « seraient lexicalisées et constitueraient des formes figées, ce qui expliquerait le comportement catégorique » (2011, p.131). Troisièmement, l'association de la formalité avec l'usage de la variante simple est une innovation récente du XX^e siècle vu son absence chez les locuteurs nés au XIX^e siècle (2003, p.9). Enfin, même si la correspondance écrite ne pourrait jamais être une représentation biunivoque de la langue parlée, notre analyse illustre que les ego-documents de scripteurs mécanoqués comme Joseph peuvent tout de même contenir des traces de l'oral. Souvent, comme dans le cas du système pronominal, ces traces reflètent les tendances repérées dans des sources de données parlées et pourraient nous permettre de mieux comprendre la variation et le changement linguistique.

4.2. La particule négative « ne »

La variation de la particule négative « ne » est un des phénomènes linguistiques « les plus amplement documentés » (Poplack et St-Amand, 2009, p.533) qui date d'au moins avant le XIX^e siècle (Poplack et St-Amand, 2009, p.539). Dans la section 1.6.3.2, nous avons vu qu'aujourd'hui

elle est typiquement absente dans les différentes variétés de français canadien au point où elle « n'a plus de rôle (linguistique) dans le système de négation » (Poplack et St-Amand, 2009, p.533). Son absence est si attestée que sa présence porte une association sociostylistique très particulière, et si elle apparaît c'est surtout en contexte de sujet thématique formel. Mais comme expliqué dans la section 1.6.3.2, ce n'était pas toujours le cas. L'influence de la formalité du sujet thématique est un changement récent, car au tournant du XX^e siècle la variation de « ne » n'avait pas d'implications sociales ; ce n'était pas une variable suffisamment marquée pour permettre aux locuteurs de l'enregistrer et de l'utiliser dans la performance d'identité (cf. section 1.3.1).

Nous avons examiné les lettres de Joseph afin de cibler la fréquence d'élision de « ne ». Le corpus ne démontre pas un niveau quasi catégorique d'élision, mais cela n'est pas surprenant, car toute personne ayant reçu une instruction formelle en français aurait appris qu'avec chaque marqueur postverbal de négation (*pas, jamais, etc.*), il faut aussi un *ne*. Les instances normatives n'ont cependant pas eu un effet sur le parler spontané, puisque nous avons vu que le taux d'emploi du *ne* n'a guère changé depuis 1846 (Poplack et St-Amand, 2009, pp.538-539).

Le figure 2 montre que le maintien et l'élision de « ne » sont représentés à des fréquences à peu près égales dans les lettres de Joseph : 129 occurrences de « **ne** » + **marqueur postverbal de négation** et 108 occurrences du marqueur postverbal de négation sans « ne », ou bien 54,4% de maintien et 45,6% d'élision. Nous avons examiné les marqueurs « pas », « rien », « plus », « jamais ». Le marqueur « pas » était le plus dominant ; 118/129 occurrences de la particule négative sont observées en présence de ce marqueur.

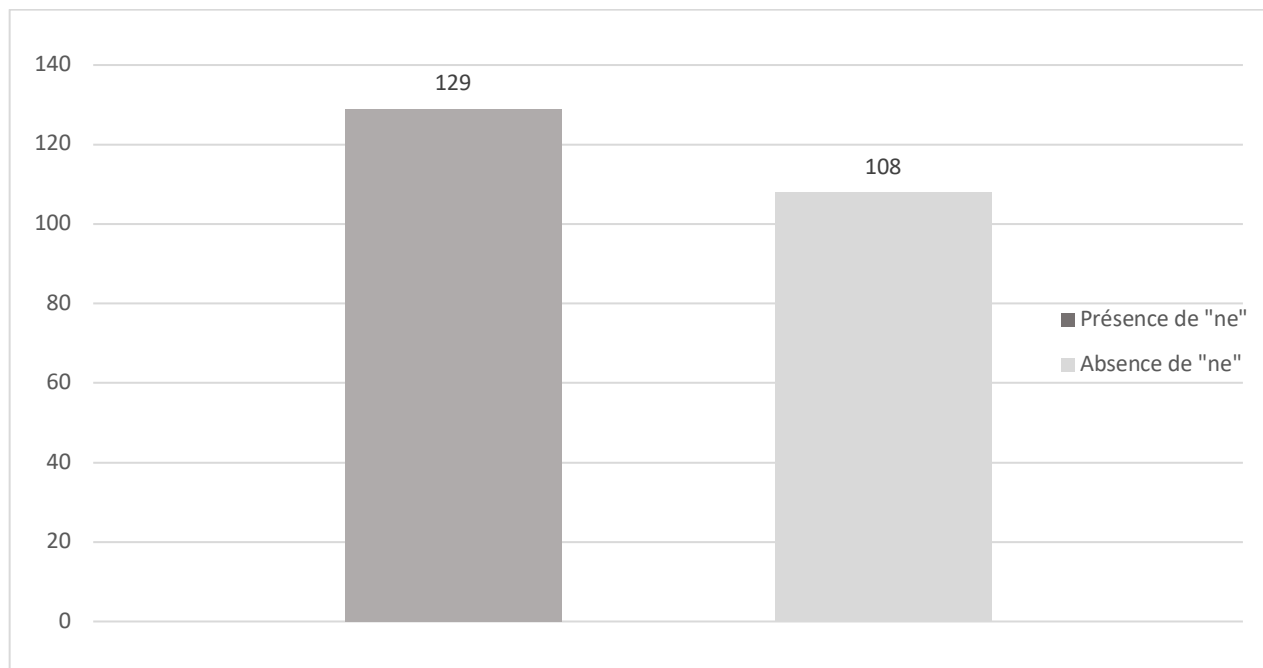


Figure 2. Nombre d'occurrences de « ne » + marqueur postverbal de négation

Nous avons exclu les occurrences ambiguës, tels qu'une occurrence d'embrouillage de graphèmes (exemple 16), ou toute occurrence qui ne nous permet pas de déduire si le phonème /n/ de la particule « ne » est représenté par le graphème <n> du mot précédent (exemple 17) :

16. [...] je
(n/m)e suis *pas* fache [...] (Joseph à Marie, 21 septembre 1916).

17. [...] on a rien fait [...] (Joseph à Ursule, 1 septembre 1916).

Nous avons également exclu les occurrences sans sujet et/ou verbe, par exemple :

18. [...] il fait excésivemant
Beau *pas* trop chau
Non plus [...] (Joseph à Louis, 11 septembre 1917).

19. [...] je puis texprime
commant je les ait
pas grant nouveau
a part de cela [...] (Joseph à Louis, 27 août 1917).

Nous avons aussi exclu les occurrences agrammaticales (exemple 20), ainsi que deux occurrences où Joseph a raturé le « ne » dans ses lettres (exemples 21 et 22) :

20. [...] nous *ne* te remersi
boucoup pour le [Por-
trai de mon petit filleu] (Joseph à Louis, 1 september 1917).
21. [...] on [*ne*] est pas pres de partir [...] (Joseph à Ursule, 23 août 1916).
22. [...] on [*n*([°])a] a
pas tous ce que lon
veut [...] Joseph à Marie, 9 juin 1916).

Les ratures témoignent d'un certain niveau d'insécurité linguistique – au moins par rapport à l'écriture – quant à l'application de la particule négative « ne ». Joseph démontre de l'hésitation par rapport à l'usage de la particule « ne » entre la consonne de liaison [n] de « on » et « a ». Nous n'avons repéré aucune occurrence de l'unité de texte « on n'a pas » ou « on n'est pas » ; la particule *ne* est toujours élidée dans ces contextes. Ainsi les exemples 21 et 22 semblent résulter d'une confusion entre la particule « ne » (qui perd le <e> devant la voyelle du mot suivant) et la consonne de liaison de « on », qui est d'habitude muette sauf lorsqu'elle précède une voyelle. Deux interprétations sont possibles : 1) le /n/ de la particule « ne » est représenté par <n> dans le mot « on » (agglutination) ; 2) la particule est tout simplement élidée. En tout cas, il est clair que Joseph ne maîtrise pas l'usage de la particule « ne ». Il est peut-être possible de conclure que cette particule n'était pas un trait distinct de son idiolecte, étant donné qu'il semble ne pas comprendre sa fonction morphosyntaxique.

Étant donné que Joseph maintient et élide la particule « ne » à des fréquences semblables, nos résultats ne nous permettent pas de conclure que Joseph effaçait le « ne » de façon catégorique dans sa langue parlée. La différence entre nos résultats et ceux des RFQ souligne que la variation linguistique dans l'écriture, même dans des documents conceptuellement oraux, n'est pas toujours équivalente à celle observée dans la langue parlée. Il est cependant très clair que l'élision du « ne » était tout de même un trait caractéristique de la langue de Joseph, car une fréquence de 45,6% est suffisamment importante pour un phénomène considéré agrammatical pour ce médium. D'ailleurs

nos résultats sont semblables à ceux de Mougeon et Martineau, qui ont repéré une fréquence d'élision de 39,5% dans le journal intime d'un scripteur mécanuqué québécois du XIX^e siècle (2003, p.134).

Deux hypothèses pourraient expliquer la divergence de résultats entre les sources de données écrites et les sources de données parlées : premièrement, il est possible que le « ne » ait été relativement important à cette époque, de sorte que l'élision soit présente « à l'écrit (même dans des écrits mi-lettrés ou informels) bien après sa disparition à l'oral [...] Un deuxième élément de réponse pourrait résider dans le fait que les représentations écrites traînent tout simplement derrière la langue parlée » (Poplack et St-Amand, 2009, pp.538-539). Vu que Joseph démontre de l'insécurité par rapport à l'usage du « ne », nous sommes de l'opinion que cette première hypothèse est tout à fait applicable. Il n'a peut-être pas compris précisément le rôle morphosyntaxique du « ne » (la grammaire n'était pas été enseignée aux étudiants avant la deuxième année du grade 1⁹⁸), mais il l'a sans doute rencontré à travers les dictées et les devoirs scolaires pour comprendre qu'elle avait une certaine importance dans l'écriture scolaire (c'est-à-dire prescriptive).

Par ailleurs, nous avons examiné l'effet de la formalité sur la présence de la particule « ne » dans la correspondance de Joseph. Il nous semble que ce n'était pas un facteur important. Par exemple, en présence du marqueur postverbal « pas », Joseph a élidé le « ne » dans les lettres rédigées à sa mère (51 occurrences/28 lettres), son frère (28 occurrences/17 lettres) et sa sœur (25 occurrences/14 lettres). Premièrement, il est clair que sa relation avec le destinataire n'a aucun impact sur l'absence ou la présence de « ne » ; la particule est élidée autant avec sa mère (qui est pourtant socialement supérieure à lui) qu'avec son frère et sa sœur. Deuxièmement, la particule « ne » apparaît en plusieurs contextes, même si le sujet thématique n'est pas formel :

⁹⁸ Joseph n'a sans doute jamais dépassé la deuxième année du grade 1 (Cf. la section 3.1.3 et l'appendice a).

23. [...] il *ne* fait pas froid [...] (Joseph à Marie, 14 janvier 1917).
24. [...] *ne* vous
decourage pas [...] (Joseph à Marie, 7 septembre 1917).
25. [...] il y a long temps que je
nai pas été au tranché [...] (Joseph à Ursule, 25 février 1917).
26. [...] je *nai* pas grand nouveau
pour le présent [...] (Joseph à Louis, 2 septembre 1916).

Les exemples 23 à 26 confirment les conclusions de Poplack et St-Amand : l'association entre la présence de « ne » et des sujets thématiques formels était inexistante chez les locuteurs nés au tournant du XX^e siècle (2009, p.536). Cette association est sans doute récente.

Cependant, il nous semble que la deuxième hypothèse de Poplack et St-Amand est également valide ; c'est peut-être le médium (scriptural, genre épistolaire) qui aurait pu influencer une plus grande présence de « ne » dans les lettres de Joseph que dans des sources de données parlées. Les travaux d'Elspas corroborent cette hypothèse. Selon ses recherches, les formules épistolaires des scripteurs mécanoqués comportent souvent des constructions grammaticales conservatrices (2015, p.42). Justement, dans la correspondance de Joseph, l'usage de « ne » est particulièrement concentré dans la formule épistolaire « (ton/votre) (frère/fils) qui *ne* (t'/vous) oublie pas ». Nous avons subséquemment découvert que 25,4% des « **ne** » + « **pas** » ont eu lieu dans cette formule (30/118 occurrences). Justement, dans le contexte formulaire, l'élision de « ne » en présence de « pas » ne représente que 14,6% des occurrences totales de l'élision de « ne » en présence de « pas » (14/96 occurrences).

Pour résumer, nous avons d'abord observé que Joseph a élidé et a maintenu la particule négative « ne » à des fréquences à peu près égales. Nous avons également découvert qu'il ne maîtrise pas l'usage de « ne » ; ce qui témoigne de l'instabilité ou même l'absence de cette particule dans son idiolecte. D'ailleurs, un quart des occurrences de « ne » se trouvent dans un formulaire épistolaire, ce qui confirme que ces formules ont tendance à être linguistiquement

conservatrices. Finalement, la variation de « ne » n'est pas influencée par la formalité dans la correspondance de Joseph. Bien que nos résultats ne soient pas aussi catégoriques que ceux des RFQ, la correspondance de Joseph reflète tout de même les tendances repérées dans d'autres sources écrites qui datent de la même époque. Enfin, il est clair que la variabilité dans l'usage de la particule « ne » dans nos données est une trace de l'oral dans l'écrit plutôt qu'un phénomène « semi-lettré » à négliger comme des barbarismes grammaticaux. Étudier la correspondance des scribes mécanuqués peut contribuer à la compréhension du changement et de la variation linguistique, car très souvent elle porte des traces de l'oral qui reflète les tendances d'autres locuteurs.

4.3. Le cas de « je vas »

Nous avons vu dans la section 1.6.3.3 que dans le français laurentien contemporain (ainsi que dans d'autres variétés de français) l'auxiliaire « aller » à la première personne du présent de l'indicatif peut se manifester sous forme de plusieurs variantes, notamment : « i) *je vais* ; ii) *je vas* ; iii) *m'as* ; iv) *je m'en vais* et v) *je m'en vas* » (Mougeon et coll., 2010, p.132). Bien qu'aujourd'hui la variante « je vas » est plus ou moins socialement neutre dans les différentes variétés de français laurentien – elle n'est pas influencée par le statut socioéconomique du locuteur, et à peine par le sexe (Mougeon et coll., 2010, p.176) – il semble que ce n'était pas le cas pour les sources de données écrites qui datent du XVII^e au XIX^e siècle (Mougeon et Martineau, 2003, p.4). À l'encontre de sources de données parlées, dans les sources écrites historiques la variante « je vas » porte une valeur sociale particulière, car elle est peu utilisée par les scribes grammaduqués (Mougeon et Martineau, 2003, p.4).

Étant donné que l'usage de « je vas » était non acceptable pour les grammairiens depuis la fin du XVII^e siècle (Martineau, 2009, p.133), il est difficile d'imaginer qu'un enseignant aurait instruit cette variante à ses élèves, même au tournant du XX^e siècle. Pourtant, dans la

correspondance de Joseph, nous avons découvert que l'usage de cette variante était invariable et significative (24/24 occurrences) :

27. [...] je va
au teatre a tous
les soire [...] (Joseph à Marie, 1916 Btt).
28. [...] je va
tenvoye une petite floeur [...] (Joseph à Ursule, 24 juin 1917).
29. [...] *je va* t'envoye
mon autre par oscare Belange [...] (Joseph à Louis, 2 septembre 1916).

Si Joseph a été instruit par une des 23 filles locales sans diplômes qui dirigeaient des cours dans le district de l'inspecteur Bégin pendant l'année scolaire 1900-1901 (Superintendent of Public Instruction, 1902, p.7), la possibilité existe que cette variante ait justement été transmise dans un milieu scolaire. Par contre, nous avons du mal à imaginer que les Frères de la Croix de Jésus, ses instituteurs pendant sa dernière année d'études, auraient enseigné la variante « je vas ».

L'hypothèse la plus probable est que ce phénomène est représentatif de l'oral dans l'écrit. Nous avons déjà expliqué que Joseph n'a sans doute jamais terminé la deuxième année (cf. section 3.1.3), car la conjugaison et les principes du nom et du pronom n'étaient pas enseignés avant la troisième année du grade 1 (cf. l'appendice A). D'ailleurs, même à la troisième année, le cours de grammaire était uniquement enseigné sous forme de cours magistral donné à voix haute (« Report of the Superintendent of Public Instruction of the Province of Quebec for the year 1900-1901 », 1902, p.189). Il est donc fort possible que Joseph n'ait jamais appris la variante « je vais », ou bien que son exposition à cette variante ait été si marginale que même onze ans d'études n'ont pu éliminer l'usage de la variante dominante « je vas ».

Nous croyons que c'est surtout cette deuxième hypothèse qui est la plus vraisemblable, car au cours de deux ans en France nous savons qu'il lisait souvent les journaux pendant la guerre :

30. [...] Je li le
journal tous

les soir [...] (Joseph à Marie, 2 juillet 1916).

31. [...] J'ai vu
ce qu'il avait fait
sur les journaux du Canada
il y a pas grant nouveau [...] (Joseph à Marie, 8 août 1917).

De plus, comme nous l'avons vu dans la section 3.1.2, Joseph a été en contact avec différentes variétés de français (laurentien et hexagonal) pendant la guerre. C'est-à-dire qu'il a été forcément exposé à d'autres variantes de l'auxiliaire « aller » ; impossible qu'il ne l'ait pas été. Conséquemment, il est possible que cette variable est un marqueur d'indexicalité de deuxième degré (cf. section 1.3.1). Enfin, étant donné que la forme *je va* est restée invariable dans sa correspondance, même après deux ans en France, nous rejetons : 1) la possibilité qu'il n'a jamais rencontrée la variante « je vais » (ou même les autres variantes communes mentionnées ci-dessus) ; 2) que *je va* est le résultat d'erreurs orthographiques. Le contact avec d'autres locuteurs du Bas-Saint-Laurent et particulièrement de Sayabec l'a sans doute encouragé à maintenir *je va* dans son idiolecte et parallèlement dans son système d'écriture pendant ses deux ans à l'étranger.

Si l'usage de cette variable a été stratifiée au tournant du siècle parmi les scripteurs mécanuqués et grammaduqués, c'est qu'elle est sans doute associée à certaines caractéristiques socioéconomiques liés aux « broader categories like class and gender through the kinds of things that people at different places in the social order do and the kinds of personae they construct » (Eckert, 2005, p.23). Bien que toute variation ne soit pas contrôlée de façon consciente, toute variation a le potentiel d'avoir une signification sociale (Eckert, 2005, p.30). Ainsi il est possible que Joseph ait utilisé la variante « je vas », que ce soit de façon consciente ou inconsciente, pour affirmer son identité de locuteur de *canayen*. En tout cas, ce qui ressort de notre analyse c'est que la variante « je vas » était dominante dans son idiolecte et que les ego-documents de scripteurs mécanuqués portent des traces de l'oral parfois très fidèles à la langue parlée.

4.5. Discussion et conclusion

Nous avons jusqu'alors illustré quelques exemples de phénomènes morphosyntaxiques caractéristiques de plusieurs variétés de français, mais qui sont particulièrement saillants dans les variétés laurentiennes d'aujourd'hui et d'autrefois. Si nous avons choisi ces traits en particulier, c'est d'abord parce que la particule négative « ne » et le système pronominal ont tous les deux été étudiés extensivement par les sociolinguistes. De plus, ce sont tous des traits qui ont été repérés dans un rare corpus parlé du français laurentien d'autrefois, les RFQ. Finalement, toutes ces variables ont en commun le fait que plusieurs de leurs variantes sont stigmatisées ou même ignorées par les grammairiens et l'historiographie mythologique du français standard.

Pourtant, nous avons démontré que les ego-documents de scripteurs mécanoqués comme Joseph méritent d'être étudiés en tant qu'objet d'analyse en termes non prescriptifs. Nous avons par exemple illustré dans la section 4.1.2 que les pronoms pluriels non clitiques composés étaient dominants dans l'idiolecte de Joseph, tout comme chez d'autres locuteurs du français laurentien d'antan. Nos résultats nous ont permis de corroborer d'autres recherches, notamment le fait que :

- 1) la formalité du sujet thématique n'était pas une variable indépendante pertinente avant le XX^e siècle ;
- 2) la variation n'a pas été influencée par une motivation sémantique, telle que suggérée par les grammairiens. Si la variante composée avait la « valeur de mise en relief permettant d'insister sur la différence ou la distinction entre un groupe et un autre » (Blondeau, 2011, p.85), il semble que c'est une valeur qui a disparu bien avant XIX^e siècle. Cette observation souligne le fait que les « standards » proposés par les grammairiens prescriptivistes ne sont pas toujours motivés par des données scientifiques (cf. section 1.2.3.2) et doivent être vérifiés en menant des analyses de plusieurs sources de données, y inclut les ego-documents historiques de scripteurs mécanoqués.

Nous avons découvert d'autres résultats intéressants. Dans la section 4.1.2 et 4.2 nous avons vu que pour l'usage du pronom pluriel clitique « nous » et de la particule négative « ne »,

l'influence de la formalité du sujet thématique était un changement récent du XX^e siècle. Pour les deux variables, nous n'avons repéré aucune corrélation entre la variation et la formalité dans l'idiolecte de Joseph, comme chez d'autres locuteurs du français laurentien né à la même époque. Il est possible que l'absence de cette association soit due au fait que la plupart des enfants « issus de milieux populaires » ne fréquentaient plus l'école après 10 ou 11 ans (Litalien, 2011, p.21, note de bas de page 34). Sans une connaissance approfondie de la grammaire prescriptive enseignée aux élèves dès la troisième année du grade 1, les scripteurs comme Joseph n'ont sans doute rarement ressenti l'insécurité linguistique typique de locuteurs exposés plus intensivement aux forces prescriptives de l'école⁹⁹ ou des médias comme la radio et la télévision (cf. section 2.3.1).

D'ailleurs, c'est surtout dans la section 4.3 que nous observons jusqu'à quel point la performance de scripteurs mécanoqués peut laisser des traces de l'oral dans l'écrit. Nous avons découvert que dans la correspondance de Joseph, l'auxiliaire « aller » à la première personne du présent de l'indicatif se manifeste sous une forme uniquement, *je va*, bien que les chercheurs aient découvert quatre autres variantes à travers les différentes variétés du français laurentien, dont la variante « je vais ». La catégoricité et taux de fréquence de l'usage de *je va* implique que cette variante a été uniquement influencée par la langue parlée, car c'est très improbable que cette variante (stigmatisée par les autorités prescriptifs depuis plusieurs siècles) ait été enseignée dans les salles de classe. Enfin il est clair que les ego-documents de scripteurs mécanoqués peuvent contenir des traces de l'oral au niveau morphosyntaxique. Bien que ce soit rare, dans certains cas ces traces peuvent même être des représentations biunivoques de la langue parlée.

Dans l'ensemble, notre analyse des traces de la variation morphosyntaxique dans le corpus Keable démontre que les ego-documents de scripteurs mécanoqués permettent la diffusion de voix

⁹⁹ Il fallait « attendre jusqu'en 1943 pour que le Québec se dote d'une *Loi d'obligation scolaire* » (Litalien, 2011, p.21, note de bas de page 34). Ce n'est donc pas étonnant que

alternatives au mythe de l'homogénéité linguistique. Il est possible de redonner une présence aux voix perdues – les voix de personnes qui ont vécu dans une époque précédant la prépondérance du magnétophone et surtout les voix de scripteurs comme Joseph, typiquement marginalisés par l'historiographie des langues et les récits de guerre. Ces voix méritent notre attention, car elles contribuent à notre meilleure compréhension des individus en tant que locuteur d'une époque ou région, de la société dans laquelle ils ont vécu et évolution en terme de la variation linguistique d'un parler spécifique à travers le fil du temps.

CHAPITRE 5 : CONCLUSION

5.1. Introduction

« L’histoire collective d’un groupe humain comme celui du 22^e Bataillon peut être examinée sous de nombreux angles » (Gagnon, 1986, p.377). Notre étude qui s’inscrit dans le champ de la sociolinguistique historique nous permet de réanimer la voix du caporal Joseph Kaebler, qui l’a perdu dans les champs de bataille il y a 100 ans, à peine quelques semaines après son vingt-sixième anniversaire. Certes, le médium écrit ne pourrait jamais être l’équivalent du médium parlé, mais l’oral existe sur un continuum ; même l’enregistrement électronique n’est qu’un reflet de la langue parlée *in vivo* (cf. section 1.4.1). C’est ainsi que nous avons eu la chance de découvrir la vie du jeune caporal dans les lettres intimes qu’il a écrit à sa famille – d’entendre un écho de sa voix à travers le temps pendant et après ces années commémoratives de la Première Guerre mondiale.

En nous appuyant sur les cadres théoriques et méthodologiques de l’histoire migratoire et la sociolinguistique historique, nous avons établi deux axes principaux. Premièrement, nous avons montré que l’absence de scripteurs mécanoqués dans l’historiographie des langues et les récits de guerre ne peut être justifiée ; « the ideology of the autonomous Standard hinders and/or distorts research into the writing of all ranks » (Fairman, 2015, p.69). Nous ne devons pas dévaloriser les scripteurs mécanoqués et leur performance comme « incorrecte » ou « non-standard » (Fairman, 2015, p.69), car leur performance est en fait souvent très systématique dans le contexte de leur éducation mécanoquée. Il faut prendre en compte les voix des individus comme Joseph qui jusqu’à récemment ont rarement fait partie de l’hégémonie narrative des langues dites « légitimes » et des nations « unies » ou « homogènes ». Nous avons surtout privilégié la perspective de la troisième vague de la sociolinguistique (cf. section 1.3.1) pour illustrer l’importance de *supplémenter* les études concentrées jusqu’à récemment sur les scripteurs grammaduqués avec des recherches qui portent sur des voix alternatives.

Deuxièmement, nous avons confirmé que la correspondance de scripteurs mécanoqués peut porter des traces de l'oral. Certaines de ces traces peuvent même refléter une variabilité linguistique intéressante. Nous avons découvert plusieurs traces de la variation phonique/phonétique et morphosyntaxique dans les lettres de Joseph qui renvoient à des tendances linguistiques attestées chez d'autres locuteurs du français laurentien, contemporain et d'autrefois. Ce ne sont peut-être pas des équivalences biunivoques de la langue parlée, mais l'étude des ego-documents et de données sociohistoriques peuvent être comparées à une photo sépia qui donne au chercheur des images relativement « dominantes » et « périphériques » de la voix du sujet, sans la reconstituer dans sa totalité (Hickey, 2012, p.247). Les résultats de notre étude nous offrent une photo sépia de l'idiolecte de Joseph Kaeble entre 1916 et 1918.

Ce dernier chapitre nous permet de : 1) présenter une synthèse de la culture scolaire québécoise au tournant du XX^e siècle et l'expérience linguistique d'un soldat canadien-français pendant la Grande Guerre ; 2) résumer les phénomènes linguistiques caractéristiques de la correspondance du caporal Kaeble ; 3) proposer de nouvelles pistes de recherches qui pourraient émaner de notre travail. Si jusqu'à récemment les politiciens, les historiens, les linguistes et les écrivains ont contribué à créer un mythe de langues et de nations unies (Elspas, 2015, p.36), notre travail est une petite contribution à la mission du domaine adolescent de la sociolinguistique historique de combattre ces doubles tyrannies. C'est une mission qui nous permet d'approfondir notre compréhension du passé, ainsi que du changement et de la variation linguistique. Étant donné que la correspondance d'un combattant canadien-français de la Première Guerre mondiale n'a jusqu'alors jamais été examinée dans une perspective linguistique, c'est un sujet qui mérite une exploration plus approfondie. Notre étude n'est qu'un début.

5.3. La culture scolaire et l'expérience linguistique d'un soldat canadien-français

Soucieux des particularités d'un corpus historique tel que le Fonds de la Famille Keable, nous avons examiné son contexte de production de façon détaillée afin d'éviter le piège de l'anachronisme (cf. section 1.3.1). C'est surtout à la section 3.1 que nous avons examiné deux aspects historiques clés à notre analyse. D'abord, nous avons consulté les manuels scolaires et les RSQ pour nous familiariser avec la culture scolaire québécoise au tournant du XX^e siècle. Cela nous a permis de situer la correspondance de Joseph par rapport à son expérience scolaire et d'analyser certains aspects de son écriture tels que le manque de ponctuation en contexte de la culture scolaire de cette époque. Nous avons également reconstruit le réseau social de la famille Keable et examiné le rôle de la censure militaire pour comprendre l'expérience linguistique qu'aurait eue Joseph au cours de la guerre.

Nous avons découvert que Joseph a eu une éducation relativement étendue comparée à d'autres membres de son réseau social ; la plupart ont quitté l'école vers 14 ans, alors que Joseph a continué ses études jusqu'à 17 ans (cf. section 3.1.1). C'est d'ailleurs beaucoup plus long que le jeune québécois moyen de cette époque qui quitte les études « vers l'âge de 10 ou 11 ans » (Litalien, 2011, p.21, note de bas de page 34). Cela dit, Joseph n'a jamais terminé ses études primaires. D'abord, ce n'était même pas une option – aucune école dans sa région n'a offert le niveau académique (cf. section 3.1.1). De plus, il nous semble d'après les caractéristiques de son écriture que le caporal n'a jamais dépassé la deuxième année du grade 1. Ce ne sont pas des faits extraordinaires ; les autorités voulaient très clairement former deux classes d'étudiants, les grammaduqués et les mécanuqués. Si Joseph n'a pas terminé ses études, c'est que le surintendant de l'instruction public a exprimé très précisément que les étudiants comme Joseph de régions rurales ne devaient jamais avoir accès à une éducation leur permettant de quitter les terres paternelles (cf. section 1.5.4).

L'écriture de Joseph reflète les limites de son éducation, mais aussi sa capacité de développer son propre système en tant que scripteur mécanoqué ; sa correspondance n'est pas composée d'une collection aléatoire d'orthographe erronées. Son usage des accents et de la ponctuation n'est pas toujours systématique, mais nous avons également trouvé d'autres régularités. Les agglutinations sont limitées à certains contextes particuliers. Il sait que plusieurs mots ont des consonnes finales sourdes à l'écrit (presque catégoriquement représentées par le graphème <t>). Les mots ne sont pas épelés au hasard ; il reconnaît les équivalences phonétiques de plusieurs graphèmes et son orthographe est suffisamment systématique pour permettre au lecteur d'identifier des unités de textes sans trop hésiter. C'est le fait que sa performance est souvent systématique qui nous a permis ensuite d'analyser l'oral dans l'écrit.

Si aujourd'hui nous avons accès à la correspondance de la famille, c'est en partie grâce au système postal militaire britannique de la Première Guerre mondiale. C'était un organisme très efficace permettant aux soldats britanniques d'envoyer 1 à 2 millions de cartes postales et de lettres par jour (Hanna, 2015, « Introduction », para. 2). Pour reconstruire l'expérience linguistique qu'aurait eue Joseph au sein du 22^e Bataillon – un groupe de soldats canadiens-français dans l'armée anglaise, stationnés en France – nous avons examiné le rôle de la censure militaire pendant la Grande Guerre (cf. section 1.4.2). Nous avons également reconstruit le réseau social de la famille Keable d'après les noms mentionnés dans notre corpus (cf. section 3.1.2).

En utilisant la méthode Henry (cf. section 2.3.1), nous avons découvert qu'un certain nombre des jeunes hommes de Sayabec se sont enrôlés ensemble. Joseph était entouré de ses frères d'armes canadiens-français, dont plusieurs étaient ses amis intimes bien avant l'arrivée du 22^e Bataillon aux tranchées. Dans l'ensemble, son réseau social militaire et sayabécois était très francophone (cf. l'appendice D). La majorité pouvait lire et écrire, quoique plusieurs ont quitté l'école vers 14 ans (cf. l'appendice E). Bien que Joseph ait été en contact avec différentes variétés

de français et même de l'anglais, les liens proches et intimes entre les soldats du 22^e lui ont sans doute permis de maintenir beaucoup de tendances linguistiques typiques du Bas-Saint-Laurent. Même la présence d'une tierce personne dans le circuit de communication n'a pas rendu sa correspondance sans valeur linguistique et historique ; la censure et l'autocensure ont sans doute influencé le contenu des lettres d'un point de vue discursif, mais nous avons tout de même repéré plusieurs traces de la variation linguistique.

5.3. Caractéristiques linguistiques de l'idiolecte de Joseph Kaeble

Dans le corps de notre étude, nous avons examiné plusieurs phénomènes orthographiques qui pourraient être considérés des traces de l'oral dans l'écrit, un reflet de la variation phonétique/phonologique et morphosyntaxique dans la langue parlée de Joseph Kaeble. Nous avons surtout essayé de placer le caporal parmi d'autres locuteurs du français laurentien en examinant les atlas linguistiques et d'autres travaux ayant des sujets québécois nés au tournant du XX^e siècle. C'est ainsi que nous avons pu démontrer que les phénomènes relevés ne sont pas toujours des erreurs orthographiques, des hypercorrections ou des variantes idiolectales.

Nous avons commencé par analyser un certain nombre de phénomènes orthographiques dans la section 3.2.1 qui nous paraissait comme des indices de tendances consonantiques typiques du français laurentien tel que décrit dans la section 1.6.1. Ensuite dans la section 3.2.2 nous avons examiné quelques exemples de phénomènes représentatifs de traits vocaliques du français laurentien, présentés dans la section 1.6.2. Finalement au chapitre 4 nous avons regardé quelques variables morphosyntaxiques, discutés dans la section 1.6.3, typiques du français laurentien d'antan et qui étaient particulièrement saillant dans la correspondance de Joseph. De façon générale, les traces de l'oral que nous avons examinées ont démontré que le caporal Kaeble a maintenu plusieurs tendances du français laurentien typique de locuteurs nés au tournant du XX^e siècle pendant ses deux ans de service militaire outre-mer.

Plus particulièrement, nous avons identifié des reflets de la chute consonantique en position finale, l'assimilation nasale des consonnes occlusives orales voisées et la palatalisation de /g/ et /d/. Quant aux traits vocaliques caractéristiques, nous avons découvert des traces de diphthongaison de /ɛ/, l'ouverture de /ɛ/, la neutralisation de l'opposition /a/ - /ɑ/ et la fermeture de /ɑ/, la dissimilation vocalique et la fermeture de [o] devant une voyelle haute. Ce sont tous des phénomènes typiques du français laurentien contemporain et d'autrefois. Par contre, l'absence de la vélarisation de /ɲ/ en position fin de syllabe était surprenant. Cette absence implique que ce phénomène caractéristique du français laurentien contemporain est en fait un changement récent du dernier siècle et que l'anglais n'a pas eu une grande influence sur l'idiolecte de Joseph ni chez d'autres locuteurs nés au tournant du XX^e siècle. La fermeture de [o] a également fourni une occurrence intéressante qui est normalement classée comme agrammaticale dans le français laurentien contemporain. Son apparence implique que les contraintes qui gouvernent ce phénomène ont peut-être évolué au cours des derniers cent ans.

Au niveau morphosyntaxique, la plupart de nos découvertes ont corroboré les conclusions d'autres chercheurs ayant étudié l'évolution du système pronominal, la particule négative « ne » et l'auxiliaire « aller » à la première personne du présent de l'indicatif. Une des tendances les plus remarquables chez Joseph était son usage systématique de la variante « je vas », que nous avons interprété comme un indice biunivoque de sa langue parlée.

5.4. Pistes de recherche

Nous avons jusqu'à présent montré que l'étude de l'oral dans l'écrit peut se faire à partir d'une analyse phonologique/phonétique et morphosyntaxique, mais il reste plusieurs voies inexplorées ou bien qui méritent tout simplement d'être analysées de façon systématique et

approfondie. Par exemple, nous avons identifié d'autres traits linguistiques intéressants dans le corpus Keable que nous n'avons pas encore analysé :

1. « Combien même (que) ». C'est une locution conjonctive très rare repérée en Acadie, mais qui est absente des grammaires et des dictionnaires du français¹⁰⁰.
2. <a> à la place de <o>.
 - a. « promener » : *pramener*
3. <a> à la place de <e>.
 - a. « première » : *pramiere*
4. <é> à la place de <e>.
 - a. « compagnie » : *compagné*
5. La dénasalisation.
 - a. « m'emprunte » : *manprete*
6. /ẽ/ à la place de /œ̃/.
 - a. « un » : *in*

Nous avons également repéré quelques emprunts à l'anglais dans la correspondance du caporal Kaeble, outre le mot « gang » que nous avons discuté dans la section 3.2.1.3.

7. « tougher » : *toffé*
8. « fun » : *fonne*
9. « chum » : *jome*
10. « shop » : *chappe*
11. « run » : *ronne*

¹⁰⁰ Cf. Gérin (1982) et Wiesmath (2006). Ce sont d'ailleurs les seules études à notre connaissance ayant l'examiné.

Ce serait intéressant d'analyser ces emprunts non seulement dans une perspective du changement et de la variation linguistique, mais dans le cadre de l'analyse discursive (AD)¹⁰¹. La subjectivité et la construction identitaire entretiennent de nombreux rapports avec la variation linguistique dans le cadre de la troisième vague de la sociolinguistique¹⁰². Il serait donc pertinent d'examiner comment Joseph utilisait la variation linguistique et les subjectivèmes, y compris les emprunts à l'anglais, pour des fins de construction identitaire – de découvrir, en utilisant ses propres mots, les identités diverses de ce jeune homme, soldat, *canayin*, frère et fils.

D'autre part, nous avons limité notre étude aux lettres écrites par Joseph – mais le Fonds de la famille Keable comporte un nombre plus restreint de lettres rédigées par d'autres scripteurs. Il serait opportun de mener une analyse comparative des traces de l'oral dans l'écrit de ces divers scripteurs. Nous avons déjà remarqué que les lettres de Marie Keable portent plusieurs traces de l'oral, qui pourraient servir comme piste de départ.

Plus généralement, il y a beaucoup d'autres sources de données historiques outre le Fonds de la Famille Keable qui pourraient aussi être analysées dans une perspective linguistique et historique. Par exemple, nous savons que le 22^e Bataillon était le seul régiment canadien-français à voir les champs de bataille pendant la Grande Guerre. Conséquemment, il reste plusieurs questions au sujet de l'expérience des soldats francophones versés dans des régiments anglophones. Ce serait également intéressant d'examiner d'une perspective linguistique les sources de données consultées par Litalien (2011). En tout cas, le rôle des Canadiens-Français dans cet événement reste toujours peu exploré, donc un champ de recherche encore vaste à explorer.

Nous pensons que cette année centenaire qui marque la fin de la Première Guerre mondiale – et la vie du caporal Joseph Kaeble – est l'occasion idéale de lui redonner la voix. Les croisées

¹⁰¹ Cf. Kerbrat-Orecchioni (1980, 1986, 1990, 2005).

¹⁰² Cf. les travaux de Branca-Rosoff (1989, 1994), Branca-Rosoff et Schneider (1994), Eckert (2004, 2005, 2008), Housiel (2008).

entre la technologie omniprésente et les lieux de commémoration et d'apprentissage telles que les musées ou même les espaces publics pourraient peut-être un jour offrir au grand public l'occasion de profiter des études en sociolinguistique historique comme la nôtre. Nous pouvons également déjà envisager l'utilité de telles études dans des projets tels que Timelooper, une application mobile permettant aux utilisateurs de revisiter des événements historiques sur place en réalité virtuelle. Les croisées entre les études historiques et linguistiques offrent plusieurs possibilités commémoratives et scientifiques, aux cercles académiques ainsi qu'au grand public. Les voix de participants minoritaires aux événements historiques ne doivent plus jamais être perdues par négligence ou par oubli.

Notre analyse a permis de montrer que les ego-documents de scripteurs mécanuqués sont aussi valables à la sociolinguistique historique que ceux de scripteurs grammaduqués. Les chercheurs doivent considérer des voix alternatives au lieu de contribuer au mythe de l'homogénéité linguistique et l'existence d'un français standard mythique¹⁰³. Deuxièmement, nous avons démontré que les ego-documents peuvent contenir des traces de l'oral – des traces qui reflètent souvent la variabilité linguistique. Ce chapitre réaffirme que les sources de données scripturales peuvent permettre aux chercheurs d'analyser les voix de locuteurs/scripteurs typiquement marginalisés par l'historiographie des langues, des personnes qui ont vécu dans une époque précédant la prépondérance du magnétophone. Dans une perspective plus large, notre travail contribue à la compréhension du changement linguistique dans le français laurentien. Finalement, cette étude permet de ranimer, faire entendre et lire la voix de Joseph Keable, cent ans après sa mort.

¹⁰³ Cf. section 1.2.3.2.

BIBLIOGRAPHIE

Albrespit, J. et Lacassin-Lagoin, C. (2017). L'accommodation en linguistique - propos liminaire.

Anglophonia, 24. <https://doi.org/10.4000/anglophonia.1096>

Aléong, S. (1983). Normes linguistiques normes sociales. Une perspective anthropologique.

Dans É. Bédard et J. Maurais (Dir.), *La norme linguistique* (numérisée). Québec :

Direction générale des publications gouvernementales du ministère des Communications.

Repéré à <http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication->

[html/?tx_iggecpplus_pi4\[file\]=publications/pubf101/f101p3.html#ix](http://www.cslf.gouv.qc.ca/bibliotheque-virtuelle/publication-)

Allen, B. (2015). A non-standard standard ? Exploring the evidence from nineteenth-century vernacular letters and diaries. Dans *Letter writing and language change* (pp. 202–222).

Cambridge, UK : Cambridge University Press.

Attestation paper. Item : Beliveau, Camille (794280) (889837). (1916, 26 janvier). Bibliothèque et Archives Canada. Repéré à [www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-](http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/first-world-war-1914-1918-cef/Pages/item.aspx?IdNumber=35504)

[world-war/first-world-war-1914-1918-cef/Pages/item.aspx?IdNumber=35504](http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/first-world-war-1914-1918-cef/Pages/item.aspx?IdNumber=35504)

Attestation paper. Item : Costello, Gordon Francis (298002). (1916, 9 mars). Bibliothèque et

Archives Canada. Repéré à [http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-](http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/first-world-war-1914-1918-cef/Pages/item.aspx?IdNumber=118696)

[world-war/first-world-war-1914-1918-cef/Pages/item.aspx?IdNumber=118696](http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/first-world-war-1914-1918-cef/Pages/item.aspx?IdNumber=118696)

Attestation paper. Item : Kaeble, Joseph (889958). (1916, 20 mars). Bibliothèque et Archives

Canada. Repéré à [http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-](http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/first-world-war-1914-1918-cef/Pages/item.aspx?IdNumber=494749)

[war/first-world-war-1914-1918-cef/Pages/item.aspx?IdNumber=494749](http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/first-world-war-1914-1918-cef/Pages/item.aspx?IdNumber=494749)

Attestation paper. Item : Pouliot, Eugene (889637). (1916, février). Bibliothèque et archives

Canada. Repéré à [http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-](http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/personnel-records/Pages/list.aspx?RegimentNum=889637&)

[war/personnel-records/Pages/list.aspx?RegimentNum=889637&](http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/personnel-records/Pages/list.aspx?RegimentNum=889637&)

- Attestation paper. Item : Smith, Tebaldo (889968). (s.d.). Bibliothèque et Archives Canada.
Repéré à <http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/personnel-records/Pages/item.aspx?IdNumber=287786>
- Aubin, P. (2000). La pénétration des manuels scolaires de France au Québec. *Histoire de l'éducation*, 85(85), 3–24. <https://doi.org/10.4000/histoire-education.1232>
- Aubin, P. (2005). L'édition scolaire au Québec. Dans J. Michon, Y. Lamonde, C. Gerson, G. Gallichan, P. Fleming et P. d'histoire du livre et de l'imprimerie au Canada (Dir.), *Histoire du livre et de l'imprimé au Canada Volume II, De 1840 à 1918* (vol. II, pp. 358–360). Montréal, Québec. Repéré à <http://books.scholarsportal.info/viewdoc.html?id=36254>
- Aubin, P. (2013). Le manuel scolaire québécois : quelques étapes dans sa formation. *Interfaces Brasil/Canadá*, 13(2), 259–288.
- Auer, A., Peersman, C., Pickl, S., Rutten, G. et Vosters, R. (2015). Historical sociolinguistics : the field and its future. *Journal of Historical Sociolinguistics*, 1(1), 1–12. <https://doi.org/10.1515/jhsl-2015-0001>
- Ayres-Bennett, W. (1994). Negative evidence : Or another look at the non-use of negative ne in seventeenth-century French. *French Studies*, 48(1), 63–85. <https://doi.org/10.1093/fs/XLVIII.1.63>
- Ayres-Bennett, W. (2004). *Sociolinguistic variation in seventeenth-century France. Methodology and case studies* (eBook). Cambridge : Cambridge University Press.
- Bates, R. (1989). Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au XVIIe siècle. *Population*, 44(1), 159–164. <https://doi.org/10.2307/1533338>

- Bergeron, G. (1995). *L'atlas linguistique de l'Est du Canada et les aires de variations linguistiques au Québec* (Thèse de doctorat). Université de Sherbrooke, Sherbrooke, Canada.
- Bergs, A. (2012). The uniformitarian principle and the risk of anachronisms in language and social history. Dans J. M. Hernandez-Campoy et J. C. Conde-Silvestre (Dir.), *The Handbook of historical sociolinguistics* (eBook, pp. 80–98). Oxford : Wiley-Blackwell.
- Bernier, S. (1999). *Le Royal 22e Régiment*. Montréal : Art Global.
- Bertrand, L. (2015). *Trois histoires de bravoure. Le Canada français et la Croix de Victoria*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Bigot, D. et Papen, R. A. (s.d.). Les consonnes. Repéré 17 octobre 2017, à http://uoh.concordia.ca/sociolinguistique/module3/co/module3_56.html
- Blanche-Benveniste, C. (1986). La syntaxe et le français parlé. *Études de Linguistique Appliquée*, 63, 16–22.
- Blondeau, H. (2003). The old nous and the new nous : A comparison of 19th and 20th century spoken Quebec French. *U. Penn Working Papers in Linguistics*, 9(2), 1–14.
- Blondeau, Helene. (2001). Real-time changes in the paradigm of personal pronouns in Montreal French. *Journal of Sociolinguistics*, 5(4), 453–474. <https://doi.org/10.1111/1467-9481.00160>
- Blondeau, Hélène. (2011). *Cet 'autres' qui nous distingue*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Blondeau, Hélène, Tremblay, M. et Drouin, P. (2014). Hybridité et variation dans les SMS : le corpus Texto4Science et l'oralité en français montréalais. *The Canadian Journal of Linguistics/La revue canadienne de linguistique*, 59(1), 137–165. <https://doi.org/10.1353/cjl.2014.0004>

- Boucher de la Bruère, P.-C. (1903). Provincial Secretary's Letter to Lieutenant-Governor. Dans *Report of the Superintendent of Public Instruction of the Province of Quebec for the year 1901-1902*. Québec : Superintendent of Public Instruction.
- Branca-Rosoff, S. (1989). Vue d'en bas : des écrits 'malhabiles' pendant la période révolutionnaire. *Langage et Société*, 47(Pratiques langagières vues d'en bas), 9–27.
- Branca-Rosoff, S. (1990). Conventions d'écriture dans la correspondance des soldats. *Mots*, 24, 21–36.
- Branca-Rosoff, S. et Schneider, N. (1994). *L'écriture des citoyens : Une analyse linguistique de l'écriture des peu-lettrés pendant la période révolutionnaire*. Paris : Klincksieck.
- Bureau fédéral de la statistique. (1901). *Quatrième recensement du Canada, 1901*. (Recensement No. 4). Canada. Repéré à <https://www.bac-lac.gc.ca/eng/census/1901/Pages/1901.aspx>
- Bureau fédéral de la statistique. (1911). *Cinquième recensement du Canada, 1911*. (Recensement No. 5). Canada. Repéré à <https://www.bac-lac.gc.ca/eng/census/1911/Pages/1911.aspx>
- Bureau fédéral de la statistique. (1921). *Sixième recensement du Canada, 1921*. (Recensement No. 6). Canada. Repéré à <https://www.bac-lac.gc.ca/eng/census/1921/Pages/search.aspx>
- Canadian Expeditionary Force : 189th Battalion. Nominal Roll of Officers, Non-Commissioned Officers and Men. (1917). Repéré à <http://data2.archives.ca/e/e444/e011087827.pdf>
- CartoDialect : Extraction d'informations sémantiques et géographiques à partir des données géolinguistiques. (2016, 26 septembre). Repéré 31 octobre 2016, à <http://cartodialect.imag.fr/cartoDialect/>
- Clark, U. (2013). 'Er's from off : The indexicalization and enregisterment of black country dialect. *American Speech*, 88(4), 441–466.

- Conde-Silvestre, J. C. (2012). Networks and mobility in diachronic sociolinguistics. Dans J. M. Hernandez-Campoy et J. C. Conde-Silvestre (Dir.), *The Handbook of historical sociolinguistics* (eBook, pp. 332–352). Oxford : Wiley-Blackwell.
- Côté, M.-H. (2005). Phonologie française. Université d’Ottawa. Repéré à http://aix1.uottawa.ca/~mhcote/mhcote/Enseignement-Teaching_files/Ms-PhonoFr2.pdf
- Davies, S., Langer, N. et Vandebussche, W. (2012). Language and history, linguistics and historiography : Interdisciplinary problems and opportunities. Dans N. Langer, S. Davies et W. Vandebussche (Dir.), *Language and history, linguistics and historiography. Interdisciplinary approaches*. (eBook, pp. 3–47). Bern : Peter Lang.
- Department of Commerce and Labor - Bureau of the Census. (1910). *Thirteenth Census of the United States : 1910 - Population. Massachusetts, Essex County. City of Lawrence. Supervisor’s district 119. Enumeration district 357. Ward 5. Sheet 20A. Cloutier. Lines 32-38.* (Recensement No. 13). Massachusetts. Repéré à <https://familysearch.org/ark:/61903/3:1:33SQ-GRJ8-3GP?mode=g&i=38&wc=QZZQ-5G2%3A133638101%2C134455301%2C136959701%2C1589092070%3Fcc%3D1727033&cc=1727033>
- Distribution des informateurs du Récits du français du québécois d’autrefois selon la région d’origine. (s.d.). Université d’Ottawa. Repéré à <http://aix1.uottawa.ca/~sociolx/Map1.html>
- Djebabla, M. (2009). Dossier thématique. Le Québec et la Première Guerre mondiale : Présentation. *Bulletin d’histoire politique*, 17(2). Repéré à <http://www.bulletinhistoirepolitique.org/le-bulletin/numeros-precedents/volume-17-numero-2/dossier-thematique-le-quebec-et-la-premiere-guerre-mondiale-presentation/>

- Dolbec, J. et Ouellon, C. (1999). Peut-on distinguer des variétés phonétiques en français québécois ? *Dialangue*, 10(avril 1999), 17–28.
- Dulong, G. et Bergeron, G. (1980a). *L'Atlas Linguistique de l'Est du Canada* (vol. 1–10). Québec, Canada : Gouvernement du Québec, Ministère des communications.
- Dulong, G. et Bergeron, G. (1980b). *L'Atlas Linguistique de l'Est du Canada* (vol. 1). Québec, Canada : Gouvernement du Québec, Ministère des communications.
- Dulong, G. et Bergeron, G. (1980c). *L'Atlas Linguistique de l'Est du Canada* (vol. 2). Québec, Canada : Gouvernement du Québec, Ministère des communications.
- Dulong, G. et Bergeron, G. (1980d). *L'Atlas Linguistique de l'Est du Canada* (vol. 7). Québec, Canada : Gouvernement du Québec, Ministère des communications.
- Dulong, G. et Bergeron, G. (1980e). *L'Atlas Linguistique de l'Est du Canada* (vol. 8). Québec, Canada : Gouvernement du Québec, Ministère des communications.
- Dumais, J. (1905). 'Parlons Français'. *Petit traité de prononciation française, contenant quelques conseils pratiques sur l'émission des voyelles, l'articulation et un exposé des principaux défauts du parler canadien, à l'usage des écoles et des familles*. Montréal, Québec.
- Dumas, D. (1987). *Les prononciations en français québécois*. Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.
- Eckert, P. (2005). Variation, convention, and social meaning (p. 33). Présenté au Annual Meeting of the Linguistic Society of America, Oakland, CA. Repéré à <http://lingo.stanford.edu/sag/L204/EckertLSA2005.pdf>
- Elsapas, S. (2007). 'Everyday language' in emigrant letters and its implications. *Multilingua*, 26, 151–165.

- Elsapas, S. (2012a). Between linguistic creativity and formulaic restriction. Cross-linguistic perspectives on nineteenth-century lower class writers' private letters. Dans M. Dossena et G. Del Lungo Camiciotti, *Letter writing in late modern Europe* (eBook, pp. 45–64). Philadelphie : John Benjamins.
- Elsapas, S. (2012b). The use of private letters and diaries in sociolinguistic investigation. Dans J. M. Hernandez-Campoy et J. C. Conde-Silvestre (Dir.), *The Handbook of historical sociolinguistics* (eBook, pp. 156–169). Wiley-Blackwell.
- Elsapas, S. (2015). Private letters as a source for an alternative history of Middle New High German. Dans *Letter writing and language change* (pp. 35–53). Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Fairman, T. (2012). Letters in mechanically-schooled language. Theories and ideologies. Dans *Letter writing in late modern Europe* (eBook, pp. 205–227). Philadelphie : John Benjamins.
- Fairman, T. (2015). Language in print and handwriting. Dans *Letter writing and language change* (pp. 53–71). Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Fifth census of Canada 1911. (2018). Repéré à <http://www.bac-lac.gc.ca/eng/census/1911/Pages/1911.aspx>
- Fitzmaurice, S. (2015). English aristocratic letters. Dans *Letter writing and language change* (pp. 156–184). Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Fonds de la famille Keable. Les archives du Musée Royal 22^e Régiment, Québec.
- Fourth census of Canada 1901. (2018). Repéré à <http://www.bac-lac.gc.ca/eng/census/1901/Pages/1901.aspx>
- Frei, H. (1929). *La grammaire des fautes* (éd. 1933). Slatkine Reprints.

- Frenette, Y. (2006). L'historiographie de la lettre dans les Amériques françaises. Communication présentée à Lettres et correspondances... dans les diasporas francophones : l'expérience migratoire, Paris. Repéré à <http://www.ehess.fr/cena/colloques/2006/lettres.html>
- Frenette, Y., Martel, M. et Willis, J. (Dir.). (2006). *Envoyer et recevoir. Lettres et correspondances dans les diasporas francophones*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Fulbrook, M. et Rublack, U. (2010). Dans relation : The 'social self' and ego-documents. *German History*, 28(3), 263–272.
- Gadet, F. (1992). *Le français populaire*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gagnon, J.-P. (1986). *Le 22e Bataillon*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Garder le moral. (s.d.). Repéré à <http://www.museedelaguerre.ca/premiereguerremondiale/histoire/la-vie-au-front/les-conditions-dans-les-tranchees/garder-le-moral/?anchor=244>
- Gendron, J.-D. (1966). *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Gendron, J.-D. (2007). *D'où vient l'accent des Québécois ? Et celui des Parisiens ?* Québec : Presses de l'Université Laval.
- Gérin, P. M. (1982). L'expression de la concession dans les parlers franco-acadiens : étude de l'utilisation des locutions conjonctives combien que, combien même que et commême que. *Si que*, 5, 43–55.
- Gilliéron, J. et Edmont, E. (1902a). Cette année il y a eu beaucoup de fruit (fascicule 3, carte 120). France : Paris H. Champion. Repéré à <http://cartodialect.imag.fr/cartoDialect/seadragon.jsp?carte=CarteALF0957>

- Gilliéron, J. et Edmont, E. (1902b). Des pommes nous n'en aurons guère (fascicule 15, carte 673). France : Paris H. Champion. Repéré à <http://cartodialect.imag.fr/cartodialect/seadragon.jsp?carte=CarteALF0673>
- Gilliéron, J. et Edmont, E. (1902c). *L'Atlas Linguistique de la France* (vol. 6). Paris, France : Honoré-Champion.
- Gilliéron, J. et Edmont, E. (1902d). Tu as oublié que vous deviez... (fascicule 21, carte 957). France : Paris H. Champion. Repéré à <http://cartodialect.imag.fr/cartodialect/seadragon.jsp?carte=CarteALF0957>
- Groupe aixois de recherche en syntaxe (GARS). (1997). *Recherches sur le français parlé* (vol. 14). Aix-Marseille, France : Publications de l'Université de Provence.
- Hanna, M. (2003). A Republic of letters : The epistolary tradition in France during World War I. *The American Historical Review*, 108(5), 1338–1361.
- Hanna, M. (2015). War Letters : Communication Between Front and Home Front. Dans D. Ute, P. Gatrell, O. Janz, H. Jones, J. Keene, A. Kramer et B. Nasson (Dir.), *International Encyclopedia of the First World War* (Online). Freie Universität Berlin. Repéré à http://encyclopedia.1914-1918-online.net/article/war_letters_communication_between_front_and_home_front/2014-10-08
- Henry, L. (1972). Variations des noms de famille et changements de prénom. Problèmes qui en résultent pour le couplage automatique des données. *Annales de démographie historique*, (Techniques et méthodes. Actes du colloque de Florence), 245–250. <https://doi.org/10.3406/adh.1972.2125>
- Hernandez-Campoy, J. M. et Conde-Silvestre, J. C. (Dir.). (2012). *The Handbook of historical sociolinguistics* (eBook). Wiley-Blackwell.

- Hernandez-Campoy, J. M. et Conde-Silvestre, J. C. (2015). Accessing variability and change in early English letters. Dans *Letter writing and language change* (pp. 14–34). Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Hickey, C. M. (2012). *Spanish language use and linguistic attitudes in Laredo, Texas between 1860 and 1930* (Thèse de doctorat). Texas A&M University, Texas.
- Housiel, S. (2008). De la micro-analyse à l'analyse globale des correspondances : lettres de combattants pendant la Grande Guerre. *Argumentation et analyse du discours, 1*. Repéré à <http://aad.revues.org/288>
- Johnson, D. E. (2009). Getting off the GoldVarb standard : Introducing Rbrul for mixed-effects variable rule analysis. *Linguistics and Language Compass, 3*, 359–383.
<https://doi.org/10.1111/j.1749-818X.2008.00108.x>
- Joncas, G. (2009). Virage à 180 degrés : des Canadiens devenus Québécois. *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec, 96*, 25–28.
- Juneau, M. (1972). *Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec : étude des graphies des documents d'archives*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Juneau, M. et Straka, G. (1975). *Travaux de linguistique québécoise* (vol. 1). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris : Armand-Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1986). *L'implicite*. Paris : Armand-Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990). *Les interactions verbales* (vol. 1). Paris : Armand-Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2005). *Le discours en interaction*. Paris : Armand-Colin.

- Klippi, C. (2013). Letters from Gaston B. A prisoner's voice during the Great War. Dans M. J. van der Wal et G. Rutten (Dir.), *Touching the past : Studies in the historical sociolinguistics of ego-documents* (pp. 107–128). Amsterdam : John Benjamins.
- Koch, P. et Osterreicher, W. (1985). Sprache der Nähe- Sprache der Distanz : Mündlichkeit und Schriftlichkeit im Spannungsfeld von Theorie und Sprach-geschichte. *Romanistisches Jahrbuch*, (36), 15–43.
- Koch, P. et Osterreicher, W. (1994). Schriftlichkeit und Sprqche. Dans H. Gunther et O. Ludwig (Dir.), *Writing and its use : An interdisciplinary handbook of international research* (vol. 1, pp. 587–604). de Gruyter.
- Kowal, J. (2015a). *Les spécificités de la phonétique du français québécois* [document PDF].
Repéré à
https://drive.google.com/folderview?id=0B7ZsLajMOFiEMzFBWm4zQmNSMVE&usp=sharing_eid&invite=CJySw6cH
- Kowal, J. (2015b). *Les 15 secrets de la prononciation du français québécois* [diapositif PPT].
Toronto : Université York Glendon. Repéré à
https://drive.google.com/folderview?id=0B7ZsLajMOFiEMzFBWm4zQmNSMVE&usp=sharing_eid&invite=CJySw6cH
- La société du parler français au Canada. (1968a). Couvarte. *Glossaire du parler français au Canada* (p. 240). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- La société du parler français au Canada. (1968b). Darrière, ére. *Glossaire du parler français au Canada* (p. 256). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- La société du parler français au Canada. (1968c). Gang. *Glossaire du parler français au Canada* (p. 361). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

- La société du parler français au Canada. (1968d). Tracer. *Glossaire du parler français au Canada* (p. 673). Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Laberge, S. (1977). *Étude de la variation des pronoms sujets définis et indéfinis dans le français parlé à Montréal* (Thèse de doctorat). Université de Moncton, Montréal.
- Labov, W. (1972). Some principles of linguistic methodology. *Language in Society*, 1(1), 97–97.
<https://doi.org/10.1017/S0047404500006576>
- Lamontagne, L. (1943). *Les Archives régimentaires des Fusiliers du Saint-Laurent*. Rimouski.
- Langer, N., Davies, S. et Vandebussche, W. (Dir.). (2012). *Language and history, linguistics and historiography. Interdisciplinary approaches*. (eBook). Bern : Peter Lang.
- Laval, U. (2016). Manuels scolaires québécois. Catalogue général. Repéré à
<http://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/catalog.html#approb>
- Lavoie, T., Bergeron, G. et Côté, M. (1985a). *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord* (vol. 1–5). Québec : Gouvernement du Québec, Office de la langue française.
- Lavoie, T., Bergeron, G. et Côté, M. (1985b). *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord* (vol. 1). Québec : Gouvernement du Québec, Office de la langue française.
- Lavoie, T., Bergeron, G. et Côté, M. (1985c). *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord* (vol. 2). Québec : Gouvernement du Québec, Office de la langue française.
- Lavoie, T., Bergeron, G. et Côté, M. (1985d). *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord* (vol. 3). Québec : Gouvernement du Québec, Office de la langue française.

- Lavoie, T., Bergeron, G. et Côté, M. (1985e). *Les parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord* (vol. 4). Québec : Gouvernement du Québec, Office de la langue française.
- Leclerc, R. (1989). *Histoire de l'éducation au Québec : des origines à nos jours* (pdf). Québec : Sillery. Repéré à <http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2106901>
- Lemieux, J. (1975). *Sayabec. Un Village ?* Rimouski, Canada : Collège de Rimouski.
- Léon, P. et Bhatt, P. (2005). *Structure du français moderne* (3^e éd). Toronto : Canadian Scholars'.
- Litalien, M. (2011). *Écrire sa guerre. Témoignages de soldats canadiens-français (1914-1919)*. Québec : Athéna.
- Lodge, A. (2004). *A sociolinguistic history of Parisian French* (eBook). Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Lodge, A. (2013). A lady-in-waiting's begging letter to her former employer (Paris, mid-sixteenth century). Dans *Touching the past : Studies in the historical sociolinguistics of ego-documents* (pp. 19–43). Amsterdam : John Benjamins.
- Magnan, C. J. et Ahern, J. (1900). *Mon premier livre. Lire, écrire, compter*. Québec : Gouvernement du Québec. Repéré à https://archive.org/details/cihm_92829
- Martin, P. (s.d.). Attestations québécoises. Repéré à <https://www.phonetique.ulaval.ca/exerque.html>
- Martineau, F. (2009). Le français laurentien avant la Conquête. Dans F. Martineau, R. Mougeon, T. Nadasdi et M. Tremblay (Dir.), *Le français d'ici. Études linguistiques et sociolinguistiques sur la variation du français au Québec et en Ontario*. (pp. 127–144). Toronto : Gref.

- Martineau, F. (2016). Le français laurentien. Repéré à <http://continent.uottawa.ca/fr/colloques-et-expositions/expositions/le-francais-au-canada-dun-ocean-a-lautre/le-francais-laurentien/>
- Martineau, F. et Bénéteau, M. (2010). *Incursion dans le Détroit*. Québec : Presses de l'Université Laval.
- McLaughlin, A. J. (2014, octobre). *The Mississaugas of the New Credit First Nation and the First World War*. Communication présentée à Representing World War I : Perspectives at the Centenary, Toronto, Canada.
- Mimeault, M. (2013). *L'exode québécois 1852-1925. Correspondance d'une famille dispersée en Amérique*. Québec : Septentrion.
- Moreau, M.-L. (1997). *Sociolinguistique : les concepts de base*. Éditions Mardaga. Repéré à <https://books.google.ca/books?id=rLG73PRRKd4C&lpg=PA66&dq=temps%20apparent%20sociolinguistique&pg=PA66#v=onepage&q=temps%20apparent%20sociolinguistique&f=false>
- Morin, M. (2005). *Lire entre les lignes : témoignages d'infirmières militaires canadiennes en service outre-mer pendant la Première Guerre Mondiale*. (Master's Thesis). Université de Moncton, Nouveau-Brunswick, Canada.
- Mougeon, R., Bres, S. H., Papen, R. et Bigot, D. (2010). Convergence vs divergence : variantes morphologiques de la première personne de l'auxiliaire aller dans les variétés de français laurentien du Canada. Dans C. Leblanc, F. Martineau et Y. Frenette (Dir.), *Vues sur les français d'ici* (pp. 131–184). Québec : Presses de l'Université de Laval.
- Mougeon, R. et Martineau, F. (2003). A sociolinguistic study of the origins of ne deletion in European and Quebec French. *Language*, 79(1), 118–152.
<https://doi.org/10.1353/lan.2003.0090>

- Nevalainen, T. (2000). Mobility, Social Networks and Language Change in Early Modern England. *European Journal of English Studies*, 4(3), 253–264.
- Nevalainen, T. (2015). What are historical sociolinguistics ? *Journal of Historical Sociolinguistics*, 1(2), 243–269. <https://doi.org/10.1515/jhsl-2015-0014>
- Nougaret, C. (2010). Les archives, ressources pour l'étude de la langue ? L'exemple des archives privées conservées en France. Dans C. Leblanc, F. Martineau et Y. Frenette (Dir.), *Vues sur les français d'ici* (pp. 185–200). Québec : Presses de l'Université Laval.
- Offenstadt, N. (2014, octobre). *Memory and memories of the French veterans of the First World War in the public sphere, 1919-2014 : a global reappraisal*. Atelier présenté au Centennial Workshop on World War I, Toronto.
- Otero, H. (2006). Lettres à Léon. À propos des continuités et des ruptures des immigrants français en Argentine. Dans Y. Frenette, M. Martel et J. Willis (Dir.), *Envoyer et recevoir. Lettres et correspondances dans les diasporas francophones* (pp. 39–73). Presses de l'Université Laval.
- Paradis, C. et Dolbec, J. (2008a, janvier). Antériorisation de /ɔ/. Repéré 6 octobre 2017, à <http://phono.uqac.ca/index.php?article=rubrique15>
- Paradis, C. et Dolbec, J. (2008b, janvier). Variantes de /R/. Repéré 6 octobre 2017, à <http://phono.uqac.ca/index.php?article=rubrique36>
- Paternostro, R. (2014). *L'intonation des jeunes en région parisienne : aspects phonétiques et sociolinguistiques, implications didactiques* (Doctorat). Université Paris Ouest Nanterre, Paris. Repéré à <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01094314/document>
- Personnel Records of the First World War. (2018). Repéré à <http://www.bac-lac.gc.ca/eng/discover/military-heritage/first-world-war/personnel-records/Pages/search.aspx>

- Poplack, S. (s.d.). Matériel de recherche. Repéré 2 novembre 2016, à
<http://aix1.uottawa.ca/~sociolx/slxhold-f.html>
- Poplack, S., Jarmasz, L.-G., Dion, N. et Rosen, N. (2015). Searching for standard French : The construction and mining of the Recueil historique des grammaires du français. *Journal of Historical Sociolinguistics*, 1(1), 13–55. <https://doi.org/10.1515/jhsl-2015-0002>
- Poplack, S. et St-Amand, A. (2007). A real-time window on 19th century vernacular French : The Récits du français québécois d'autrefois. *Language in Society*, 36(5), 707–734.
<https://doi.org/10.1017/S0047404507070662>
- Poplack, S. et St-Amand, A. (2009). Les récits du français québécois d'autrefois : reflet du parler vernaculaire du 19e siècle. *La Revue Canadienne de Linguistique*, 54(3), 511–546.
<https://doi.org/10.1353/cjl.0.0060>
- Report of the Annual Inspection, 1916, of the 189th Battalion C.E.F. (1916, septembre 19).
- Rivard, A. (1901). *Manuel de la parole*. Québec : J.- P. Garneau. Repéré à
<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/1990305>
- Rivard, A. (1928). *Manuel de la parole* (2^e éd.). Québec : Librairie Garneau.
- Rivard, A. et Geoffrion, L.-P. (1968). Préface. Dans *Glossaire du parler français au Canada* (pp. V–IX). Québec, Canada : Les Presses de l'Université Laval.
- RMR Foundation. (2015, février). Mail and postal censorship in 1915. Repéré à
<http://www.royalmontréalregiment.com/mail-and-postal-censorship-in-1915/>
- Roche, J. B. (1777). *Entretiens sur l'orthographe françoise et autres objets analogues*. Nantes, France. Repéré à https://archive.org/details/bub_gb_5PIFAAAAQAAJ
- Romaine, S. (1982). *Socio-historical linguistics: Its status and methodology*. Cambridge, UK : Cambridge University Press.

- Roynette, P. O., Siouffi, G., Smadja, S. et Steuckardt, A. (2014). Langue écrite et langue parlée pendant la Première Guerre mondiale : enjeux et perspectives. *Romanistisches Jahrbuch*, 64.
- Schreier, D. (2015). Hypercorrection and the persistence of local dialect features in writing. Dans *Letter writing and language change* (pp. 264–276). Cambridge, UK: Cambridge University Press.
- Si les familles sayabécoises m'étaient contées. 1896-1996.* (1996). Sayabec, Québec.
- Spitzer, L. (1921). *Italienische Kriegsgefangenenbriefe : Materialien zu einer Charakteristik der volkstümlichen italienischen Korrespondenz.* Bonn : Hanstein.
- Steuckardt, A. (2014). De l'écrit vers la parole. Enquête sur les correspondances peu lettrées de la Grande Guerre. *SHS Web of Conferences*, 8, 353–364. Repéré à <http://www.shs-conferences.org/10.1051/shsconf/20140801159>
- Superintendent of Public Instruction. (1902). *Report of the Superintendent of Public Instruction of the Province of Quebec for the year 1900-1901.* Québec.
- Superintendent of Public Instruction. (1903). *Report of the Superintendent of Public Instruction of the Province of Quebec for the year 1901-1902.* Québec.
- Superintendent of Public Instruction. (1910a). *Report of the Superintendent of Public Instruction of the Province of Quebec for the year 1908-1909.* Québec.
- Superintendent of Public Instruction. (1910b). *Report of the Superintendent of Public Instruction of the Province of Quebec for the year 1909-1910.* Québec.
- Trudgill, P. (2004). *A glossary of sociolinguistics.* Oxford: Oxford University Press.
- Van den Avenne, C. (1990). Bambara et français-tirailleur. Une analyse de la politique linguistique au sein de l'armée coloniale française : la Grande Guerre et après. *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, 35(2005), 123–150.

- van der Wal, M. J. et Rutten, G. (Dir.). (2013). *Touching the past. Studies in the historical sociolinguistics of ego-documents*. Amsterdam : John Benjamins.
- Vennat, P. (2000). L'exploit de Joseph Keable. Dans *Les 'poilus' québécois de 1914-1918. Histoire des militaires canadiens-français de la Première Guerre mondiale. Tome 2.* (pp. 212–214). Montréal : Éditions du Méridien.
- Walker, D. C. (1984). *The pronunciation of Canadian French* (numérisée). Ottawa : University of Ottawa Press.
- Watts, R. J. (2012). Language myths. Dans J. M. Hernandez-Campoy et J. C. Conde-Silvestre (Dir.), *The handbook of historical sociolinguistics* (eBook, pp. 585–606). Oxford : Wiley-Blackwell.
- Watts, R. J. (2015). Setting the scene : letters, standards and historical sociolinguistics. Dans *Letter writing and language change* (pp. 1–13). Cambridge, UK : Cambridge University Press.
- Weinreich, U., Labov, W. et Herzog, M. I. (1968). Empirical foundations for a theory of language change. Dans *Directions for historical linguistics. A symposium* (pp. 95–195). Austin : University of Texas Press.
- Wiesmath, R. (2006). *Le français acadien. Analyse syntaxique d'un corpus oral recueilli au Nouveau-Brunswick/Canada*. Paris : L'Harmattan.
- Wilson, K. (2014, octobre). 'Red Man on the Warpath' : *The Problem of Native Canadian enlistment during the First World War*. Communication présentée à Representing World War I : Perspectives at the Centenary, Toronto.

APPENDICE

Appendice A

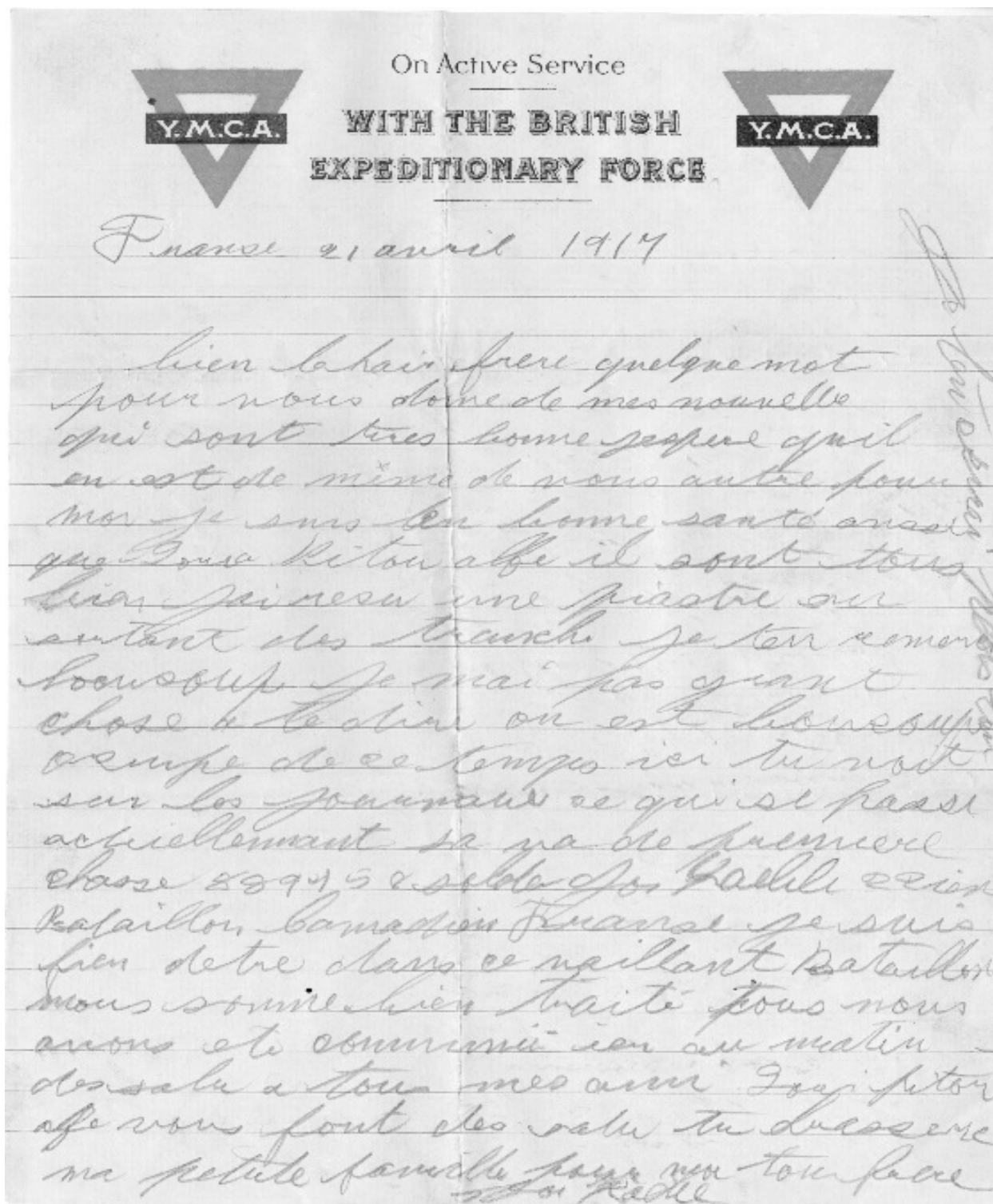
Cursus de formation pour les écoles catholiques – cycle élémentaire (grade 1)

Sujet	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année
français	Le manuel des A B C. – Lettres, orthographe, lecture et définir les mots repérés du Manuel. (Beaucoup d'attention accordée à la bonne prononciation)	Lecture. – Orthographe. Lecture et définir les mots repérés du Manuel. Copier la leçon ; dictée ; résumés oraux des leçons. Grammaire. – Voyelles, consonnes, accents. Identifier le nom, l'adjectif et le verbe dans des courtes phrases rédigées par l'étudiant au sujet de thèmes qui leur sont familiers.	Lecture. – Beaucoup d'attention accordée à la bonne tonalité ; définition de mots et de phrases ; résumés oraux des leçons. Grammaire. – Premiers principes donnés à voix haute ; le nom, l'adjectif, le pronom et le verbe (premiers principes de la conjugaison). Constitution du pluriel, du genre ; accord entre l'adj. et le nom, du verbe avec son sujet. La phrase simple. Analyse syntaxique à voix haute. Séparer les phrases simples à ses unités de bases. Composition. – Créer des phrases simples avec les éléments donnés. La correspondance. – Courtes lettres avec des sujets simples.
anglais		Lettres. – Orthographe et lecture, définir et traduire les mots de la leçon. Orthographe à voix haute. Copier la leçon ; dictée.	Lecture. – Beaucoup d'attention accordée à la douceur et gaieté de la tonalité. Résumés oraux des leçons.
écriture	Écriture sur ardoise et ensuite sur papier lorsque les étudiants sont suffisamment avancés.	Écrire sur papier. Premiers volumes d'une série de Cahiers d'écriture approuvés.	Rédaction de textes. Cahiers d'écriture.

Note. Adapté et traduit du Report of the Superintendent of Public Instruction of the Province of Quebec (1903, p.189)

Appendice B

Lettre de Joseph à Louis (21 avril 1917)



Appendice C

Soldats du 189^e et/ou du 22^e Bataillon ayant des liens à Sayabec ou à Saint-Moïse

Nom ¹⁰⁴	Lieu de naissance	Adresse à la date d'enrôlement	Lien avec la famille Keable ¹⁰⁵	Lien de parenté
Belanger, Alfred	Saint-Léonard, Québec	Sayabec, Québec	Oui	Frère d'Oscar Bélanger
Belanger, Oscar	Saint-Moïse, Québec	Sayabec, Québec	Oui	Frère d'Alfred Belanger
Belliveau, Camille	Saint-Moïse, Québec	Gaspé, Québec	?	
Bellavance, Adolphe	Sayabec, Québec	Saint-Moïse, Québec	Oui	
Belliveau, Ludger	Sayabec, Québec	Sayabec, Québec	Oui	
Cloutier, Charles	Taunton, Massachussets	Sayabec, Québec	Oui	
Ducasse, Octave	Saint-Moïse, Québec	Rimouski, Québec	Oui	Cousin de Joseph Kaeble
Gallant, Laureat	Sayabec, Québec	Sayabec, Québec	Oui	
Gosselin, Alphée	Saint-Germain-de-Grantham, Québec	Québec, Québec	Oui	
Letourneau, Benjamin	Flatland, Nouveau-Brunswick	Sayabec, Québec	?	
Nelson, Joseph	Sayabec, Québec	Sayabec, Québec	Oui	

¹⁰⁴ Dans ce tableau, nous avons épilé les noms des soldats tel que représenté par la Bibliothèque et archives Canada afin de faciliter la recherche informatique.

¹⁰⁵ La valeur « oui » s'applique uniquement aux noms clairement mentionnés dans le Fonds de la Famille Keable. La valeur « non » s'applique uniquement à ceux ayant des liens à Sayabec ou à Saint-Moïse, mais qui n'ont pas été mentionné dans le corpus. « ? » fait référence aux personnes qui ont peut-être été mentionnées dans le corpus.

Pearson, Joseph	Sayabec, Québec	Amqui, Québe	Oui	
Poïtras, Philippe- Arthur	Mont-Joli, Québec	Sayabec, Québec	Non	
Pouliot, Eugene ¹⁰⁶	Val Brillant, Québec	Val Brillant, Québec	Non	
Rioux, Andre	Syabec, Québec	Sayabec, Québec	Oui	Frère d'Eusebe Rioux
Rioux, Eusebe	Syabec, Québec	Sayabec, Québec	Oui	Frère d'Andre Rioux
Smith, Tebaldo	Syabec, Québec	Sayabec, Québec	?	
Therriault, Joseph Elisie	Salem, Massachussetts	Amqui, Québec	?	

Note. Nous avons repéré les données ci-dessus des papiers d'attestation des soldats, numérisés et gratuitement disponibles sur le site de la Bibliothèque et archives Canada. Nous avons établi les liens de parenté entre certains soldats grâce aux recensements fédéraux canadiens pour les années 1901 et 1911.

¹⁰⁶ Les parents d'Eugène Pouliot, « Honaré » et « Anna Lavain » Pouliot vivaient à Sayabec (« Attestation paper. Item: Pouliot, Eugene (889637) », 1916, p.46).

Appendice D

Statut d'alphabétisme des membres du réseau social Keable

Nom ¹⁰⁷	Parle le français	Parle l'anglais	Sait lire	Sait écrire
Belanger, Alfred	Oui	Non	Oui	Oui
Belanger, Oscar	Oui	Non	Oui	Oui
Belanger, Elzear	Oui	Oui	Oui	Oui
Belanger, Eva	Oui	Oui	Oui	Oui
Belliveau, Ludger	Oui	Non	Non	Non
Boulay, Adrien	Oui	Oui	Oui	Oui
Boulay, Adrienne	Oui	Non	Oui	Oui
Boulay, Hermeglide	Oui	Oui	Oui	Oui
Cloutier, Charles	Oui	Oui	Oui	Oui
Costello, Albert	Non	Oui	Oui	Oui
Costello, Gordon Francis	Non	Oui	Oui	Oui
Costello, Walter	Oui	Oui	Oui	Oui
Ducas, Francois	Oui	Non	Oui	Oui

¹⁰⁷ Dans ce tableau, nous avons épilé les noms des soldats tel que numérisé par la Bibliothèque et archives Canada afin de faciliter la recherche informatique.

Ducas, Maria	Oui	Non	Oui	Oui
Ducas, Octave ¹⁰⁸	Oui	Non	Non	Non
Ducasse, Octave ¹⁰⁹	Oui	Non	Oui	Oui
Belavence, Eva ¹¹⁰	Oui	Non	Oui	Oui
Gallant, Joseph	Oui	Oui	Oui	Oui
Gallant, Marthe	Oui	Non	Oui	Oui
Gallant, Laureat	Oui	Non	Oui	Oui
Gauvin, Wilfred	Oui	Non	Oui	Oui
Leclair, Joachim	Oui	Non	Oui	Oui
Nelson, Joseph	Oui	Oui	Oui	Oui
Nelson, Rosana	Oui	Oui	Oui	Oui
Pearson, Joseph	Oui	Non	Oui	Oui
Rioux, Andre	Oui	Non	Non	Non
Rioux, Eusebe	Oui	Non	Non	Non
St Amand, George	Oui	Non	Oui	Oui
Therriault, Emelia	Oui	Non	Oui	Oui

¹⁰⁸ Octave Ducas est le frère de Marie Ducas et l'oncle de Joseph Kaeble.

¹⁰⁹ Octave Ducas est le fils d'Octave Ducas et le cousin de Joseph Kaeble.

¹¹⁰ Eva Belavence est la femme de Joseph Gallant.

Therriault, Emma	Oui	Oui	Non	Non
Therriault Joseph Elisie	Oui	Non	Oui	Oui
Total	29/31	12/31	26/31	26/31

Note. Nous avons repéré les données ci-dessus des recensements fédéraux canadiens pour les années 1901 et 1911, ainsi que du recensement fédéral américain pour l'année 1910.

Appendice E

Membres du réseau social Keable ayant fréquenté l'école entre 1910 et 1911

Nom ¹¹¹	Âge en 1910	A fréquenté l'école	Sait lire	Sait écrire
Albert Costello	10	Oui	Oui	Oui
Rosi (Rosana) Nelson	11	Oui	Oui	Oui
Ursule Keable	11	Oui	Oui	Oui
Octave Ducas	12	Oui	Oui	Oui
oscor Bélanger	12	Oui	Oui	Oui
(E/É)melia Therriault	13	Oui	Oui	Oui
Eusebe Rioux	14	Non	Non	Non
G.F. Costello	14	Non	Oui	Oui
Lauréat Gallant	14	Non	Oui	Oui
Wilbrod (Louis) Keable	14	Non	Oui	Oui
Alfred Bélanger	15	Non	Oui	Oui
J.E. Therriault	15	Non	Oui	Oui
Adrienne Boulay	16	Non	Oui	Oui
Joseph Pearson	16	Non	Oui	Oui
Maria Ducas	16	Non	Oui	Oui
Total	–	6/15	14/15	14/15

Note. Nous avons repéré nos données du Cinquième recensement du Canada de 1911 et des papiers d'attestations des soldats, numérisés et gratuitement disponibles sur le site de la Bibliothèque et archives Canada. Nous avons privilégié la date de naissance indiquée dans le recensement.

¹¹¹ Nous avons respecté l'orthographe des noms utilisés par les sujets en question dans leurs documents d'enrôlement et/ou dans le corpus de la famille Keable.

Appendice F

Exemple d'une enveloppe avec un tampon de censure

Source : Fonds de la famille Kaeb. Musée Royal 22^e Régiment, Québec.

Appendice G

Manuels scolaires québécois du tournant du siècle¹¹²

Approbation	Titre	Auteur	Publication
?	<i>De l'alphabet français. Origine, forme, ressemblance, articulation, son, intonation et propriété de chaque lettre.</i>	A Côté et Cie	1894
Oui (1894)	<i>Leçons de style. Spécialement destinées aux jeunes garçons</i>	Duclos, J.	1891
?	<i>"Parlons français" : petit traité de prononciation française, contenant quelques conseils pratiques sur l'émission des voyelles, l'articulation et un exposé des principaux défauts du parler canadien, à l'usage des écoles et des familles</i>	Dumais, J.	1905
Oui (1890)	<i>La lettre ou leçons de style épistolaire à l'usage des écoles primaires</i>	Germain, A.	1890
Oui (1901)	<i>Mon premier livre. Lire, écrire, compter</i>	Magnan, C.J. et Ahern, J.	1900
Oui (1906)	<i>L'analyse grammaticale et l'analyse logique aux brevets de capacité à l'école normale et à l'école primaire intermédiaire et supérieure</i>	Magnan, C.J.	1907
Oui (1903)	<i>Manuel de la parole</i>	Rivard, A.	1901
Oui (1898)	<i>Lecture à haute voix</i>	Sœurs de la congrégation de Notre-Dame	1895

¹¹² Nous avons confirmé le statut d'approbation positive des livres par une recherche du catalogue numérisé par l'Université Laval des manuels scolaires québécois (<http://www4.bibl.ulaval.ca/bd/manscol/>).

Appendice H

Abréviations

ALEC – L’Atlas linguistique de l’Est du Canada

ALF – L’Atlas linguistique de la France

APA – American Psychological Association

API – L’alphabet phonétique internationale

CEC – Corps expéditionnaire canadien

GPFC – Glossaire du parler français au Canada

PFC – Les Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord

RFQ – Les Récits du français québécois d’autrefois

RSQ – Rapport du surintendant de l’instruction publique de Québec